



Asies contemporaines

Huhua Cao et  
Sabrina Bergeron

# Disparités régionales et inclusion des minorités

Les défis de la Chine après  
les Jeux olympiques de Beijing



Presses  
de l'Université  
du Québec









Existe-t-il un modèle de développement asiatique ?  
Quel est l'héritage des fractures opérées lors  
de l'irruption des puissances occidentales  
au XIX<sup>e</sup> siècle ? La notion de développement  
durable existe-t-elle en Asie ?

La collection *Asies contemporaines* tente de  
répondre à ces questions en rassemblant des  
ouvrages destinés à approfondir nos connais-  
sances sur les processus de transformation des  
sociétés et des États du continent asiatique.

Les auteurs s'intéressent aux diverses formes  
de développement – économique, social, culturel,  
politique – et aux modes de gouvernance –  
gouvernements national et régionaux, politiques  
pratiquées, choix sociétaux, représentations  
de la place de l'Asie contemporaine dans une  
dynamique de mondialisation économique axée  
sur le modèle occidental et un monde unipolaire  
dominé par les États-Unis.

Disparités  
régionales  
et inclusion  
des minorités

## DANS LA MÊME COLLECTION

### **L'éveil du dragon**

Les défis du développement de la Chine au XXI<sup>e</sup> siècle

*Sous la direction de Frédéric Lasserre*

2006, ISBN 2-7605-1390-4, 476 pages

### **La colonisation agricole au Viêt Nam**

*Steve Déry*

2004, ISBN 2-7605-1312-2, 310 pages

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418-657-4399 • Télécopieur: 418-657-2096

Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

#### **CANADA et autres pays**

PROLOGUE INC.

1650, boulevard Lionel-Bertrand

Boisbriand (Québec) J7H 1N7

Téléphone: 450-434-0306 / 1 800 363-2864

#### **FRANCE**

AFPU-DIFFUSION

SODIS

#### **BELGIQUE**

PATRIMOINE SPRL

168, rue du Noyer

1030 Bruxelles

Belgique

#### **SUISSE**

SERVIDIS SA

Chemin des Chalets

1279 Chavannes-de-Bogis

Suisse



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# Disparités régionales et inclusion des minorités

Les défis de la Chine après  
les Jeux olympiques de Beijing

Huhua Cao et  
Sabrina Bergeron

Préfaces de George Lang et du Dr Peter M. Foggin  
En collaboration avec Julia Vedom

2010



**Presses de l'Université du Québec**

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450  
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada*

Cao, Huhua

Disparités régionales et inclusion des minorités :  
les défis de la Chine après les Jeux olympiques de Beijing  
(Asies contemporaines)

Comprend un index.

ISBN 978-2-7605-2442-2

1. Disparités régionales - Chine. 2. Inégalité sociale - Chine. 3. Minorités - Chine -  
Conditions économiques. 4. Minorités - Chine - Conditions sociales. I. Bergeron, Sabrina.  
II. Vedom, Julia. III. Titre. IV. Collection : Asies contemporaines.

HC427.95.C36 2009      330.951'06      C2009-941644-1

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada  
par l'entremise du Programme d'aide au développement  
de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible  
avec l'aide financière de la Société de développement  
des entreprises culturelles (SODEC).

Mise en pages : INFO 1000 MOTS

Couverture – Conception : RICHARD HODGSON  
– Photographies : ZIVA SANTOP, NICK MAYO, BKBK PBASE, ISTOCKPHOTO

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2010 9 8 7 6 5 4 3 2 1

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*  
© 2010 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2010  
Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada  
Imprimé au Canada



---

# PRÉFACE

de Georges Lang

Il m'a fait grand plaisir que mon collègue Huhua Cao m'invite à préfacier son ouvrage.

Que les Jeux Olympiques de Beijing aient été couronnés du succès, laissant une impression de vive appréciation des réalisations tant architecturales et spectaculaires qu'organisationnelles dans les esprits des citoyens du monde que nous sommes d'ores et déjà devenus, cela est une chose. Que soient tenues les promesses – souvent implicites, parfois explicites – selon lesquelles les bénéfices de ces jeux s'étendraient à l'ensemble du peuple chinois, cela en est une autre.

*Disparités régionales et inclusion des minorités* aborde justement cette question, déposant devant ses lecteurs une somme impressionnante d'analyses géographiques et socioéconomiques qui touchent aux « trois inégalités », soit la répartition:

- entre les régions du grand pays
- entre les zones urbaines et rurales, et
- entre les minorités ethniques et la majorité Han.

Le déséquilibre qui guette ces trois axes menace l'avenir de la société chinoise, cela en dépit son enrichissement impressionnant et de son rôle de plus en plus important sur la scène mondiale.

Apprécions l'initiative des auteurs et de leur collaboratrice, ainsi que le dévouement dont ils ont fait preuve pour compléter ce grand projet transnational et humaniste, cet acte de géographie engagée. Cet ouvrage servira la société chinoise ainsi que, étant donné l'importance de la Chine à l'ère de la globalisation, nous tous.

George Lang

Doyen des arts, Université d'Ottawa

2004-2009



---

## PRÉFACE

du Dr Peter M. Foggin

Nulle part sur la planète on n'observe plus de disparités régionales que dans la République populaire de Chine. Cela est d'autant plus vrai sur le plan de la géographie humaine où les contrastes paysagers sont considérables entre les plaines et les terrasses des rizières inondées de l'est, du sud-est et du sud-ouest du pays, la steppe et les déserts du nord et du nord-ouest, et enfin les nombreuses chaînes de montagnes et leurs profondes vallées fluviales. Bien que l'inégalité existe depuis l'Antiquité, les disparités régionales dans le niveau de vie et le statut socioéconomique des diverses populations chinoises vont en s'accroissant depuis le début de la politique économique d'ouverture entreprise à la fin des années 1970. Les réformes et l'ère « porte ouverte », qui ont entraîné un enrichissement inouï de la Chine dans son ensemble, se sont accompagnées d'une forte accentuation des inégalités des richesses dans le pays. En effet, le fossé entre le revenu des populations les plus prospères – concentrées surtout dans les régions littorales de l'est – et celui des populations

les plus pauvres – vivant dans les provinces de l'ouest et du centre – s'est creusé dramatiquement depuis l'implantation des réformes économiques pour atteindre un rapport d'environ 50 pour 1. Les inégalités de développement et l'accroissement des disparités constituent des défis intérieurs majeurs que la Chine de l'après-Jeux olympiques de Beijing doit relever afin de démontrer sa capacité d'atteindre les rangs des grands décideurs internationaux. Au-delà de la simple prise de conscience politique des inégalités, il faut donc identifier les processus et les déterminants des disparités, et les caractériser dans l'espace, le tissu socioéconomique et humain du pays.

Ce livre aborde avec franchise et perspicacité plusieurs aspects de cette problématique, parmi lesquels les disparités régionales de revenu, la situation du secteur agricole vu globalement, le sort des minorités ethniques du pays, le système de permis de résidence (*hukou*) et l'accès inégal aux services publics tels que l'éducation et la santé. Les auteurs analysent les impacts majeurs des politiques de la réforme et de l'ouverture de l'économie chinoise dans la perspective de la mondialisation qui affecte grandement tous les pays et toutes les régions de la planète.

La description des grands traits de l'inégalité en Chine, selon les trois dimensions, géographique, sectorielle et sociale (voir le tableau 5.3), est particulièrement intéressante ; l'approche interdisciplinaire apporte une dimension nouvelle à l'interprétation de ce phénomène. Les auteurs sont pleinement conscients, quel que soit l'angle choisi pour étudier le processus de concentration de la richesse chinoise, de la nécessité de recourir à d'autres sources disciplinaires comme la sociologie, l'économie et la politique pour prendre toute la mesure de ce défi.

Par ailleurs, l'expérience des auteurs est amplement et brillamment mise à contribution par la présentation et l'analyse cartographique de certaines études de cas précises comme l'inégalité spatiale dans la scolarisation des enfants des minorités (par exemple dans la province occidentale du Gansu), l'ethnicité et l'accessibilité aux soins de santé dans neuf provinces chinoises ou encore les disparités de revenu entre les populations urbaines et rurales du Xinjiang dans le nord-ouest de la Chine. Les jeux d'échelles proposés mettent en évidence l'accentuation, à l'intérieur de la province, des inégalités entre les secteurs urbains et ruraux ou entre les cantons dont les unités administratives comptent et sont une forte proportion de minorités ethniques globalement pénalisées par rapport aux provinces de l'est. Le gouvernement central veut à tout prix maintenir l'ordre et la « paix sociale », conscient de l'impératif d'enrayer, ou du moins de réduire, à brève échéance, les disparités régionales relevées dans cet ouvrage. Cet objectif ambitieux s'accompagne certes d'un nombre impressionnant de défis et d'obstacles. Cependant, si la Chine veut maintenir son essor économique fulgurant et sa stabilité politique, il lui sera indispensable de privilégier des actions favorisant une plus grande équité et

de capitaliser sur les services à offrir en matière d'économie, d'éducation et de santé aux citoyens de chaque région, que ce soit des minorités ethniques, des ruraux ou des urbains, enfin des gens de toutes les classes socioéconomiques et culturelles. En d'autres mots, rien n'est plus important de nos jours et pour l'avenir de la Chine que de rendre accessibles, de la manière la plus équitable, les soins de santé et la formation des enfants et des jeunes du pays par des politiques volontaristes s'engageant à combler sérieusement le fossé qui sépare les provinces riches de la façade littorale de celles, plus marginalisées, des régions occidentales. Les décideurs politiques chinois devront également concentrer leurs efforts sur la minimisation des inégalités ethniques afin de promouvoir et de maintenir l'ordre social. Ce livre voit le jour à un moment propice, dans un contexte on ne peut plus opportun de l'histoire contemporaine de la Chine.

**Dr Peter M. Foggin**

Professeur honoraire, Université de Montréal

Professeur auxiliaire, Université d'Ottawa

Professeur auxiliaire, Université de Lanzhou (Chine)

Le 10 juin 2009





---

## REMERCIEMENTS

**D**e nombreuses personnes ont contribué à la réalisation de cet ouvrage et nous désirons, ici, leur témoigner notre reconnaissance pour leur aide et leurs précieux conseils. Nous souhaitons d'abord remercier Olivier Dehoorne, professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, qui nous a fait de nombreux commentaires et suggestions afin d'améliorer la qualité et le contenu du manuscrit. Nous tenons également à remercier Marie-Ève Reny (University of Toronto), Benoît Trottier (École de la Fonction publique du Canada) ainsi que Ruibo Han, Jean-François Parent et Jing Feng (Université d'Ottawa), qui ont participé à la préparation de cet ouvrage. Enfin, nous exprimons notre gratitude à Frédéric Lasserre, directeur de la collection « Asies contemporaines », pour sa confiance et son encouragement continu, ainsi qu'à l'Université d'Ottawa qui a appuyé financièrement cette publication.





---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préface</b> de George Lang .....	VII
<b>Préface</b> du Dr Peter M. Foggin .....	IX
<b>Remerciements</b> .....	XIII
<b>Liste des figures</b> .....	XIX
<b>Liste des tableaux</b> .....	XXI
<b>Introduction</b> .....	1
Comprendre les défis de la Chine après les Jeux olympiques de Beijing .....	1
Une réalité inquiétante: l'accentuation des disparités régionales . . .	3
La lutte contre les inégalités: une priorité du gouvernement central .....	4
L'évolution des inégalités et les enjeux de la Chine après les Jeux de Beijing .....	5

## Partie 1

<b>Les disparités régionales croissantes en Chine</b> . . . . .	7
<b>Chapitre 1 La Chine d'aujourd'hui</b> . . . . .	9
1.1 Les repères historiques et géographiques de la Chine. . . . .	11
1.2 Le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché . . . . .	18
1.3 L'insertion dans l'économie internationale . . . . .	19
<b>Chapitre 2 L'évolution des disparités régionales depuis l'ère des réformes</b> . . . . .	21
2.1 Survol des inégalités en Chine. . . . .	22
2.2 L'évolution des disparités régionales depuis l'ère des réformes. . . . .	23
2.3 Les disparités entre les régions côtières et intérieures (dimension géographique) . . . . .	24
2.4 Les disparités entre les régions urbaines et rurales (dimension sectorielle) . . . . .	26
2.5 Les disparités ethniques entre la majorité et les minorités (dimension sociale) . . . . .	29
<b>Chapitre 3 L'inégalité chinoise et les facteurs d'influence économique</b> . . . . .	33
3.1 La politique d'ouverture préférentielle . . . . .	34
3.2 La répartition spatiale des investissements directs étrangers (IDE) . . . . .	37
3.3 L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) . . . . .	42
<b>Chapitre 4 L'inégalité chinoise et les facteurs d'influence sociale</b> . . . . .	47
4.1 L'accessibilité à la santé publique et à l'éducation . . . . .	48
4.2 Le système d'enregistrement des ménages ( <i>hukou</i> ) . . . . .	54
<b>Chapitre 5 L'interdépendance des trois formes d'inégalité et leur impact sur les minorités ethniques.</b> . . . . .	61
5.1 Ethnicité, géographie et urbanisation. . . . .	62
5.2 L'interdépendance des facteurs d'influence économique et sociale . . . . .	64
5.3 L'inégalité en Chine et ses répercussions sur les minorités ethniques. . . . .	68

## Partie 2

<b>Trois études de cas</b> .....	71
<b>Chapitre 6 L'ethnicité et le choix des services de soins de santé</b> .....	73
6.1 Les inégalités en matière d'accès à la santé .....	74
6.2 Les services de santé en Chine .....	75
6.3 L'accès aux infrastructures et aux services de soins de santé chez les Hans et chez les minorités ethniques .....	76
6.4 L'appartenance à un groupe ethnique et les facteurs influençant le choix du type de services médicaux .....	79
Conclusion .....	86
<b>Chapitre 7 Les minorités ethniques et la scolarisation : le poids des inégalités spatiales</b> .....	87
7.1 L'accès des enfants à l'éducation : une situation préoccupante .....	88
7.2 Les facteurs ayant un impact sur les écarts en matière de scolarisation chez les enfants .....	94
7.3 La ségrégation géographique des groupes ethniques minoritaires .....	97
7.4 L'accès à l'éducation .....	99
Conclusion .....	101
<b>Chapitre 8 L'impact de la répartition géographique des groupes ethniques sur les disparités de revenu en milieux urbain et rural</b> .....	103
8.1 La réalité inquiétante des disparités entre milieux urbain et rural au cours de la dernière décennie .....	105
8.2 Les facteurs ayant contribué aux écarts de revenu entre milieux urbain et rural .....	109
8.3 La répartition géographique des minorités ethniques .....	112
Conclusion .....	114
Annexe – Les disparités de revenu urbain-rural et le développement économique des provinces chinoises, 2000 .....	115
<b>Conclusion</b> .....	117
<b>Bibliographie</b> .....	121
<b>Index</b> .....	135





---

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Les trois grandes régions géographiques de la Chine . . . . .	11
Figure 1.2	Divisions administratives de la Chine . . . . .	14
Figure 1.3	Les zones économiques spéciales, les villes côtières ouvertes et les villes ouvertes dans la région ouest . . . . .	16
Figure 1.4	Proportion de la population ethnique par province . . . . .	18
Figure 2.1	L'évolution du coefficient de Gini chinois . . . . .	24
Figure 2.2	La répartition géographique du PIB par habitant selon la province, 2006 . . . . .	26
Figure 2.3	L'évolution des coefficients de Gini urbains, ruraux et interurbains-ruraux . . . . .	27
Figure 2.4	La population urbaine par province, 2006 . . . . .	28
Figure 2.5	Le découpage provincial de l'urbanisation en Chine, 2006 . . . . .	29
Figure 3.1	Évolution du ratio du revenu urbain-rural, 1978-2006 . . . . .	36

Figure 3.2	L'évolution des IDE chinois (en milliards de dollars) . . . . .	38
Figure 4.1	Le déséquilibre fiscal des gouvernements provinciaux, 1978-2004 . . . . .	49
Figure 4.2	Rapport entre le taux d'analphabétisme et le degré d'urbanisation . . . . .	52
Figure 4.3	L'espérance de vie par province . . . . .	54
Figure 4.4	Les taux de migration intérieure par province (minorités ethniques et majorité han), 1985-1990 . . . . .	60
Figure 6.1	Utilisation des cliniques et des hôpitaux par les minorités et les Hans dans les régions urbaines et rurales . . . . .	77
Figure 6.2	Proportion d'utilisation des cliniques et des hôpitaux par les minorités et les Hans dans les neuf provinces de la Chine . . . . .	78
Figure 7.1	Répartition géographique des minorités dans les cinq grandes régions géographiques du Gansu . . . . .	89
Figure 7.2	Répartition géographique du taux de non-scolarisation dans les écoles primaires et secondaires du Gansu . . . . .	91
Figure 7.3	Nombre de cantons se situant dans chaque catégorie de pourcentage de non-scolarisation aux niveaux primaire et secondaire du Gansu . . . . .	92
Figure 7.4	Répartition géographique des taux de non-scolarisation chez les filles et les garçons dans les écoles secondaires du Gansu . . . . .	93
Figure 7.5	Répartition géographique du taux de non-scolarisation des filles et densité des écoles secondaires du Gansu . . . . .	100
Figure 8.1	Écart du ratio de revenu urbain-rural entre le Xinjiang et la moyenne nationale de la Chine, 1978-2000 . . . . .	104
Figure 8.2	Répartition géographique des différents groupes ethniques au Xinjiang . . . . .	106
Figure 8.3	Répartition géographique du ratio de revenu urbain-rural au Xinjiang, 1990 et 2000 . . . . .	108
Figure 8.4	Rapport entre le ratio des inégalités de revenu urbain-rural et la répartition géographique des populations minoritaires . . . . .	113



---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Évolution du PIB par habitant (yuans).....	25
Tableau 2.2	Les ethnies minoritaires par région et province, 2000.....	30
Tableau 3.1	Distribution provinciale des IDE cumulatifs, 2000.....	39
Tableau 3.2	Distribution sectorielle des flux cumulatifs d'IDE: industries primaire, secondaire et tertiaire, 2000.....	40
Tableau 3.3	Les avantages comparatifs des provinces en 1997*.....	45
Tableau 5.1	Relation entre le revenu par habitant, l'urbanisation et la proportion des minorités dans la province.....	63
Tableau 5.2	Évolution de la composition industrielle chinoise (%), 1978-2006.....	64
Tableau 5.3	Les facteurs de l'inégalité croissante en Chine.....	67
Tableau 6.1	Résultats de la régression logistique.....	80
Tableau 7.1	Taux de non-scolarisation chez les enfants de 6 à 15 ans des écoles primaires et secondaires du Gansu, 2000.....	90

---

Tableau 7.2	Résultats des analyses de régression multiple . . . . .	96
Tableau 7.3	Taux de non-scolarisation dans les écoles secondaires des cantons hans, minoritaires et sous le seuil de la pauvreté du Gansu, 2000 . . . . .	98
Tableau 8.1	Ratio de revenu urbain-rural et nombre de cantons du Xinjiang qui les affichaient en 1990 et en 2000 . . . . .	107
Tableau 8.2	Résultats de la régression multiple <i>Stepwise</i> . . . . .	110



---

# INTRODUCTION

## **COMPRENDRE LES DÉFIS DE LA CHINE APRÈS LES JEUX OLYMPIQUES DE BEIJING**

Les Jeux olympiques de Beijing 2008 ont donné à la Chine une autre occasion de montrer au monde sa nouvelle puissance économique. Pour le gouvernement chinois et la population chinoise, les Jeux devaient constituer une vitrine des progrès économiques du pays et souligner le retour de la Chine comme acteur international majeur. En fait, il s'agit d'un événement marquant dans l'histoire du pays et il importe d'examiner son effet sur l'atténuation des inégalités. La nation chinoise est désormais incontournable sur la scène internationale, tant sur le plan économique que sur le plan politique. Le chemin parcouru par le pays depuis les premières réformes de 1978 est remarquable : progressivement insérée dans l'économie mondiale, la Chine réussit à soutenir une croissance économique moyenne de l'ordre de 10 % par année. Cette ascension économique a permis au pays d'occuper une place de plus en plus importante

dans la politique internationale. Entre autres, la Chine a poussé les membres du G8 à donner naissance au nouveau groupe du G20<sup>1</sup>, et ce, à l'aube du nouveau millénaire.

La dépendance économique des grandes puissances occidentales envers la Chine est devenue apparente dans le contexte actuel de la récession économique mondiale. D'ailleurs, depuis le début de la crise, Beijing a accordé de nombreux prêts à Washington équivalant à presque deux tiers des 200 milliards de dollars<sup>2</sup> en réserves étrangères de la Banque centrale chinoise (Bradsher, 2009). À la dernière rencontre du G20 à Londres, les membres du G8 ont reconnu la nécessité de donner à la Chine un plus grand rôle dans le processus de prise de décisions économiques et politiques à l'échelle internationale (*The Economist*, 2009).

En plus de la place importante occupée par Beijing sur la scène mondiale, la croissance spectaculaire du PIB chinois depuis les années 1980 s'est accompagnée d'une amélioration du niveau de vie de la société. Angresano (2008) souligne, entre autres, la hausse de l'espérance de vie, qui passe de 70 ans en 2000 à 72,5 ans en 2006. Similairement, il note que le taux d'alphabétisme chez les adultes s'élève maintenant à 90 %, le PIB par habitant à quelque 6 700 \$US et le taux d'inscription dans les écoles primaires et secondaires se chiffre à 70 % (p. 339). Ces statistiques semblent indiquer que la Chine a fait de grands progrès en matière de développement humain. À première vue, elles laissent aussi supposer que l'équité sociale sera chose raisonnablement atteignable par le gouvernement chinois. Pourtant, la nouvelle puissance chinoise est loin de profiter équitablement à l'ensemble du territoire et à chacune des composantes de sa société (Gao *et al.*, 2002, p. 20).

L'ouverture économique, la polarisation des investissements dans les régions littorales et l'intégration du pays dans les logiques commerciales mondiales ont entraîné un développement inégal du pays et une accentuation des inégalités entre groupes ethniques, régions géographiques (est, centre et ouest), et villes et campagnes (Hannum et Park, 2002 ; Liang, 2002 ; Luo *et al.*, 2007 ; Wang et Postiglione, 2008 ; Wu et Perloff, 2004). À vrai dire, le coefficient de Gini<sup>3</sup> chinois est passé de 0,32 en 1978 à 0,496 en 2006, ce qui témoigne de la forte tendance à la hausse de l'inégalité au pays (UNU-WIDER, 2008). La résorption des disparités régionales, sur fond d'enjeu ethnique, est désormais l'un des principaux défis que la Chine doit relever.

- 
1. Le Groupe des 20 (ou G20) est un forum économique qui a été créé en 1999 en réponse aux multiples crises financières des années 1990. Il cherche à rassembler les nations industrialisées et en voie de développement les plus importantes de la planète afin de discuter certaines questions relatives à l'économie mondiale.
  2. À moins d'indication contraire, les montants présentés sont en dollars américains.
  3. Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité existant au sein d'une distribution de revenu donnée. Le coefficient de Gini varie entre 0 et 1, où 0 indique l'égalité parfaite et 1 l'inégalité totale.

## UNE RÉALITÉ INQUIÉTANTE: L'ACCENTUATION DES DISPARITÉS RÉGIONALES

L'accroissement des disparités régionales se traduit aujourd'hui par une marginalisation économique et sociale des régions intérieures de la Chine. Johnson (2000) souligne que trois phénomènes ont contribué à l'accentuation des inégalités depuis 1978 : l'augmentation des mesures visant à réduire l'exode rural, l'accès limité à l'éducation à la campagne et les politiques en faveur du développement des villes politiques qui, par l'augmentation des subventions, des investissements et des crédits bancaires en zone urbaine, ont engendré une augmentation des taxes sur les revenus en milieu rural.

À la suite des réformes fiscales de 1994, les gouvernements locaux ont été poussés à développer des moyens visant l'autofinancement des services sociaux qu'ils procuraient à leurs citoyens (Chen, 2008 ; West et Wong, 1995 ; Wong, 2007). Or, la décentralisation fiscale s'est traduite par une augmentation importante des coûts pour les gouvernements locaux, même si plusieurs ne jouissaient pas de recettes financières suffisantes pour garantir l'accès universel. En conséquence, plusieurs citoyens se sont retrouvés sans accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé (Zhang et Kanbur, 2005 ; Qi, 2008 ; Connelly et Zheng, 2000).

Comme l'expliquent Zhang et Kanbur (2005), le poids du financement des services sociaux retombe maintenant sur les citoyens. À ce sujet, il existe, entre les villes et les campagnes, un écart particulièrement prononcé quant à l'accessibilité aux soins de santé et aux services d'éducation. Par exemple, la proportion des frais médicaux assumée par les citoyens a augmenté de 16 % en 1980 pour atteindre 61 % en 2001, alors que cette proportion est encore plus élevée en Chine rurale (West et Wong, 1995 ; Wong, 2007). En effet, la plupart des paysans n'ont pas accès à l'assurance médicale et doivent défrayer eux-mêmes les coûts d'une visite chez le médecin. Selon un rapport récent publié par le Centre de recherche sur le développement du conseil d'État, 80 % de la population rurale habitant les provinces de l'ouest n'a pas accès à des services de santé adéquats (Bergsten *et al.*, 2006). Dans le domaine de l'éducation, la part des subventions du gouvernement chinois est passée de 64,6 % en 1990 à 53,1 % en 1998 (Adams et Hannum, 2005).

Les plus grandes victimes de ces disparités sont les populations des groupes ethniques minoritaires, vivant pour la plupart dans les zones rurales situées dans les provinces les moins favorisées de l'ouest et du centre. Bien que les minorités ethniques représentent un pourcentage minime de la population (environ 9 %), elles occupent cinq huitièmes du territoire, lequel est fort riche en ressources naturelles (Mackerras, 1998). Les politiques du Parti communiste chinois (PCC) stipulent que les régions à forte densité minoritaire, surnommées « régions autonomes », jouissent d'une autonomie plus large sans

cependant pouvoir se séparer de la Chine. Résultat, les minorités ethniques n'ont pas pu bénéficier de la croissance économique comme l'a fait la majorité han, les stratégies de développement n'ayant pas été adaptées à leurs besoins spécifiques. Cela explique, en partie du moins, que le pourcentage d'enfants qui quittent l'école et le niveau de pauvreté au sein des foyers soient tous plus élevés chez les minorités ethniques que chez les Hans (particulièrement chez les Tibétains qui habitent le Tibet ou les provinces avoisinantes et chez les Ouïghours qui demeurent au Xinjiang).

## **LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : UNE PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT CENTRAL**

Comme l'ont clairement illustré les émeutes et manifestations sociales des régions autonomes du Tibet et du Xinjiang à l'aube des Jeux olympiques de Beijing 2008, l'unité nationale du pays et la stabilité du régime politique se voient compromises. L'aspiration du gouvernement central à parvenir à une « société harmonieuse » est de plus en plus menacée, surtout dans le contexte actuel caractérisé par de nombreuses formes de discrimination fondées sur la culture et l'ethnicité. L'inclusion sociale des groupes ethniques minoritaires est donc devenue, sans conteste, l'une des priorités nationales.

Depuis les deux ou trois dernières années, le gouvernement central semble plus que jamais déterminé à réduire le niveau des inégalités, conscient des avantages économiques, politiques et sociaux de l'équité sociale. En effet, reconnaissant le problème croissant des disparités régionales, le gouvernement de Beijing est passé d'une stratégie de développement axée sur la simple croissance du PIB à une stratégie ciblant le développement humain et social (Meng, 2007). Cette détermination s'est d'ailleurs récemment traduite, dans le domaine de la santé, par le lancement d'un programme de 850 millions de yuans entre 2009 et 2011. Quatre objectifs précis sont visés : la promotion de l'accès universel à l'assurance médicale de base, la construction de meilleures infrastructures de santé, l'accès équitable aux services médicaux et la réforme des hôpitaux d'État (*China Daily*, 2009).

Les Jeux olympiques de Beijing ont symbolisé le début d'une nouvelle ère pour la Chine, tant sur la scène internationale que sur le plan national. Le succès qu'elle a connu en tant qu'organisatrice et hôte de l'événement semble indiquer qu'elle possède la capacité étatique et financière de régler le problème grandissant des inégalités ethniques, régionales et ville/campagnes. De toute évidence, des changements importants visant l'éradication graduelle de l'inégalité sont prévus, mais il reste à savoir quels progrès ils engendreront et quel en sera l'impact sur le niveau de vie des minorités ethniques de la Chine.

## L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS ET LES ENJEUX DE LA CHINE APRÈS LES JEUX DE BEIJING

L'objectif de ce livre est non seulement d'exposer les problèmes auxquels le « nouveau géant chinois » doit aujourd'hui faire face, mais aussi de répondre à une question sur laquelle peu d'analystes se sont penchés : dans quelle mesure la nouvelle puissance chinoise sera-t-elle capable de relever les défis de l'inégalité régionale croissante et de l'exclusion sociale des minorités ethniques ? Il est important de situer, dans leur contexte historique, les problèmes fondamentaux qui touchent l'actuelle société chinoise et qui figurent parmi les priorités sociales de Beijing. En ce sens, ce livre traite plus des origines, de l'évolution et de la manifestation des inégalités depuis l'implantation des réformes socioéconomiques de Deng Xiaoping à partir de 1978, que des inégalités après les Jeux ou de l'impact de ces derniers sur le déséquilibre global. De façon plus particulière, le livre traite de l'impact d'autres types d'écart (p. ex., régionaux et entre milieux urbains et ruraux) sur les dynamiques ethniques au sein de la société, ce qui renvoie directement au problème des droits humains auquel la Chine est souvent confrontée.

Ce choix d'analyse est important pour la formulation de solutions efficaces afin de réduire les inégalités ethniques en Chine. Il est important de comprendre les raisons pour lesquelles les minorités ethniques n'ont pas pu profiter de l'extraordinaire croissance économique dont les membres du groupe ethnique majoritaire han ont grandement bénéficié. La marginalisation d'un point de vue ethnique est en partie le résultat d'autres types d'exclusion, comme le manque de compétitivité régionale et le fait même de vivre dans des régions rurales éloignées. En outre, même si les Jeux olympiques de Beijing ont permis de démontrer que le gouvernement chinois a la volonté et le pouvoir de réduire les inégalités ethniques, régionales et ville/campagne, l'événement international en tant que tel n'a pas changé la nature de ces écarts.

Il est d'ailleurs possible que ces écarts aient été au contraire accentués, l'organisation des Jeux ayant poussé le gouvernement central à investir davantage dans certains milieux urbains clés (incluant la capitale), et donc dans des environnements à majorité han, plutôt que dans des lieux à forte concentration ethnique. Pourtant, les Jeux n'ont pas changé certaines dynamiques fondamentales qui règnent au sein de la société chinoise depuis la libéralisation socioéconomique des années 1970, les inégalités régionales, ethniques et de revenus entre milieux urbains et ruraux étant toujours aussi manifestes. De plus, dans le contexte actuel de la récession économique mondiale, ces écarts risquent de ne pas être réduits puisque les stratégies de revitalisation de l'économie priorisent surtout le secteur industriel, dont les activités se situent principalement dans les centres urbains, au détriment des régions rurales les plus défavorisées.

Le livre est divisé en deux parties. La première décrit les trois formes d'inégalités en Chine ainsi que les facteurs d'influence économique et sociale agissant directement sur la dimension socioethnique des disparités régionales. Plus précisément, le premier chapitre trace le portrait du contexte historique chinois tout en examinant le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché de même que l'insertion de la Chine dans l'économie internationale. Le deuxième se penche sur la définition des trois formes d'inégalités ainsi que sur l'évolution des inégalités régionales depuis l'introduction des réformes économiques. Le troisième examine davantage les facteurs économiques qui ont une influence notable sur le déséquilibre global en Chine, soit la politique d'ouverture préférentielle, la répartition spatiale des investissements directs à l'étranger (IDE) et l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le quatrième étudie les facteurs sociaux qui ont un effet concret sur les disparités régionales en Chine, c'est-à-dire l'accessibilité à la santé publique et à l'éducation ainsi que le système d'enregistrement des ménages (*hukou*). Enfin, le cinquième chapitre offre une synthèse de la relation d'interdépendance qui existe entre les trois formes d'inégalités et souligne les caractéristiques du déséquilibre social de la Chine.

La seconde partie du livre présente trois études de cas qui touchent chacune une question spécifique, mais adoptent toutes une approche d'analyse quantitative. Le sixième chapitre examine en détail la relation existant entre les services de santé et l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire. Le septième illustre l'accès inégal à l'éducation entre les ethnies minoritaires et la majorité han à travers les variables socioculturelles et géographiques. Le huitième et dernier chapitre étudie la disparité de revenu entre milieux urbains et ruraux en se concentrant sur la distribution spatiale des groupes ethniques de la Chine. Enfin, la conclusion traite des mesures politiques et sociales devant être adoptées pour réduire les trois types d'inégalités observables depuis les Jeux olympiques et examine comment des réformes pourraient être entreprises dans le contexte de la récession économique mondiale actuelle.



PARTIE

---

**LES DISPARITÉS  
RÉGIONALES  
CROISSANTES  
EN CHINE**





## CHAPITRE

---

# LA CHINE D'AUJOURD'HUI

**L**a Chine s'est engagée, à partir de 1978, dans un processus d'« ouverture et de réforme<sup>1</sup> » qui lui a permis d'enregistrer des taux de croissance économique spectaculaires. Néanmoins, la transition entre l'économie planifiée et l'économie socialiste de marché<sup>2</sup> a donné lieu à de nouveaux problèmes, parmi lesquels un accroissement important des disparités régionales. En examinant

- 
1. La modernisation de l'économie chinoise est le fruit de la « politique d'ouverture et de réforme » instaurée par Deng Xiaoping, ancien secrétaire général du Parti communiste chinois (1956-1967) et haut dirigeant de la Chine (1976-1997). Il s'agit essentiellement d'une stratégie nationale qui cherchait à intégrer la Chine de façon croissante dans le commerce international tout en adoptant de nouvelles formes d'activités économiques, qui reposaient sur l'économie de marché.
  2. Le système chinois d'économie de marché socialiste se base sur le système économique capitaliste tout en préservant l'hégémonie du pouvoir central. Ce système a été adopté pour la politique d'ouverture lors du 3<sup>e</sup> Plénum du XII<sup>e</sup> Comité central du Parti communiste chinois en 1978.

les statistiques de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER, 2008), on constate que le coefficient de Gini a connu une augmentation sans précédent (50 %) depuis l'amorce des réformes économiques en 1978 jusqu'en 2004 ! Parallèlement, le rapport de la Banque mondiale sur les indicateurs de développement mondiaux (World Bank, 2008) précise que le classement de la Chine sur l'indice Gini est 96<sup>e</sup> sur les 128 pays pour lesquels l'information était disponible. Il ne fait ainsi aucun doute que la Chine est l'un des pays du monde ayant la distribution du revenu la plus inéquitable.

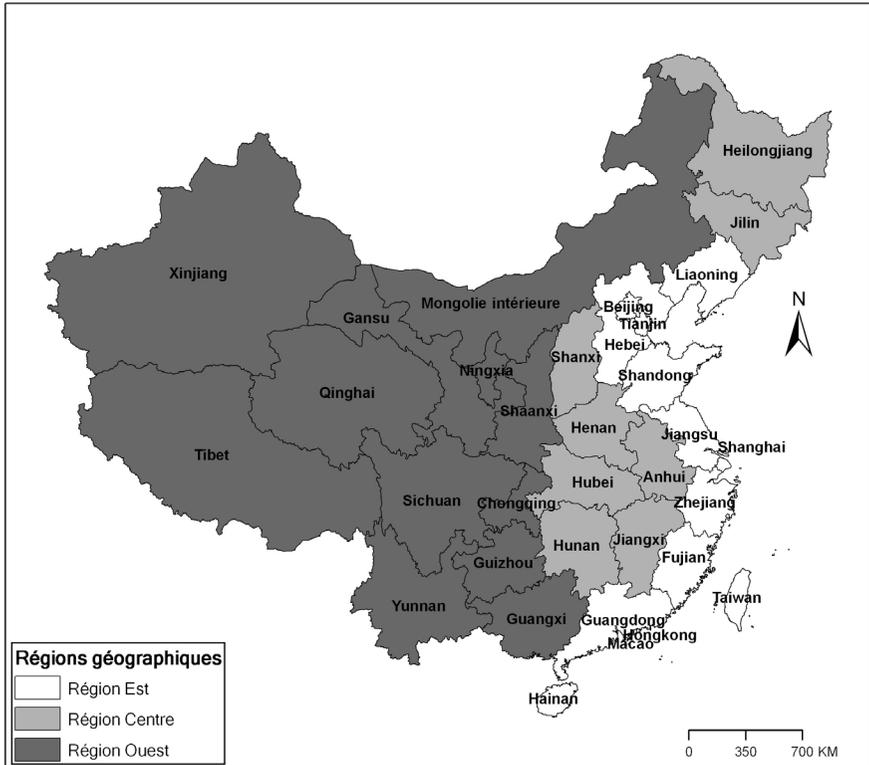
Les répercussions de l'intégration chinoise dans le courant de la mondialisation se sont fait ressentir différemment entre les régions géographiques de la Chine<sup>3</sup>, les secteurs d'activité et les divers groupes de population. D'ailleurs, l'expansion rapide de l'est côtier, combinée à la position visiblement autarcique de l'ouest et du centre, a conduit à des niveaux de croissance excessivement inégaux. L'hétérogénéité régionale des facteurs de production a conduit au développement d'avantages comparatifs différents dans les diverses régions chinoises. Ainsi, le secteur industriel (majoritairement présent en milieu urbain) a été le principal bénéficiaire de l'ouverture économique internationale, aux dépens du secteur agricole (majoritairement présent en milieu rural). En ce qui a trait aux populations ethniques minoritaires, leur concentration géographique dans les provinces chinoises les plus pauvres de même que le faible niveau d'éducation qu'on y retrouve ont grandement contribué à aggraver leurs conditions de vie, particulièrement après la mise en application de la politique d'ouverture et de réforme.

À l'évidence, il existe en Chine différentes formes d'inégalités qui participent au déséquilibre global. Dans le but de mieux appréhender le phénomène des disparités chinoises, trois grandes catégories d'inégalités seront étudiées : côtières-intérieures, urbaines-rurales et ethnies majorité-minorités. Avant d'aborder ce sujet, un examen du contexte général est nécessaire pour mieux comprendre la situation actuelle de la société chinoise hautement divisée. La prochaine section a pour objectif précis de mettre en lumière certains repères historiques et géographiques qui faciliteront la lecture des chapitres subséquents.

---

3. Les provinces chinoises sont classées en trois régions selon leur emplacement géographique, soient l'**ouest** (Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia, Xinjiang, Sichuan, Chongqing, Guizhou, Guangxi, Mongolie intérieure, Yunnan et Tibet), le **centre** (Jilin, Heilongjiang, Shanxi, Anhui, Jiangxi, Henan, Hubei et Hunan) et l'**est** (Liaoning, Hebei, Beijing, Tianjin, Shanghai, Shandong, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Guangdong et Hainan). Il est à noter que depuis l'amorce de la stratégie de développement des régions de l'ouest en 2000, la province autonome de Mongolie intérieure et la province de Guangxi sont incluses dans la région de l'ouest afin de bénéficier des avantages économiques découlant de cette classification (Yeung et Jianfa, 2004, p.4). Voir la figure 1.1.

FIGURE 1.1  
Trois grandes régions géographiques de la Chine



## 1.1 LES REPÈRES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES DE LA CHINE

### 1.1.1 BREF HISTORIQUE DE LA CHINE

À la fois un pays d'harmonie et de contrastes, la Chine a été modelée, au cours des décennies, par nombre de phénomènes sociétaux et politiques. Bien que la civilisation chinoise soit en réalité cinq fois millénaire, elle n'entrera réellement dans l'ère de la modernité que tout récemment. En fait, depuis l'instauration en 1949 d'un gouvernement socialiste, conduit par le

chef révolutionnaire communiste Mao Zedong<sup>4</sup> (appelé également le Grand Timonier), la nation chinoise a vécu plusieurs heures de gloire, mais en contrepartie aussi plusieurs heures sombres (Bergère, 2000).

Une fois la nation pacifiée après des années de luttes contre les Japonais durant la Seconde Guerre mondiale, puis le gouvernement Guomindang renversé, l'Armée Rouge (il s'agit ici des troupes sous le commandement de Mao Zedong) instaure un gouvernement centralisé, très bureaucratisé, à l'image de son modèle du nord, l'Union soviétique (Godement et Niquet, 2009). Dès lors débute une période de modernisation de l'État qui prend ses origines dans les liens tissés avec le gouvernement soviétique. Au programme, adoption de nouvelles technologies et d'équipements industriels et modernisation considérable des techniques d'agriculture. Juxtaposées à un regroupement organisationnel et structurel particulier de la société, ces percées ont eu de lourdes conséquences sur les populations chinoises. En outre, après avoir rompu ses liens avec l'URSS par suite de la déstalinisation de cet État en 1956, la Chine s'enfonce progressivement dans une période plutôt sombre. Tout d'abord, l'épisode du « Grand Bond en avant<sup>5</sup> » (1958-1962) demeure une tragédie notoire tant du côté économique (effondrement du marché) que du côté social (peur et effroi chez les citoyens). L'accroissement des performances de production demandé par le gouvernement central n'a pas pu être atteint dans les régions rurales, ce qui a entraîné une surévaluation des récoltes et une décroissance économique. Ensuite, la Révolution culturelle<sup>6</sup> (1966-1976), dont la principale dynamique est la remise en cause des institutions en place, du pouvoir central, de la nature communiste de l'État, et bien entendu, les profondes révoltes dans l'ensemble du territoire contrées par des répressions violentes. Il s'agit d'une période de contestation durant laquelle même le Parti communiste chinois (PCC) n'est pas à l'abri.

L'année 1978 marque un changement majeur dans l'économie chinoise avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping. À la fois réformateur et précurseur, il changera à jamais le visage du pays en implantant une politique d'ouverture et de réforme. L'ouverture sur le marché mondial des produits, services et commerces permettra à la Chine de rattraper tout son retard en moins de trois décennies. L'enrichissement, la quête irrémédiable du profit, mais également la soif de consommation ont profondément transformé le paysage chinois, lui

---

4. Mao Zedong (1893-1976) a participé à la fondation du Parti communiste chinois (PCC) en 1921 et fut le dirigeant de la Chine de 1949 jusqu'à sa mort en 1976.

5. Le « Grand Bond en avant » fut une nouvelle stratégie de développement économique que le gouvernement chinois adopta en 1958 pour atteindre un objectif ambitieux : doubler la récolte de céréale et la production d'acier en un an.

6. La « Révolution culturelle » qui se déroula de mai 1966 à octobre 1976 fut déclenchée et dirigée par Mao Zedong. Ce mouvement politique, idéologique et culturel représente la continuation de la reconquête maoïste (Béjà, 1989).

donnant un cachet urbain de plus en plus prononcé. Au fil des ans, la Chine s'est mutée en une entité performante, dynamique et surtout riche dans tous les sens du terme (Gentelle, 1999).

En s'attribuant plus de pouvoirs et plus de richesses, la nation chinoise est prête à entrer de plain-pied au cœur des réalités mondiales du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Grâce à la politique « Un État, deux systèmes<sup>7</sup> », la rétrocession de Hong Kong par le gouvernement britannique a eu lieu en juillet 1997, suivie de celle de Macao par le gouvernement portugais en décembre 1999. Parallèlement, l'entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, l'organisation des Jeux olympiques de Beijing en 2008 et la planification de l'Exposition universelle de Shanghai pour 2010 sont autant de symboles de la forte croissance économique et de l'intégration de la Chine dans le concert des États développés.

## **1.1.2 LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA CHINE**

L'organisation du pouvoir en Chine procède par un système administratif à trois échelons, à savoir la province, le district et le canton. Le premier palier consiste en la subdivision du pays en provinces, en régions autonomes<sup>8</sup> ou en municipalités, relevant directement du pouvoir central. Le second échelon représente la subdivision des provinces ou régions autonomes en districts, en districts autonomes ou en villes. Finalement, le dernier niveau subdivise les districts ou districts autonomes en cantons, cantons autonomes ou bourgs (Larivière et Marchand, 1999).

À ces différents paliers de gestion se substituent quelques déviations aux règles générales. Parmi les 33 divisions territoriales de rang provincial, 22 sont des provinces et 5 des régions autonomes. Ce sont : le Guangxi, la Mongolie intérieure, le Ningxia, le Xinjiang et le Tibet. Par ailleurs, il existe deux régions administratives spéciales (Hong Kong et Macao), qui bénéficient d'une large autonomie grâce à la politique fondamentale « un État, deux systèmes » (Larivière, 1999 ; Rose, 2000). Enfin, quatre villes chinoises détiennent le statut de « municipalité » et relèvent directement

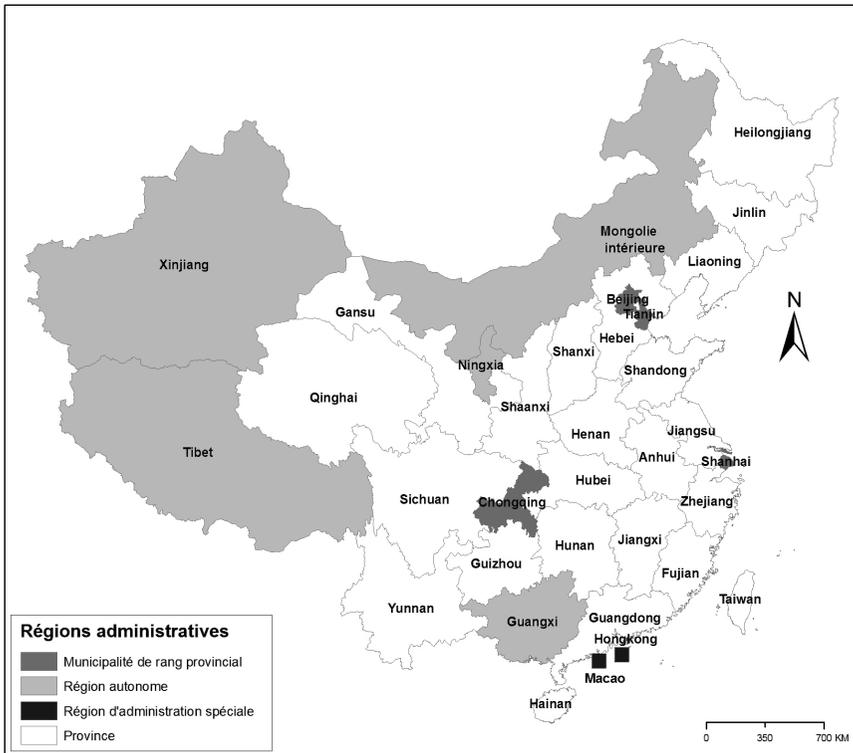
---

7. La politique « Un État, deux systèmes » signifie la coexistence de deux systèmes (capitaliste et communiste) dans un même pays.

8. Depuis la fondation de la Chine en 1949, certaines régions caractérisées par une proportion élevée de minorités ethniques ont été désignées comme des « régions autonomes ». La Constitution de la Chine reconnaît officiellement cette forme d'organisation administrative et leur garantit par ailleurs certains droits spéciaux particuliers (Wang, 2005).

de l'administration du gouvernement central : Beijing, Shanghai, Tianjin et Chongqing<sup>9</sup>. La figure 1.2 illustre les divisions administratives de la Chine d'aujourd'hui.

FIGURE 1.2  
Divisions administratives de la Chine



9. Chongqing a été la dernière ville à être désignée « municipalité » de rang provincial, et s'est ajoutée aux trois autres en 1995 (Trolliet, 2000).

Le pays compte actuellement plus de 660 villes. Parmi celles-ci, il est important de mentionner les zones économiques spéciales (ZES)<sup>10</sup>, au nombre de cinq (Shenzhen, Zhuhai, Shantou, Xiamen et Hainan<sup>11</sup>), qui forment des pôles de développement industriel et commercial. Instaurées durant les réformes économiques de la fin des années 1970, les ZES visent à permettre aux investisseurs étrangers d'implanter leurs usines à proximité des ports de mer, d'où peuvent partir les exportations et où peuvent arriver les matières premières et les biens intermédiaires nécessaires à la production (Carroué, 2000). Les ZES sont à la base de la croissance économique depuis les trente dernières années !

Dans un contexte similaire, quatorze ports ont été ouverts en 1984 afin d'alimenter les flux navals et les échanges commerciaux dans les régions côtières de la Chine. Quelques années plus tard, en 1990, s'ajoute le projet de Pudong (un district de Shanghai), qui est transformé en un nouveau territoire économique spécial doté d'une politique économique extrêmement libérale (Weissberg, 2000 ; Yeung et Sung, 1996). Il en résulte que Shanghai (incluant Pudong) devient le pôle numéro un des échanges de matériels et d'informations au pays. Finalement, on voit apparaître, en 2000, la stratégie de développement des régions de l'ouest. Il s'agit essentiellement d'accélérer le développement de l'Orient chinois en concentrant les efforts sur la construction des infrastructures et l'amélioration de l'écosystème. Les villes de Tacheng, de Yining et de Bole, localisées dans la région autonome du Xinjiang, en plus de Wanding et de Ruili, situées dans la province du Yunnan, sont des exemples de villes frontalières ouvertes. Cela favorisera le développement national harmonieux tout en minimisant l'écart entre les régions géographiques du pays. La figure 1.3 indique l'emplacement géographique des ZES et des 14 villes ouvertes en 1984 et en 2000. Le chapitre 3 donne une description détaillée de l'ouverture économique de la Chine.

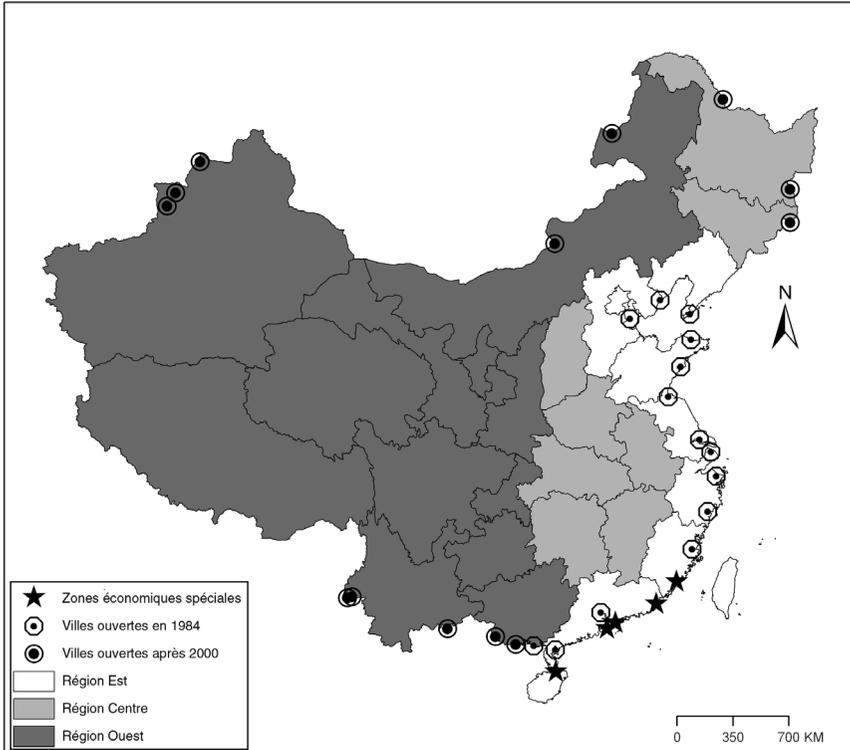
---

10. Les ZES ont fait leur apparition lors de la réforme économique de la fin des années 1970. Une ZES peut être définie au sens large comme « une région géographique dans laquelle certaines activités économiques sont promues par le moyen d'instruments politiques, qui ne peuvent généralement être appliqués au reste du territoire » (Ge, 1999, p. 1268). Habituellement, les règles économiques sont plus libérales afin d'attirer le commerce extérieur, l'investissement étranger, la nouvelle technologie et les compétences en matière de gestion. On retrouve communément des mesures incitatives telles que des exemptions spéciales sur le plan fiscal, des tarifs préférentiels pour l'appropriation de terres ainsi que l'accès à la propriété privée.

11. L'île de Hainan fut désignée comme « cinquième ZES » après avoir obtenu le statut de province en 1988.

FIGURE 1.3

### Les zones économiques spéciales, les villes côtières ouvertes et les villes ouvertes dans la région ouest



### 1.1.3 LES TROIS RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DE LA CHINE

Comme nous l'avons vu précédemment, depuis ses origines, la Chine est essentiellement agricole, ce qui de nos jours, a de profondes incidences sur le territoire. Généralement, le pays est divisé en trois blocs. Le centre du pays, toujours au cœur de ce système agricole, fait face aux changements draconiens et rapides de la façade littorale (communément associée à l'est chinois) qui, elle, repose essentiellement sur les nouvelles notions de commerce international, de changements technologiques et de nouvelles occasions d'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie. Juxtaposé à cet ensemble discontinu de secteurs économiques et régionaux s'ajoute l'ouest de la nation, où habite une partie importante des minorités ethniques et qui regroupe notamment le Tibet, le Xinjiang, le Qinghai, la Mongolie intérieure et le Gansu).

Un autre phénomène important qui caractérise la société chinoise d'aujourd'hui est la dualité ville/campagne. En effet, découlant principalement du développement de la façade littorale (l'est du pays), l'accroissement exponentiel des villes se fait au détriment de l'ouest et du centre de la Chine, en attirant les réalisations et les mouvements incessants des populations (Maimaitiming et Cao, 2008). Dualité de plus en plus présente, ce phénomène est à la base d'une des formes principales de disparité.

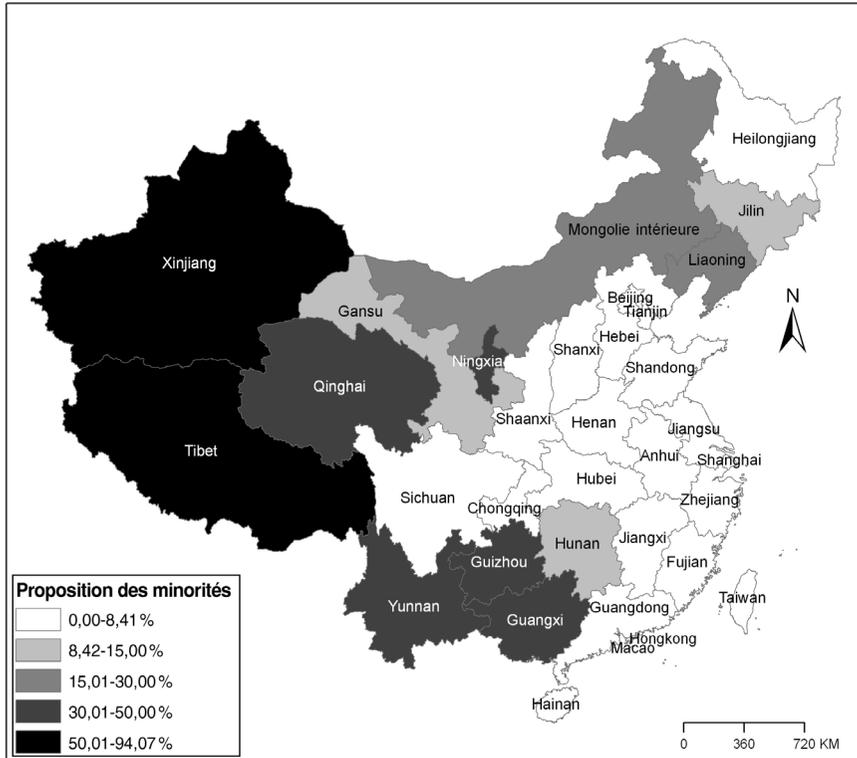
Pour récapituler, la Chine se divise en trois grandes catégories régionales : l'est, riche et à l'avant-garde en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle ; le centre, essentiellement attaché à la terre ; et les régions frontalières intérieures (l'ouest), pour la plupart pauvres et désertiques (Roux, 1999). Le portrait de la Chine moderne est donc celui d'une nation de contrastes : à la fois riche et pauvre, à la fois rurale et urbaine, etc. D'un point de vue spécifiquement géographique, la Chine offre l'occasion d'observer une multiplicité de phénomènes, allant de la conflictualité entre les différentes ethnies, aux disparités régionales et autres.

#### **1.1.4 LA RÉPARTITION DES GROUPES DE POPULATION MINORITAIRES**

Après avoir donné ces quelques notions élémentaires d'histoire et d'économie, nous pouvons maintenant aborder la question des divisions et disparités sociales, thème majeur lorsque l'on parle des problèmes de la Chine. Première considération à retenir : même dans cet espace géographique délimité qui semble à première vue homogène, il existe plus de 55 groupes ethniques minoritaires (formant seulement 9 % de la population chinoise), ce qui laisse place à de nombreux conflits tant territoriaux que culturels et sociaux. La figure 1.4 illustre la proportion provinciale des minorités ethniques et montre que la population minoritaire se concentre généralement dans les provinces situées à l'ouest et au sud-ouest du pays, alors que la majorité han habite surtout les provinces localisées près de la frontière maritime.

Parmi les nombreux groupes ethniques, on trouve notamment les Zhuang, les Tibétains, les Ouïgours, les Mandchous, les Hui, les Yi, les Miaos et les Mongols. Phénomène intéressant, la province de Yunnan, bien qu'elle n'ait pas le statut de région autonome, est reconnue comme le point de rencontre du plus grand nombre de minorités ethniques dans tout l'État chinois (Zheng, 1999).

FIGURE 1.4  
**Proportion de la population ethnique par province**



## 1.2 LE PASSAGE DE L'ÉCONOMIE PLANIFIÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALISTE DE MARCHÉ

Depuis sa proclamation en 1949, la République populaire de Chine a procédé à des transformations majeures de ses structures économique, politique et sociale. Rappelons d'abord que de 1949 à 1977, le pays était régi par un système d'économie planifiée dont l'objet principal était la poursuite de l'idéologie égalitariste à la grandeur du pays. Le PCC, à l'aube de sa constitution, était largement influencé par le modèle soviétique de développement, adoptant une politique économique protectionniste orientée vers la « substitution des importations » (Duran *et al.*, 2008). Ainsi, le régime communiste de Mao est caractérisé par la nature redistributive de ses politiques nationales, laquelle

favorise en grande partie les régions moins développées de la Chine (Tsui, 2007). Il faut toutefois noter que la recherche d'une société égalitaire a été exploitée au profit de l'efficacité économique nationale.

La mort de Mao Zedong en 1976 enclenche une restructuration importante du PCC, qui place en tête les cadres adhérant à l'idéologie de droite adaptée au contexte chinois. Il s'agit de mettre un terme aux nombreuses luttes de pouvoir vécues au cours de la Révolution culturelle et de renouveler l'orientation politique du PCC, pour viser la modernisation et l'industrialisation rapide de la Chine. Pour ce faire, le gouvernement met en place une série de réformes économiques dans le but précis de s'intégrer au commerce international et d'attirer une quantité maximale d'investissements étrangers (Duran *et al.*, 2008). La planification centrale a été graduellement allégée et la décentralisation des décisions économiques a été complétée (en commençant par la réforme fiscale de 1994) (Démurger, 2000). Cela étant dit, l'expérimentation des principes de l'économie de marché a obtenu un succès tel que la Chine a fini par rejeter le système de l'économie planifiée.

La transition économique chinoise s'est faite en plusieurs étapes, se focalisant particulièrement sur deux éléments centraux : l'ouverture vers l'extérieur et la réforme interne de l'économie. Il s'agissait, plus précisément, de mettre un terme à l'autarcie maoïste, d'une part, et de promouvoir la modernisation en maintenant une structure politique socialiste, d'autre part. Analogiquement, Démurger (2000) précise que « les mesures adoptées l'ont été de manière sélective, partielle et pragmatique. Sélectives, elles n'ont, dans un premier temps, concerné que certaines provinces, côtières, qui sont devenues les moteurs du processus de réforme. Partielles, elles ont été mises en œuvre comme compléments plutôt que comme substituts à la structure économique existante [...] Enfin, pragmatiques, elles ont souvent été introduites selon la nécessité et au gré des évolutions de l'économie » (p. 10). Bref, le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché témoigne de l'objectif de la Chine de se joindre aux grandes puissances économiques de la planète.

### 1.3 L'INSERTION DANS L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Depuis l'introduction des réformes économiques, le commerce extérieur chinois a connu une croissance exponentielle. À vrai dire, la Chine occupait, en 1978, le 27<sup>e</sup> rang quant à son volume d'échanges internationaux, alors qu'en 2004, elle atteignait déjà le 3<sup>e</sup> rang derrière les États-Unis et l'Allemagne (*China Statistical Yearbook*, 2007, annexes 2-6 et 2-9). En plus d'avoir atteint le statut de géant commercial, la Chine attire désormais une quantité innombrable d'investissements étrangers, provenant en majeure partie d'entreprises transnationales recherchant une main-d'œuvre bon marché. Le rapport sur

l'investissement dans le monde (2006), publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), spécifie que la Chine est la destination la plus populaire pour les investissements directs à l'étranger (IDE) parmi tous les pays en voie de développement (p. 301)<sup>12</sup>. De façon similaire, elle représente le troisième plus important récipiendaire d'IDE au monde<sup>13</sup> avec un total investi de 72,4 milliards de dollars pour l'année 2005 (p. 299-302). De toute évidence, la stratégie chinoise de développement du XXI<sup>e</sup> siècle ne ressemble guère à celle de la période d'isolement économique maoïste ! (Voir le chapitre 3 pour une description de la répartition chinoise de l'IDE.)

Le point culminant de l'ouverture économique chinoise a été atteint en décembre 2001, lorsque le pays est devenu membre de l'OMC. Bien entendu, la Chine n'a eu d'autres choix que de remplacer ses politiques protectionnistes par des politiques plus libérales favorisant davantage le commerce international. Comme l'expliquent Wan *et al.*, (2007), après son adhésion à l'OMC, le pays a lancé un processus de réduction tarifaire important qui touche plus de 5000 biens. D'ailleurs, le tarif moyen sur les importations chinoises est passé de 50 % en 1982 à moins de 10 % aujourd'hui (*National Geographic Atlas of China*, 2008, p. 60). De la même manière, les barrières non tarifaires, les quotas et les licences d'importation ont été minimisés depuis la libéralisation des marchés. Il n'est donc pas surprenant que le volume des échanges commerciaux ait augmenté de façon colossale depuis l'adhésion de la Chine à l'OMC. Li et Zhai (2002) ont calculé que les exportations et les importations devraient avoir augmenté d'environ 25,4 et 23,8 % respectivement au cours des dix premières années suivant l'entrée de la Chine dans l'OMC. Bien entendu, l'ouverture vers l'extérieur a joué un rôle important sur le niveau des disparités régionales en Chine, mais quelles régions géographiques chinoises ont bénéficié de cette insertion dans le monde ? Quels secteurs d'activité ? Quels groupes de population ? Le chapitre 2 a pour objectif précis de répondre à ces questions.

---

12. Voir le chapitre 3 pour une description de la répartition chinoise d'IDE.

13. En 2005, le Royaume-Uni était le bénéficiaire principal d'IDE à l'échelle planétaire (164,5 milliards de dollars américains), suivi en 2<sup>e</sup> position par les États-Unis (99,4 milliards de dollars américains).



## L'ÉVOLUTION DES DISPARITÉS RÉGIONALES DEPUIS L'ÈRE DES RÉFORMES

**A**u cours des trente dernières années, la Chine a connu un enrichissement global impressionnant, mais au prix d'inégalités internes croissantes. À la suite des décennies de politiques égalitaristes chinoises, l'introduction de l'économie de marché a donné lieu à des écarts prononcés entre les régions géographiques, les villes et les campagnes et aussi entre les ethnies minoritaires et la majorité han. Dans les pages qui suivent, nous décrivons l'évolution du déséquilibre chinois tout en soulignant les principales caractéristiques de chacune des trois catégories d'inégalité.

## 2.1 SURVOL DES INÉGALITÉS EN CHINE

Les disparités entre régions côtières et régions intérieures<sup>1</sup> correspondent à la répartition inégale des performances de croissance entre les régions géographiques de la Chine. En moyenne, les provinces côtières tendent à croître plus rapidement que les provinces intérieures étant donné leur emplacement stratégique, leurs liens historiques avec l'extérieur, leur accessibilité aux investissements directs étrangers, la présence d'infrastructures modernes et le niveau élevé de capital humain. Le revenu annuel par habitant est de surcroît nettement supérieur dans les provinces côtières, l'écart absolu entre la municipalité la plus riche (Shanghai) et la province la moins riche (Guizhou) étant de 51 908 yuans (l'équivalent de 7 607 \$US) en 2006<sup>2</sup>. Ainsi, les habitants de la grande métropole shanghaienne sont en moyenne dix fois plus riches que les habitants de Guizhou ! Bref, la concentration de la richesse sur la zone côtière de la Chine sous-tend l'augmentation des disparités régionales au pays.

L'écart grandissant entre le niveau de vie des citoyens urbains et ruraux peut être attribué en majeure partie à la différence de revenu par habitant. En particulier, le ratio du revenu urbain-rural est passé de 2,570 en 1978 à 3,278 en 2006, c'est-à-dire une augmentation de près de 30 % en faveur de la population urbaine<sup>3</sup>. Le coefficient de Gini constitue un autre indicateur fiable rendant compte de l'énorme déséquilibre entre les revenus urbains et ruraux. En outre, de 1981 à 2004, le coefficient de Gini urbain-rural a fluctué entre 0,29 et 0,44, ce qui illustre encore la nature extrêmement inégale de la distribution des revenus en Chine (Yonghong, 2006).

La situation économique des minorités ethniques chinoises est peu reluisante par rapport à celle de la majorité han, principalement à cause de leur faible niveau d'éducation et de leur concentration géographique dans les régions internes éloignées. En effet, Gustafsson et Shi (2003) ont trouvé que l'écart de revenu moyen par habitant entre majorité et minorités ethniques avait presque doublé de 1988 à 1995, atteignant un différentiel affolant de 35,8 % (p. 810). De la même façon, les six provinces détenant l'indice de développement humain (IDH)<sup>4</sup> le plus élevé (Shanghai, Beijing, Tianjin, Zhejiang, Liaoning et Guangdong) comptent une proportion extrêmement

- 
1. Par régions **côtières** nous entendons les trois municipalités chinoises de Beijing, de Tianjin et de Shanghai, ainsi que les provinces littorales, à savoir Liaoning, Hebei, Shandong, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Guangdong et Guangxi. Le résiduel chinois réfère aux régions **intérieures** (Kanbur et Zhang, 2005, p. 92).
  2. Le PIB par habitant enregistré pour Shanghai était de 57 695 yuans, alors que le PIB par habitant enregistré pour Guizhou était de 5 787 yuans (*China Statistical Yearbook*, 2007, Tableau 3-13).
  3. Statistiques tirées du *China Statistical Yearbook*, 2007, Tableau 10.2.
  4. L'IDH est un indicateur statistique qui évalue le niveau de développement humain. Il est calculé en intégrant la moyenne de trois indices : l'espérance de vie à la naissance, l'édu-

faible d'ethnies minoritaires, alors que les six provinces détenant l'IDH le plus bas (Tibet, Guizhou, Yunnan, Gansu, Qinghai et Ningxia) ont une très grande proportion d'ethnies minoritaires (UNDP, 2005, p. 154). La situation privilégiée de la majorité han donc concourt à l'accroissement des inégalités régionales en Chine.

## **2.2 L'ÉVOLUTION DES DISPARITÉS RÉGIONALES DEPUIS L'ÈRE DES RÉFORMES**

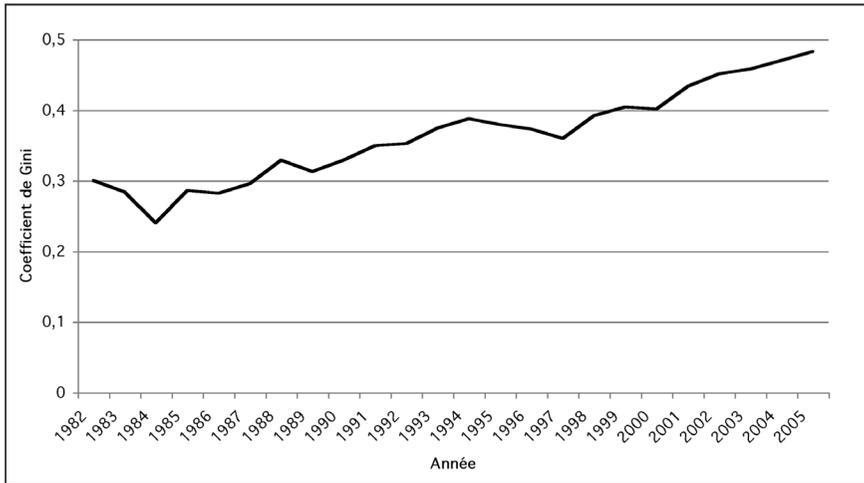
La croissance économique fulgurante que la Chine a connue au cours des trente dernières années a eu pour conséquence d'accentuer le déséquilibre entre les régions chinoises, les villes et les campagnes ainsi qu'entre divers groupes au sein de la population. La figure 2.1 illustre de manière explicite l'intensification des inégalités chinoises. Si l'on compare la valeur du coefficient de Gini de quelques pays sélectionnés dans le monde, on remarque que le niveau international d'inégalité varie énormément. D'ailleurs, le rapport sur les indicateurs de développement mondiaux (World Bank, 2008) précise que le coefficient de Gini en Chine s'élève à 0,469, tandis que ce même indicateur se situe à 0,408 aux États-Unis, à 0,326 au Canada, à 0,327 en France, à 0,360 en Angleterre, à 0,283 en Allemagne et à 0,566 au Brésil. Les disparités régionales sont telles que la stabilité sociale et politique du pays est compromise (Catin et Van Huffel, 2004 ; Chen, 2002 ; Jianlin, 2004 ; Kanbur et Zhang, 2005 ; Meng *et al.*, 2005). On assiste ainsi à de plus en plus d'émeutes et à des vagues de protestation dans les régions désavantagées, qui expriment désormais leur mécontentement par rapport à la situation.

Bien que la Chine aspire à devenir la prochaine puissance commerciale mondiale, l'instabilité actuelle crée une barrière énorme, surtout pour la croissance économique future. Voilà pourquoi les aspects qui influent sur le déséquilibre en Chine méritent une attention particulière. Avant de nous pencher sur ce sujet, nous procéderons à un bref examen des trois catégories d'inégalité afin de décrire clairement le contexte particulier des disparités régionales.

---

cation/taux d'alphabetisation et le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Il peut prendre n'importe quelle valeur entre 0 et 1, où 0 désigne un niveau de développement humain médiocre, et 1, un niveau de développement humain excellent.

FIGURE 2.1  
L'évolution du coefficient de Gini chinois



Source: UNDP, 2005, p. 13.

### 2.3 LES DISPARITÉS ENTRE LES RÉGIONS CÔTIÈRES ET INTÉRIEURES (DIMENSION GÉOGRAPHIQUE)

L'augmentation rapide des inégalités en Chine est manifeste lorsqu'on analyse l'évolution du PIB par habitant des régions chinoises. En examinant les données du tableau 2.1, on remarque qu'en 1978 le PIB par habitant de Guizhou (la province chinoise la plus pauvre) représentait environ 7 % du PIB par habitant de Shanghai (la province chinoise la plus riche). Une décennie plus tard, en 1990, il atteignait 15,6 %, ce qui signifiait une légère diminution des inégalités. Cependant, en 2006, il redescendait à 10 % de celui de Shanghai, ce qui signalait une fois de plus l'accroissement des disparités régionales en Chine.

Si l'on compare maintenant les statistiques de Jiangsu (située dans la région est) et de Gansu (située dans la région ouest), on remarque qu'en 1978 l'écart du PIB par habitant entre les deux provinces n'était pas très élevé. Le PIB par habitant de Gansu représentait approximativement 80 % du PIB par habitant de Jiangsu. Néanmoins, cette proportion, qui tendait vers l'égalité, a dramatiquement diminué pour atteindre 54 % en 1990 et 33 % en 2006. Il serait aussi intéressant de jeter un coup d'œil sur les données provinciales de Guangdong et de Qinghai. À l'aube des réformes économiques, la province de Qinghai (située au nord-ouest de la Chine) détenait un PIB par habitant supérieur d'environ 17 % à celui de la province de Guangdong (située au

sud-est) . Dès le début des années 1990, la situation économique était renversée : le PIB par habitant de Qinghai ne représentait que 64 % du PIB par habitant de Guangdong ! Pire encore, il avait chuté jusqu'à 42 % en 2006, ce qui illustre l'écart démesuré entre ces deux provinces. Il va sans dire que les inégalités de revenu provinciales ont connu une tendance à la hausse depuis les réformes économiques (Yanlin, 2004).

**TABEAU 2.1**  
**L'évolution du PIB par habitant (yuans)**

	1978	1990	2001	2006
<b>Est</b>				
Shanghai	2 498	5 190	37 382	57 695
Jiangsu	430	2 016	12 922	28 814
Zhejiang	331	2 122	14 655	31 874
Guangdong	367	2 397	13 730	28 332
<b>Ouest</b>				
Guizhou	175	810	2 895	5 787
Sichuan	253	1 105	5 250	10 546
Sichuan	348	1 099	4 163	8 757
Gansu	428	1 558	5 735	11 762
Qinghai				

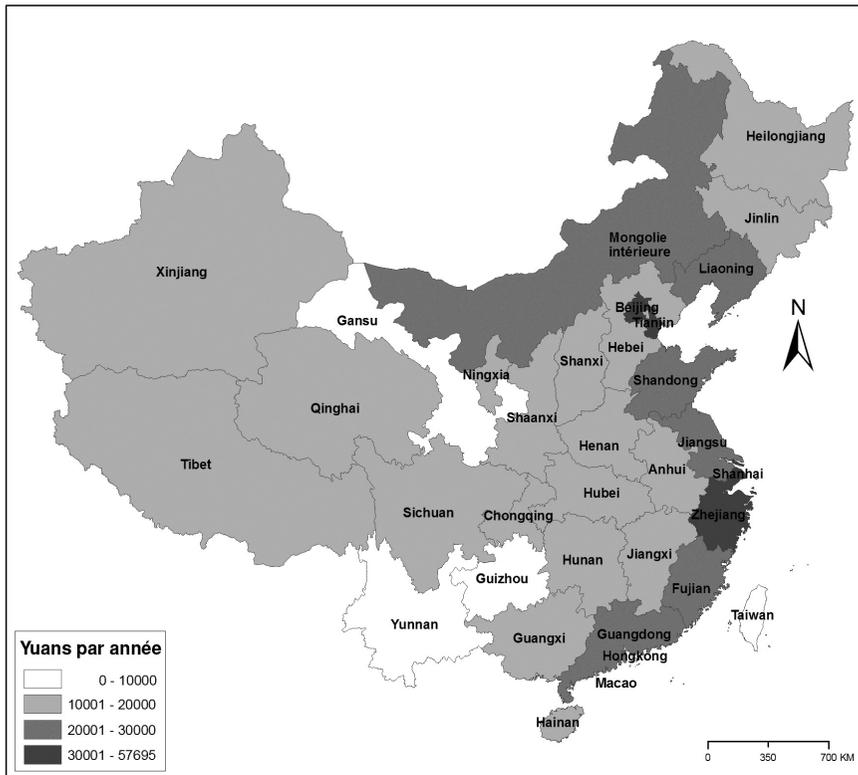
Sources : *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 3-13 ; Yanlin, 2004, p. 58.

Dans un contexte similaire, l'instauration de la « politique d'ouverture et de réforme » a favorisé le développement économique des provinces littorales aux dépens des provinces intérieures, étant donné la nature géographiquement sélective de la stratégie de développement adoptée (Démurger, 2000). En vérité, lorsque la Chine s'est ouverte aux marchés internationaux, la région côtière bénéficiait d'un net avantage comparatif dans les secteurs d'exportation intensifs en main-d'œuvre, ce qui lui a permis d'enregistrer des taux de croissance phénoménaux (Kanbur et Zhang, 2005). Bien entendu, la concentration spatiale des activités le long de la côte du sud-est chinois, combinée à l'isolement économique des provinces intérieures, a contribué à aggraver les disparités régionales. La figure 2.2 illustre le PIB par habitant selon la province. En observant les données, on constate que parmi les dix provinces détenant le PIB par habitant le plus élevé, neuf se situent à l'est (l'exception étant la région autonome de Mongolie intérieure) ! Similairement, les trois provinces chinoises les plus pauvres (Gansu, Yunnan et Guizhou) se trouvent, de manière quelque peu surprenante, à l'ouest du pays. Comme le soulignent Cantin et Van Huffel (2004), « le "centre économique" de la Chine se situe donc de fait sur la façade littorale » (p. 9). Zhang et Zhang (2003) mentionnent qu'il existe une relation positive entre le niveau d'échange et la performance

économique. Il va sans dire que les provinces côtières ont participé beaucoup plus intensivement aux activités de commerce international que les provinces intérieures. À l'évidence, il existe une différence substantielle dans le niveau de vie des habitants, et l'une des explications possibles est que la Chine connaît une économie à double vitesse : foudroyante à l'est et déplorable à l'ouest (et au centre).

FIGURE 2.2

### La répartition géographique du PIB par habitant selon la province, 2006

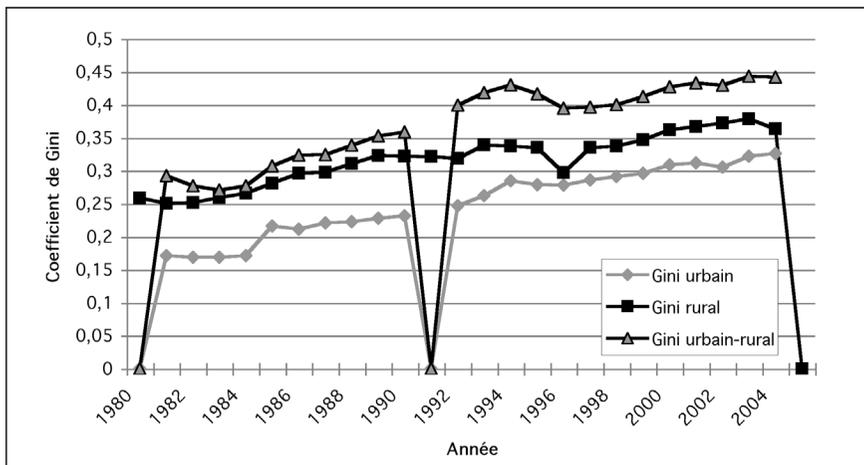


## 2.4 LES DISPARITÉS ENTRE LES RÉGIONS URBAINES ET RURALES (DIMENSION SECTORIELLE)

L'écart colossal entre les revenus à la ville et à la campagne représente un aspect déterminant des disparités régionales en Chine. Pour exposer la gravité du problème, notons que les coefficients de Gini urbains et ruraux ont fluctué

de 0,17 à 0,33 et de 0,25 à 0,36 respectivement de 1981 à 2004, tandis que le coefficient de Gini entre les villes et les campagnes a varié de 0,29 à 0,44 pour cette même période (Yonghong, 2006). À partir de ces observations, on constate que la part la plus importante des inégalités est attribuable au différentiel de revenu entre les régions urbaines et rurales (voir la figure 2.3). C'est spécifiquement ce que tente d'illustrer Chen (2002) lorsqu'il avance que l'écart grandissant entre les revenus urbains et les revenus ruraux est le facteur le plus important des inégalités régionales en Chine.

FIGURE 2.3  
L'évolution des coefficients de Gini urbains,  
ruraux et interurbains-ruraux



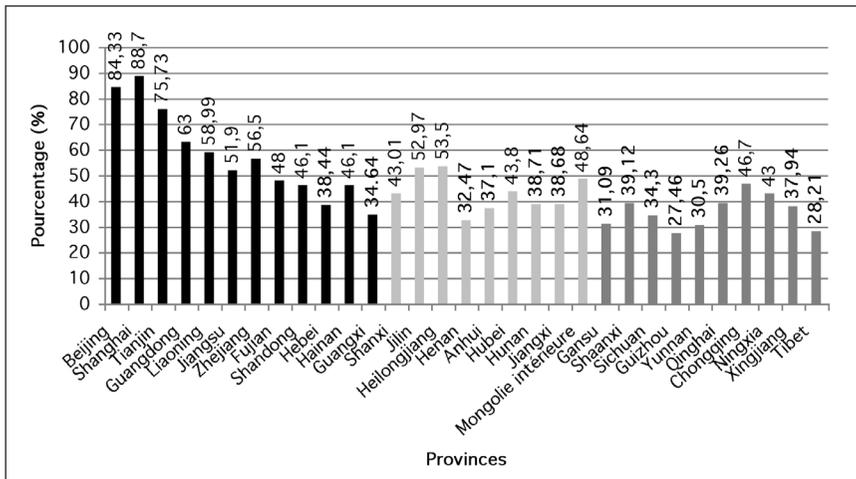
**Note:** Les sauts des courbes indiquent la non-disponibilité des statistiques.

Source: Yonghong, 2006.

Si l'on étudie la corrélation entre le taux de croissance et le degré d'urbanisation, on remarque que la croissance des régions fortement urbanisées est plus élevée que celle des régions agricoles faiblement urbanisées. En effet, les données du *China Statistical Yearbook* (2007) indiquent que Shanghai, la municipalité chinoise la plus urbanisée (88,70 %), a aussi connu la plus forte croissance du PIB par habitant (57 695 yuans), tandis que Guizhou, la province chinoise la moins urbanisée (27,46 %), a aussi connu la plus faible croissance du PIB par habitant (5 787 yuans). Sans nul doute, les données suggèrent qu'il existe une relation positive entre le taux d'urbanisation et la valeur de la production totale. (Voir le chapitre 8 pour une étude de cas sur les facteurs d'inégalité urbaine-rurale.)

Il serait tout aussi intéressant d'examiner la répartition géographique des villes chinoises pour déterminer s'il y a concentration spatiale des milieux urbains dans l'une des trois régions. En observant les données du *China Statistical Yearbook* (2007), on voit que les provinces côtières connaissent généralement un coefficient d'urbanisation beaucoup plus accentué que celui des provinces intérieures. Conséquemment, seulement une province de la région est détenait un taux de population urbaine inférieur à 40 % durant l'année 2006, alors que c'était le cas pour 14 des 20 provinces situées dans les régions de l'ouest et du centre (voir la figure 2.4). De façon similaire, la figure 2.5 illustre la forte concentration des milieux urbains sur la côte littorale chinoise.

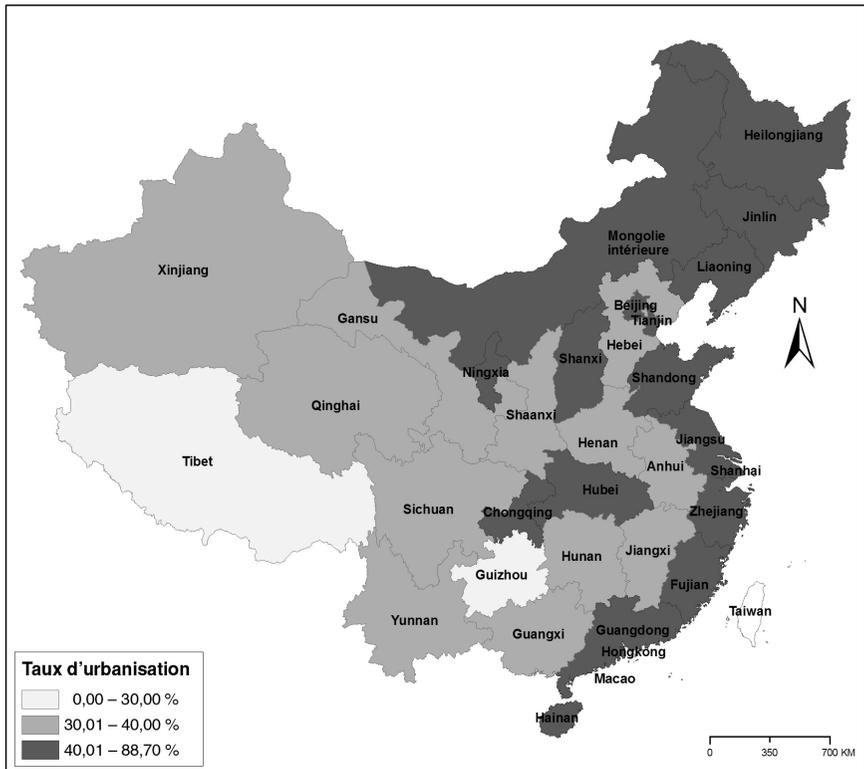
FIGURE 2.4  
La population urbaine par province, 2006



Source: *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 4-4.

Enfin, Chang (2002) et Chen (2002) avancent que l'urbanisation est un moyen efficace de développer le secteur industriel et de réduire, ou du moins de stabiliser, les inégalités entre les régions urbaines et rurales. Cependant, comme une forte proportion de la population chinoise habite les régions rurales, il faudra plusieurs années avant que le transfert de main-d'œuvre agricole vers le secteur urbain soit réalisé. Comme l'indique Kuznets (1995), il est probable que les disparités augmentent au cours de la période transitoire, mais elles devraient, à long terme, connaître une diminution non négligeable.

FIGURE 2.5  
Le découpage provincial de l'urbanisation en Chine, 2006



## 2.5 LES DISPARITÉS ETHNIQUES ENTRE LA MAJORITÉ ET LES MINORITÉS (DIMENSION SOCIALE)

On compte en Chine 55 minorités ethniques officielles, représentant approximativement 9 % de la population totale<sup>5</sup> (Mackerras, 1998, p. 805). C'est principalement dans la zone ouest du pays, dans les villages les plus montagneux et les plus faiblement développés en infrastructure que se concentrent les ethnies minoritaires. En effet, le tableau 2.2 démontre qu'on retrouve plus de 70 % de la population ethnique dans l'ouest chinois, tandis que les régions de l'est et du centre accueillent chacune seulement 14 % de la population minoritaire.

5. La taille gigantesque de la population chinoise amène le total des ethnies minoritaires à quelque cent millions d'habitants répartis sur cinq huitièmes du territoire.

TABLEAU 2.2  
Les ethnies minoritaires par région et province, 2000

Région	Population totale	Population minoritaire	Proportion (%) de la population minoritaire par rapport au total chinois dans chaque province	Proportion (%) de la population minoritaire par rapport au total des minorités
<b>Total Chine</b>	<b>1 242 612</b>	<b>105 226</b>	<b>8,41</b>	<b>100,00</b>
<b>Est</b>	<b>484 162</b>	<b>15 032</b>	<b>–</b>	<b>14,26</b>
Beijing	13 569	585	4,30	0,56
Tianjin	9 849	267	2,70	0,25
Hebei	66 684	2 903	4,30	2,76
Liaoning	41 824	6 718	16,10	6,38
Shanghai	16 408	104	0,60	0,10
Jiangsu	73 043	260	0,40	0,25
Zhejiang	45 931	395	0,90	0,38
Fujian	34 098	584	1,70	0,55
Guangdong	85 225	1 269	1,50	1,21
Shandong	89 972	633	0,70	0,60
Hainan	7 559	1 314	17,40	1,25
<b>Centre</b>	<b>408 927</b>	<b>15 004</b>	<b>–</b>	<b>14,27</b>
Shanxi	32 471	103	0,30	0,10
Jilin	26 802	2 453	9,10	2,33
Heilongjiang	36 237	1 772	4,90	1,68
Anhui	59 000	398	0,70	0,38
Jiangxi	40 397	126	0,30	0,12
Henan	91 237	1 144	1,20	1,09
Hubei	59 509	2 597	4,40	2,47
Hunan	63 274	6 411	10,10	6,10
<b>Ouest</b>	<b>349 519</b>	<b>75 191</b>	<b>–</b>	<b>71,47</b>
Guangxi	43 854	16 830	38,40	16,00
Mongolie intérieure	23 323	4 858	20,80	4,62
Sichuan	112 861	6 093	5,40	5,79
Guizhou	35 248	13 336	37,80	12,67
Yunnan	42 360	14 159	33,40	13,46
Tibet	2 616	2 458	93,90	2,34
Shaanxi	35 365	176	0,50	0,17
Gansu	25 124	2 199	8,70	2,09
Qinghai	4 823	2 217	46,00	2,11
Ningxia	5 486	1 896	34,60	1,80
Xinjiang	18 459	10 969	59,40	10,42

**Note :** Les données sur Chongqing sont incluses dans les statistiques de la province du Sichuan.

Source : Adapté de Bhalla et Qiu (2006), p. 46, et calculs des auteurs (données tirées du recensement national de la population, 2000).

Nous savons que la structure économique de l'ouest est beaucoup moins développée que celle de l'est, qui connaît par ailleurs une expansion rapide et continue. Cela dit, il n'est pas surprenant d'apprendre que le niveau de vie des populations ethniques, demeurant principalement dans les régions occidentales, est inférieur à celui de la majorité han, habitant presque exclusivement la frontière orientale. Gustafsson et Shi (2003) précisent que la dimension géographique joue un rôle crucial dans la répartition du revenu des populations chinoises, étant donné que le revenu par habitant est fortement corrélé au PIB provincial. Cela signifie que les politiques économiques préférentielles de l'est ont contribué à accroître les inégalités entre les minorités ethniques et la majorité, puisque l'accent a été mis sur la croissance des provinces côtières et non sur celle de l'ensemble du territoire chinois. En conséquence, les habitants des régions méridionales ont vu leur revenu gonfler, mais ça n'a pas été le cas pour tous les habitants des régions intérieures.

Dans le même ordre d'idées, Bhalla et Qiu (2006) notent dans leur étude que les municipalités comptant une plus faible proportion d'ethnies minoritaires détiennent à la fois un PIB par habitant et un revenu rural par habitant plus élevés. En effet, les données du *Statistical Yearbook of Guangxi* (1998) et du *Statistical Yearbook of Guizhou* (1998) montrent que le revenu annuel des minorités ethniques représente seulement 78 et 83 % respectivement du revenu annuel de la majorité han. Il en est de même pour les dépenses en matière de nourriture, de vêtement et de logement ; pour chacune de ces catégories, les ethnies minoritaires dépensent substantiellement moins que la majorité. Mais alors, comment expliquer cette iniquité sociale entre les groupes de population ?

Tout d'abord, les Hans dominent généralement le secteur industriel à la fois rentable et payant, tandis que les minorités ethniques pratiquent davantage l'agriculture pour subvenir à leurs besoins de base. D'autre part, le bagage scolaire non favorable des minorités ethniques contribue à diminuer considérablement leurs possibilités de développement professionnel. Plus précisément, la qualité de l'enseignement dans les régions rurales où vivent des minorités ethniques est dans la plupart des cas lamentable étant donné leur isolement économique, les conditions difficiles de transport et le climat rigoureux (Cao, 2008). Il n'est donc pas surprenant que les minorités ethniques soient désavantagées en matière de capital humain comparativement à la majorité han (voir le chapitre 7 pour un exposé de l'inégalité en matière d'éducation entre les minorités ethniques et la majorité han). En résumé, le retard des populations minoritaire peut être attribuable à un ensemble de facteurs, parmi lesquels on trouve souvent l'éloignement géographique, l'absence d'infrastructures fonctionnelles et le bagage culturel (par exemple, les croyances religieuses, les coutumes traditionnelles et la perception du rôle de l'éducation).

Il est clair que l'inégalité en Chine n'a cessé de croître au cours des dernières années et représente une menace importante à la stabilité économique et politique du pays. Avant d'envisager des solutions durables pour réduire ce déséquilibre global, il faut comprendre les conditions à l'origine des disparités chinoises. Nous consacrerons donc les chapitres 3 et 4 aux facteurs d'influence économique et sociale ayant une influence notable sur l'évolution des écarts entre les régions côtières et intérieures, entre les villes et les campagnes et entre les minorités ethniques et la majorité han.

# L'INÉGALITÉ CHINOISE ET LES FACTEURS D'INFLUENCE ÉCONOMIQUE

**D**ans les deux premiers chapitres nous avons décrit les diverses formes d'inégalité qui sévissent en Chine depuis plus de trois siècles. Maintenant que le contexte général a été présenté, il importe d'examiner en profondeur les facteurs qui ont une influence notable sur le déséquilibre global. Dans les chapitres 3 et 4, nous nous pencherons spécifiquement sur cette question, pour analyser dans le premier les facteurs d'influence économique et dans le second les facteurs d'influence sociale. La politique d'ouverture préférentielle, la répartition spatiale des investissements directs à l'étranger (IDE) et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) feront l'objet de ce présent chapitre.

## 3.1 LA POLITIQUE D'OUVERTURE PRÉFÉRENTIELLE

### 3.1.1 CHRONOLOGIE DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES CHINOISES<sup>1</sup>

La croissance fulgurante de la Chine a été rendue possible grâce à un ensemble de réformes visant l'amélioration du fonctionnement économique interne et l'intégration aux activités de commerce international (Démurger, 2000). Arrivée à la fin des années 1970, l'économie chinoise a connu d'énormes difficultés puisque la stratégie de développement poursuivie (fondée sur l'autosuffisance et donnant priorité à l'industrie lourde) ne permettait plus d'atteindre l'efficacité nationale. C'est ainsi que le gouvernement chinois a décidé de réformer l'économie, mais de façon très graduelle et géographiquement limitée.

L'instauration des zones économiques spéciales (ZES) dès juillet 1979 a marqué le début de la période transitoire. En effet, les provinces littorales du Guangdong et du Fujian ont bénéficié de politiques préférentielles leur donnant accès à une vaste gamme de privilèges économiques. Plus précisément, les villes de Shenzhen, de Zhuhai et de Shantou (situées dans la province du Guangdong) ainsi que celle de Xiamen (située dans la province du Fujian) ont constitué les premiers laboratoires d'expérimentation de la nouvelle « économie socialiste de marché ». Ces quatre ZES devaient servir de « fenêtres » aux provinces intérieures de la Chine, dans le but de diffuser progressivement les bienfaits de l'ouverture économique. Malgré cela, Brun *et al.* (2002) soulignent que « les dirigeants chinois ont choisi de favoriser la croissance aux dépens d'une certaine équité, au moins à court et moyen termes » (p. 63).

À la suite du succès remarquable des ZES, l'administration chinoise a décidé, en 1984, d'élargir sa stratégie d'ouverture à 14 villes côtières pour obtenir une plus grande inclusion dans l'économie mondiale (Démurger, 2000). L'organisation de ces villes ressemble beaucoup à celle qui régissait les ZES ; ainsi plusieurs zones de développement technologique et économique ont été mises en place. L'année 1988 marque, quant à elle, la création d'une cinquième ZES : l'île de Hainan se voit transformée en atelier expérimental des forces du marché. Peu de temps après, le gouvernement accepte de donner le coup d'envoi à la « stratégie de développement économique côtière<sup>2</sup> », qui intègre, en essence, la totalité de la frontière méridionale aux marchés internationaux<sup>3</sup> (Ge, 1999).

1. Pour un repère historique détaillé des réformes économiques chinoises, voir Démurger (2000).

2. En anglais : « *Coastal area economic development strategy* ».

3. La région côtière chinoise couvre approximativement 320 000 kilomètres carrés et sa population totale s'élève à 160 millions. En plus, sa capacité productive représente environ 45 % de la valeur agraire et industrielle totale du pays (Ge, 1999, p. 1282).

L'ambitieux projet urbain de Pudong a pris naissance en avril 1990 et confirme l'engagement chinois de poursuivre l'instauration des réformes économiques. Il s'agit d'exploiter le district shanghaien situé sur la rive est de la rivière Huangpu afin d'y construire un nouveau quartier d'affaires ainsi qu'un véritable tremplin vers le monde extérieur (Cao *et al.*, 2000). D'ailleurs, non seulement la nouvelle zone de développement bénéficie-t-elle des mêmes politiques préférentielles que les ZES, mais, dans certains cas, elle surpasse leur degré de libéralisme ! Comme l'indique le *Shanghai Star*, Pudong connaîtra une transformation radicale pour devenir le « futur Manhattan de la Chine » ou encore le « centre financier asiatique du XXI<sup>e</sup> siècle » (Wu, 1998, p. 133). En 1992, Deng Xiaoping effectue une visite dans le sud de la Chine pour exprimer son soutien indéfectible à la « politique d'ouverture et de réforme ». Plus précisément, il prononce à Shenzhen, à Zhuhai et à Shanghai une série de discours sur les succès et les échecs des réformes économiques des quinze dernières années (Cao *et al.*, 2000). L'idée principale est que la Chine n'a guère le choix de continuer sur le chemin de l'ouverture économique pour réussir à atteindre son plein potentiel dans les années à venir.

Enfin, on voit clairement que le système économique chinois a connu d'importants changements depuis le retour au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978. La Chine s'est éloignée graduellement de son ancien système d'économie planifiée pour atteindre aujourd'hui les rangs des plus grands joueurs internationaux. Il reste toutefois à savoir quel a été l'impact de cette transition économique vers l'extérieur sur l'inégalité régionale en Chine.

### 3.1.2 LA POLARISATION DES ACTIVITÉS ET SES IMPACTS RÉGIONAUX

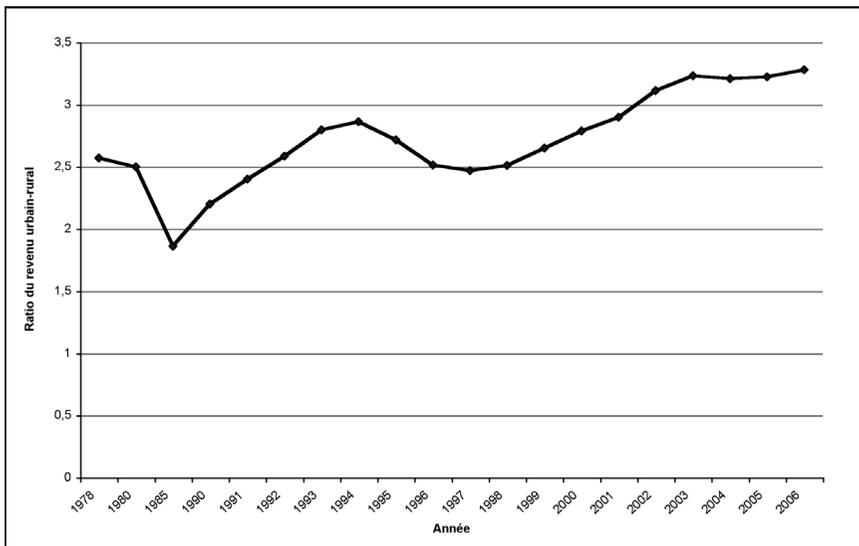
Les choix institutionnels qui ont, au départ, favorisé le développement économique des provinces littorales ont contribué sans conteste à accroître l'écart de revenu entre les trois régions géographiques chinoises. En effet, Catin et Van Huffel (2004) indiquent que « le revenu moyen des provinces maritimes représentait une fois et demie celui de l'ouest avant les réformes, mais [qu']il était déjà plus de deux fois supérieur au début des années 1990 » (p. 10). De façon similaire, la stratégie de développement côtier a encouragé l'expansion rapide des usines de transformation afin que la Chine profite pleinement de son avantage comparatif, soit l'abondance quasi illimitée d'une main-d'œuvre bon marché (Fu, 2004). Comme la structure industrielle est beaucoup plus sophistiquée le long de la côte sud-est, il n'est pas surprenant que les activités d'exportation se soient concentrées dans cette région. D'ailleurs, la part des provinces littorales dans les exportations chinoises est passée de 78,8 à 91,5 % entre 1993 et 2002, ce qui illustre la concentration des activités économiques à la frontière maritime chinoise (Catin et Van Huffel, 2004, p. 13). Bref, le

traitement préférentiel accordé à quelques villes situées stratégiquement a accentué les différences de revenu entre les provinces côtières et les provinces intérieures de la Chine.

Depuis l'introduction des réformes économiques, la disparité de revenu entre les habitants urbains et ruraux a d'abord diminué de 1978 à 1985 pour ensuite augmenter progressivement à partir de 1986 (voir la figure 3.1). Jianlin (2004) explique que, durant la première phase (1979 à 1985), le gouvernement chinois a augmenté le prix des biens agricoles en même temps qu'il introduisait le nouveau système d'agriculture sous contrats. Par conséquent, le revenu des fermiers a augmenté significativement et le ratio du revenu urbain-rural a atteint sa valeur la plus faible, soit 1,86 durant l'année 1985. Malgré l'important progrès accompli, l'intégration chinoise dans le monde a nettement favorisé le secteur industriel au détriment du secteur agricole en concédant des traitements préférentiels d'impôts aux entreprises étrangères. L'objectif principal était d'absorber une quantité massive d'IDE, d'étendre les activités de commerce international et d'acquérir les nouvelles technologies pour développer l'industrie des exportations (Wu, 1998). On comprend vite que l'accent était mis sur l'élargissement du secteur urbain, ce qui creusait l'écart de revenu entre citadins et paysans.

FIGURE 3.1

### Évolution du ratio du revenu urbain-rural, 1978-2006



Source : *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 10-2.

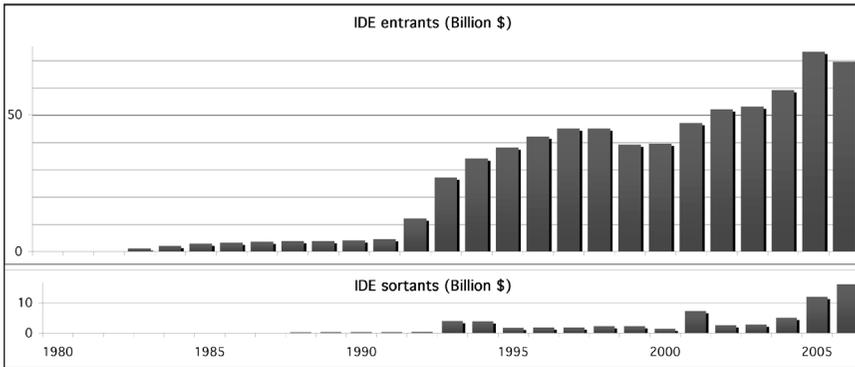
Étant donné que la plupart des minorités ethniques dépendent de l'agriculture pour gagner leur vie, l'ouverture économique vers l'extérieur, axée en majeure partie sur les secteurs secondaire et tertiaire, a contribué à l'accroissement des inégalités entre la majorité et les minorités. Mackerras (1998) précise qu'au sein même des régions minoritaires, les Hans dominent généralement les entreprises industrielles rentables. Autre point important à considérer, la « politique d'ouverture et de réforme » a été mise en œuvre de façon géographiquement sélective le long de la frontière est de la Chine, ce qui a favorisé la croissance économique des provinces côtières. Puisque nous savons déjà que la plupart des ethnies minoritaires sont fortement concentrées dans la zone ouest de la Chine, il devient évident que la stratégie de développement adoptée a amplifié les disparités de revenu entre les minorités ethniques et la majorité. Les entreprises étrangères qui sont venues s'installer sur le territoire chinois voulant minimiser à tout prix leurs coûts de production et l'éloignement des régions intérieures se traduisant par une augmentation des coûts de transport, l'attrait de ces dernières pour les premières s'est vu considérablement limité (Bhalla et Qiu, 2006). Tout compte fait, la prédominance accordée au secteur agricole et l'isolement géographique de la population minoritaire constituent un double désavantage pour son niveau de croissance économique.

## **3.2 LA RÉPARTITION SPATIALE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)**

### **3.2.1 LA DISTRIBUTION RÉGIONALE ET SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS**

La modernisation de l'économie a joué un rôle décisif dans l'essor des IDE réalisés en Chine. La figure 3.2 montre la fulgurante croissance des investissements étrangers à partir des années 1990, époque où l'administration chinoise a démontré son plein engagement envers les réformes économiques de marché (OECD, 2002). L'année 2005 marque, quant à elle, le record d'entrées d'IDE avec 72,4 milliards de dollars investis (UNCTAD, 2006). Malgré l'influx rapide des investissements étrangers, leur distribution a surtout été concentrée dans les provinces côtières. D'ailleurs, les statistiques du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (OECD, 2003, p. 201) indiquent que 86 % des IDE cumulatifs ont été, en 2001, absorbés par l'est, tandis que le centre et l'ouest ont bénéficié respectivement de seulement 8,8 % et 5,3 % de ces fonds.

FIGURE 3.2  
L'évolution des IDE chinois (en milliards de dollars)



Source : Durand *et al.*, 2008, p. 120.

La province du Guangdong a été le choix privilégié des investisseurs internationaux, grâce à sa proximité géographique avec le port de Hong Kong et à sa facilité d'accès aux trois ZES (Shenzhen, Zhuhai et Shantou). À elle seule, la province du Guangdong a réussi à attirer 28,2 % des flux cumulés d'IDE (en date de l'année 2000), alors que sa population et sa part dans la production nationale ne représentent qu'une fraction minime du total chinois (OECD, 2003, p. 45)<sup>4</sup>. Les provinces de Fujian et de Jiangsu ont elles aussi occupé des positions privilégiées en matière d'investissements étrangers, absorbant chacune environ 10 % du stock national (OECD, 2002, p. 23). Ensemble, Guangdong, Fujian et Jiangsu ont reçu plus de 50 % des flux cumulés d'IDE ! Le tableau 3.1 illustre la distribution provinciale des IDE et expose le déséquilibre incontestable qui prévaut entre régions littorales et intérieures. Il existe toutefois une explication logique à ce problème : les provinces côtières de la Chine forment un réel paradis fiscal pour les investisseurs étrangers en plus de bénéficier d'une position géographique stratégique. D'après Maddison (2007, p. 89), une part plus appréciable d'investissements étrangers aurait atteint les régions intérieures si les incitatifs fiscaux avaient été uniformisés à l'échelle du pays. Cela dit, par ses politiques d'ouverture préférentielles, le gouvernement central accepte que les régions méridionales (en commençant par les ZES) bénéficient d'une quantité d'IDE substantiellement plus grande que l'ouest et le centre (OECD, 2003) !

4. En 2000, la population du Guangdong représentait 6,8 % du total chinois et sa part dans le PIB national, seulement 11 %.

TABLEAU 3.1  
Distribution provinciale des IDE cumulatifs, 2000

Province	Projets (Nombre)	Valeur en millions de dollars US	Pourcentage (%) de la valeur
<b>Total Chine</b>	<b>363 885</b>	<b>3 483,46</b>	<b>100,0</b>
<b>Est</b>			
Beijing	14 725	14 398,43	4,13
Tianjin	13 029	13 274,61	3,81
Hebei	9 619	6 769,48	1,95
Liaoning	21 218	14 844,50	4,26
Shanghai	22 032	28 339,79	8,14
Jiangsu	40 569	43 730,47	12,55
Zhejiang	18 369	11 187,59	3,21
Fujian	27 766	33 510,38	9,62
Guangdong	84 237	98 192,10	28,19
Shandong	29 046	21 109,10	6,06
Hainan	8 894	6 229,78	1,79
<b>Centre</b>			
Shanxi	2 106	1 525,85	0,44
Jilin	5 964	2 921,67	0,84
Heilongjiang	6 198	3 663,92	1,05
Anhui	4 677	3 034,30	0,87
Jiangxi	5 236	2 712,87	0,78
Henan	6 325	4 317,43	1,24
Hubei	8 157	6 429,56	1,85
Hunan	5 721	5243,40	1,51
<b>Ouest</b>			
Guangxi	7 003	6 943,50	1,99
Mongolie intérieure	1 512	640,89	0,18
Sichuan	5 404	3 178,58	0,91
Chongqing	2 898	2 248,86	0,65
Guizhou	1 423	422,38	0,12
Yunnan	1 959	969,78	0,28
Tibet	20	0,03	0,0
Shaanxi	3 197	3 045,95	0,87
Gansu	1 379	456,16	0,13
Qinghai	242	19,68	0,01
Ningxia	587	128,56	0,04
Xinjiang	1 002	369,67	0,11
Ministères centraux et commissions	1 601	8 458,70	2,43

Source: Adapté de OECD, 2003, p. 56.

Un autre point intéressant à considérer est celui de la répartition sectorielle des investissements étrangers. Notamment, la grande majorité des IDE réalisés en Chine ont été canalisés au sein des secteurs secondaire et tertiaire (voir le tableau 3.2). De 1978 à 2000, 60,9 % de la valeur des IDE contractés étaient dirigés vers l'industrie, tandis que seulement 1,8 % était destiné aux secteurs de l'agriculture et de l'extraction (OECD, 2003, p. 47). À vrai dire, l'attrait principal de la Chine demeure ses coûts extrêmement faibles en main-d'œuvre, qui incitent bon nombre d'investisseurs étrangers à réaliser leurs projets dans l'espace chinois. Bien entendu, le secteur manufacturier constitue le plus grand bénéficiaire, attirant à lui seul 63,5 % des IDE effectués en Chine pendant l'année 2000 (OECD, 2003, p. 202). Comment dès lors imaginer la supériorité des communautés rurales sur les immenses agglomérations urbaines ?

TABLEAU 3.2

**Distribution sectorielle des flux cumulatifs d'IDE : industries primaire, secondaire et tertiaire, 2000**

Secteur (%)	Projets (Quantité)	Pourcentage (%)	Valeur contractuelle (millions de dollars)	Pourcentage (%)
Total	363 885	100,0	676 097	100,0
Primaire	10 355	2,9	12 310	1,8
Secondaire	265 609	73,0	411 534	60,9
Tertiaire	87 921	24,2	252 253	37,3

Source : OECD, 2003, p. 201.

### 3.2.2 LES FACTEURS DÉTERMINANT LA RÉPARTITION DES IDE<sup>5</sup>

Plusieurs facteurs jouent un rôle capital dans les décisions d'investissements en Chine. Examinons les motifs expliquant la répartition manifestement déséquilibrée des IDE entre les provinces côtières et intérieures.

D'abord, la politique gouvernementale joue un rôle prééminent dans la concentration des IDE dans les provinces littorales. L'ouverture de la Chine au monde extérieur s'est faite de façon très graduelle et géographiquement sélective. Ainsi, la quasi-totalité des « zones ouvertes » a été instaurée le long de la frontière méridionale afin de restreindre l'expérimentation du système

5. À moins d'indication contraire, toutes les données de cette section se réfèrent à OCDE, 2002, p. 61-63.

économique de marché. À l'évidence, les choix institutionnels du gouvernement ont doté les régions côtières d'un climat extrêmement favorable aux IDE, tandis que le reste du pays n'a aucunement profité de ces mêmes conditions. L'emplacement géographique représente un second facteur d'importance puisque la plupart des investissements étrangers en Chine sont liés aux industries exportatrices. De ce fait, l'accessibilité aux réseaux de transports internationaux est une exigence incontournable qui confère des atouts déterminants aux provinces littorales, d'autant que bon nombre d'investisseurs chinois résidant à l'étranger sont originaires de ces mêmes provinces côtières. Par ailleurs, le climat a une influence majeure sur les décisions d'investissement. Ainsi, la zone intérieure chinoise est caractérisée par plusieurs régions montagneuses et désertiques, de telle sorte qu'une superficie importante des terres n'est ni cultivable ni habitable. Cela étant dit, les réseaux de transport sont limités tout comme les services de télécommunication et les infrastructures (comparativement à l'est chinois). Dès lors, on comprend pourquoi les investisseurs internationaux privilégient les provinces côtières où l'on trouve des conditions climatiques bien moins rigoureuses.

Ensuite, les investissements du gouvernement central ont joué un rôle déterminant dans la distribution géographique des IDE. Depuis l'ère des réformes, une proportion croissante des investissements gouvernementaux a été allouée aux provinces côtières. En effet, approximativement 42 % des projets ont été accordés à l'est de 1976 à 1980, contre seulement 30 % au centre et 20 % à l'ouest. En 2000, les statistiques ont énormément changé : environ 58 % des investissements globaux étaient attribués à l'est, alors que seulement 22 % étaient destinés au centre et 16 % à l'ouest (OECD, 2002, p. 62). Bien entendu, les différents degrés d'engagement gouvernemental ont eu une incidence directe sur le climat d'investissement. La Chine orientale s'est dotée d'une gamme complète d'infrastructures modernes et jouit d'un taux élevé d'urbanisation. À l'inverse, la Chine occidentale se caractérise par des infrastructures moins développées et des taux d'urbanisation beaucoup plus faibles. Bref, la concentration des projets d'investissements gouvernementaux dans les provinces côtières a conduit à la répartition inégale des IDE.

Enfin, le régime de propriété exerce un impact décisif sur la répartition des investissements des entreprises transnationales. En effet, Gipouloux (1998) souligne que « l'IDE progresse là où se désagrège l'emprise des entreprises d'État sur le système industriel » (p. 8). En outre, ces entreprises d'État ont de lourdes dettes, une gestion insatisfaisante de même qu'une productivité décroissante. Parallèlement, elles épuisent une part importante des ressources financières tout en limitant le développement d'un tissu industriel recherché par les IDE. Étant donné la forte concentration du secteur public (60-80 %

de la production industrielle totale) dans les provinces intérieures<sup>6</sup>, l'implantation de firmes internationales se fait rare dans ces régions. En revanche, les provinces maritimes chinoises comptent une très faible proportion d'entreprises publiques et, par ricochet, la quantité la plus significative d'IDE au pays. Enfin, le rapport de l'OCDE (2002) sur l'IDE en Chine spécifie que le développement tardif du secteur privé dans les zones de l'ouest et du centre chinois représente un sérieux frein à leur croissance économique.

### 3.3 L'ADHÉSION À L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

#### 3.3.1 LA RESTRUCTURATION SECTORIELLE<sup>7</sup>

Il est généralement accepté qu'une plus grande inclusion dans l'économie mondiale accroît l'efficacité économique, mais dans le cas particulier de la Chine, il est probable que l'inégalité régionale augmente considérablement, de telle sorte que son adhésion à l'OMC est remise en question (Anderson *et al.*, 2004 ; Hertel *et al.*, 2004). L'intégration dans le commerce international joue un rôle déterminant dans la restructuration des activités chinoises. Examinons les ajustements sectoriels qui découlent de l'ouverture économique croissante.

Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation devraient connaître une diminution importante de leur productivité avec l'ouverture des barrières commerciales. Comme l'indique un spécialiste du ministère de l'Agriculture de la Chine (Fewsmith, 2001, p. 581), non seulement les céréales échangées sur les marchés internationaux sont de meilleure qualité, mais les prix sont également moins élevés que la production domestique. Cela étant dit, on pourrait s'attendre à ce que les importations croissent de façon dramatique, le riz et le maïs étant les plus durement touchés avec des augmentations de 969,3 et 345,7 %, respectivement. En ce qui a trait aux secteurs du textile et de l'habillement, ceux-ci devraient faire l'objet d'une hausse de productivité importante, surtout une fois l'accord multifibre (AMF)<sup>8</sup> démantelé. En parti-

6. En 2000, la part occupée par le secteur privé était de 86,3 % à l'est, de 70,8 % au centre et de 55 % à l'ouest. On constate ainsi que la grande majorité (75 %) du secteur public se situe parmi les provinces intérieures de la Chine (OCDE, 2002, p. 63).

7. À moins d'indication contraire, les données de cette section réfèrent à l'étude menée par Li et Zhai (2002). Les statistiques proviennent d'une simulation qui prend en compte les effets de l'adhésion complète de la Chine à l'OMC. L'année 2010 est utilisée comme point de référence pour mesurer l'évolution des indicateurs économiques.

8. L'accord multifibre (AMF) a été mis en place en 1974 pour régir les exportations de textile et de vêtements destinées aux pays industrialisés. Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sous les auspices de l'OMC, l'accord multifibre a pris fin et les quotas ont été levés.

culier, la production du textile et de vêtements augmenterait de 43 et 70 % respectivement, tout comme leur exportation croîtrait d'environ 180 et 206 % ! Finalement, les secteurs de l'automobile et de l'industrie lourde devraient connaître une diminution non négligeable de productivité, principalement à cause du haut degré de protection internationale. De ce fait, l'accroissement des importations d'automobiles est estimé à environ 679,7 %.

### 3.3.2 TRANSFORMATION DES INÉGALITÉS URBAINES-RURALES

Selon les observations d'Anderson *et al.* (2004), l'adhésion chinoise à l'OMC entraîne une accentuation des inégalités de revenu ville/campagne. En principe, le prix des biens agricoles devrait chuter plus que celui des biens non agricoles qui exigent une grande quantité de main-d'œuvre, ce qui exacerbe la pauvreté rurale (Hertel *et al.*, 2004). Par ailleurs, comme les produits agricoles sont marqués par un accroissement remarquable des importations, les fermiers ruraux connaissent des pertes de revenu non négligeables. En revanche, les exportations de produits manufacturiers augmentent de beaucoup avec l'élimination des tarifs douaniers, ce qui encourage la production dans le secteur industriel (Anderson *et al.*, 2003).

Li et Zhai (2002) indiquent en outre que la répartition des gains liés à l'intensification commerciale de la Chine favorise nettement les ménages urbains. Cela s'explique par l'augmentation inégale des revenus : une fois toutes les réformes associées à l'OMC instaurées (en 2010), les ménages urbains devraient avoir connu une augmentation de revenu de l'ordre de 2,6 %, mais les ménages ruraux une augmentation de 1,6 % (Li et Zhai, 2002, p. 81) ! Bien entendu, ces statistiques illustrent clairement l'avantage comparatif de la Chine, soit l'exportation de biens nécessitant une grande quantité de main-d'œuvre non qualifiée et l'importation de biens qui exigent un grand apport de capitaux (Hertel *et al.*, 2004 ; Li et Zhai, 2002). En bref, l'ouverture économique chinoise bénéficie surtout au secteur industriel hautement intégré dans le commerce international, au détriment du secteur agricole plus voué à la consommation domestique.

### 3.3.3 LES IMPACTS RÉGIONAUX

Étant donné que les économies régionales ont des facteurs de production extrêmement hétérogènes, les retombées économiques de l'adhésion chinoise à l'OMC se font ressentir différemment dans les diverses provinces. En considérant les avantages comparatifs des trois zones géographiques de la Chine, Li et Zhai (2002) révèlent que l'est est mieux positionné pour se spécialiser dans le secteur des services et la fabrication de biens manufacturés, tandis

que l'ouest et le centre sont plus productifs dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière (voir le tableau 3.3). À coup sûr, la zone côtière sera la principale bénéficiaire de la libéralisation commerciale, de la même façon que la zone intérieure sera la principale victime de pertes.

Nous avons démontré plus haut que le rendement des biens agricoles et celui des biens nécessitant un fort apport en capital devraient fléchir considérablement au profit des secteurs manufacturiers exigeant beaucoup de main-d'œuvre. Selon les constats de Li et Zhai (2002), les provinces de Guangdong, de Fujian et de Shanghai en seraient les grandes gagnantes, car elles sont, d'une part, les plus importantes productrices de biens manufacturés et, d'autre part, les plus orientées vers l'exportation. Les provinces intérieures, cependant, verraient leur production agricole diminuer remarquablement, ce qui entraînera des pertes de revenu très importantes (Fewsmith, 2001 ; Hertel *et al.*, 2004 ; Hertel et Zhai, 2006). Il ne fait ainsi aucun doute que l'adhésion de la Chine à l'OMC donne lieu à l'intensification des inégalités de revenu entre zone côtières et zones intérieures.

### 3.3.4 LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES

Le déclin du secteur agricole libère une portion importante de main-d'œuvre non qualifiée, ce qui contribue à augmenter le taux de chômage (à court et à moyen terme) et force plusieurs millions de fermiers à quitter leur emploi agricole pour un emploi non agricole. En effet, comme l'indique Anderson (2003), ces conditions poussent la population rurale à émigrer vers les grands centres urbains afin d'améliorer leurs conditions de travail et d'obtenir des emplois mieux rémunérés. D'ailleurs, environ six millions de travailleurs agricoles devraient se déplacer dans les secteurs manufacturés et des services au cours de la période suivant l'adhésion à l'OMC (Anderson *et al.*, 2004 ; Ianchovichina et Martin, 2004 ; Li et Zhai, 2002).

Il faut toutefois garder en tête que le revenu de la main-d'œuvre qualifiée augmente davantage que celui de la main-d'œuvre semi-qualifiée, lequel, à son tour, s'accroît plus rapidement que celui de la main-d'œuvre non qualifiée (Hertel *et al.*, 2004). Plus précisément, les personnes détenant une éducation postsecondaire bénéficieront des développements de la technologie de pointe et des services financiers, tandis que les ouvriers ordinaires devront faire face à une immense concurrence (provenant essentiellement des travailleurs de la campagne) pour obtenir les emplois (Fewsmith, 2001). On peut donc dire que les gains les plus importants seront attribués à la main-d'œuvre qualifiée urbaine, étant donné l'augmentation salariale liée à des emplois requérant des compétences de plus en plus spécialisées, alors que les pertes les plus importantes seront réservées à la main-d'œuvre rurale non qualifiée, à cause de la demande décroissante des produits agricoles.

TABLEAU 3.3  
Les avantages comparatifs des provinces en 1997\*

Province	Agri- culture	Exploi- tation minière	Exploi- tation	Biens de consom- mation	Biens intensifs intermé- diaires en capital	Cons- truction	Services
<b>Est</b>	<b>0,49</b>	<b>0,54</b>	<b>1,03</b>	<b>1,26</b>	<b>1,61</b>	<b>0,99</b>	<b>1,22</b>
Beijing	0,15	0,12	0,50	0,75	1,25	1,14	2,00
Tianjin	0,22	0,73	1,06	1,20	2,18	0,86	1,34
Hebei	0,75	1,06	1,14	1,66	1,01	0,97	0,89
Liaoning	0,56	1,12	0,68	1,74	1,28	0,93	1,16
Shanghai	0,09	0,00	0,85	1,49	2,47	0,87	1,45
Jiangsu	0,56	0,33	1,29	1,45	1,67	1,11	0,99
Zhejiang	0,55	0,21	1,46	1,42	2,06	0,92	0,99
Fujian	0,77	0,51	1,05	0,78	1,12	1,12	1,20
Guangdong	0,54	0,49	1,28	0,98	1,80	1,11	1,16
Shandong	0,72	1,36	1,01	1,12	1,30	0,89	1,09
Hainan**							
<b>Centre</b>	<b>0,94</b>	<b>1,66</b>	<b>0,92</b>	<b>1,12</b>	<b>1,02</b>	<b>0,9</b>	<b>0,94</b>
Shanxi	0,54	3,65	0,45	1,51	0,60	1,02	0,97
Jilin	1,02	0,81	0,65	1,07	1,57	0,94	0,99
Heilongjiang	0,72	3,83	0,90	0,93	0,78	0,90	0,87
Anhui	1,10	0,87	1,15	1,40	1,22	0,70	0,81
Jiangxi	1,10	1,06	0,74	0,88	1,07	1,08	1,01
Henan	0,98	1,37	1,06	1,09	0,90	0,97	0,90
Hubei	0,89	0,62	1,23	1,27	1,07	0,74	1,01
Hunan	1,14	1,09	1,15	0,82	0,92	0,87	0,95
<b>Ouest</b>	<b>0,99</b>	<b>1,13</b>	<b>0,78</b>	<b>0,98</b>	<b>0,80</b>	<b>1,18</b>	<b>1,07</b>
Guangxi	1,27	0,97	0,87	0,75	0,73	0,83	1,05
Mongolie intérieure	1,17	1,44	0,80	0,93	0,33	1,09	0,99
Sichuan	1,11	0,74	1,00	0,92	1,06	1,06	0,97
Chongqing	0,91	0,47	0,45	0,85	2,12	1,18	1,11
Guizhou	1,34	0,69	0,86	0,83	0,66	0,93	0,96
Yunnan	0,95	0,45	2,05	0,81	0,45	1,00	0,97
Shaanxi	0,82	1,08	0,62	0,90	1,50	1,27	1,14
Gansu	0,72	1,23	0,60	1,63	0,74	0,55	1,14
Qinghai	0,81	1,24	0,31	0,96	0,40	1,77	1,23
Ningxia	0,85	1,32	0,43	1,58	0,64	1,15	1,05
Xinjiang	0,95	2,86	0,60	0,62	0,23	1,46	1,14
Tibet*							

\* Une valeur supérieure à 1 indique qu'une province j détient un avantage comparatif dans le secteur i.

\*\* Données non disponibles pour la province de Hainan et le Tibet.

Source: Adapté à partir de Li et Zhai, 2002, p. 74.

Maintenant que nous avons présenté les facteurs d'influence économique et leur impact sur les disparités chinoises, nous allons examiner en profondeur les facteurs d'influence sociale. Dans le prochain chapitre, nous nous pencherons donc plus spécifiquement sur l'accessibilité à la santé publique et à l'éducation ainsi que sur le système d'enregistrement des ménages (*hukou*).



## L'INÉGALITÉ CHINOISE ET LES FACTEURS D'INFLUENCE SOCIALE

La décentralisation fiscale et le système d'enregistrement des ménages (*hukou*) sont deux facteurs d'influence sociale qui ont grandement contribué à creuser le niveau d'inégalité en Chine. En effet, l'accès à l'éducation et à la santé publique se voit compromis dans le cas où les recettes fiscales des gouvernements locaux sont insuffisantes pour combler les dépenses nécessaires à la livraison de services. De plus, la distinction qui existe entre le *hukou urbain* et le *hukou rural* tend à favoriser les habitants des grandes agglomérations urbaines au détriment de ceux des petits villages ruraux. Dans les pages qui suivent, nous décrirons les diverses composantes des facteurs d'influence sociale dans le déséquilibre global qui persiste en Chine.

## 4.1 L'ACCESSIBILITÉ À LA SANTÉ PUBLIQUE ET À L'ÉDUCATION

### 4.1.1 SURVOL DE LA POLITIQUE FISCALE CHINOISE DE 1949 À NOS JOURS

La décentralisation fiscale a joué un rôle essentiel dans la transition vers l'économie de marché et plusieurs spécialistes avancent qu'elle est en grande partie responsable de l'importante performance économique des trois dernières décennies (Shen et Zou, 2008a, b). Depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949 jusqu'à l'avènement des réformes en 1978, la gestion fiscale était extrêmement centralisée, s'inspirant largement du modèle soviétique. En effet, les juridictions provinciales étaient chargées d'amasser les revenus locaux, qui provenaient en majeure partie des entreprises d'État, pour ensuite transférer la somme vers le gouvernement central. Quant aux dépenses budgétaires, elles étaient complètement régies par les décisions de Beijing.

À la suite de l'ouverture économique, la rigidité de l'ancien système fiscal était devenue incompatible avec les choix commerciaux de l'économie de marché. Ainsi, une part plus importante des responsabilités a incombé aux gouvernements locaux par l'entremise de différentes formules de partage du revenu (adoptées entre 1979 et 1993<sup>1</sup>). Bien que la croissance économique ait été atteinte dans plusieurs régions du pays, de nombreux problèmes ont fait surface, tels le déclin des revenus du gouvernement central, l'affaiblissement de la gestion macroéconomique, l'ambiguïté dans l'allocation des revenus (nationaux, locaux ou partagés) ainsi que l'augmentation des disparités régionales en Chine (Shen et Zou, 2008a). En 1994, au point culminant de la précarité, un changement important survient avec l'instauration du système de partage des recettes fiscales (*Fenshui zhi*). Dès lors, les sources de revenu réservées au gouvernement central et aux gouvernements provinciaux sont clairement définies, tout comme l'administration et la collecte des impôts (Batisse *et al.*, 2005 ; Shen et Zou, 2008a, b ; Zhang, 1999). Notons que depuis la réforme fiscale de 1994, les services publics tels que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'assurance emploi et l'infrastructure ont été décentralisés à des degrés tels que plusieurs gouvernements provinciaux n'étaient plus en mesure de répondre aux besoins dits essentiels de leurs citoyens, faute de ressources financières adéquates. La figure 4.1 illustre l'évolution de l'écart entre les revenus et les dépenses locales de 1978 à 2004. On constate que

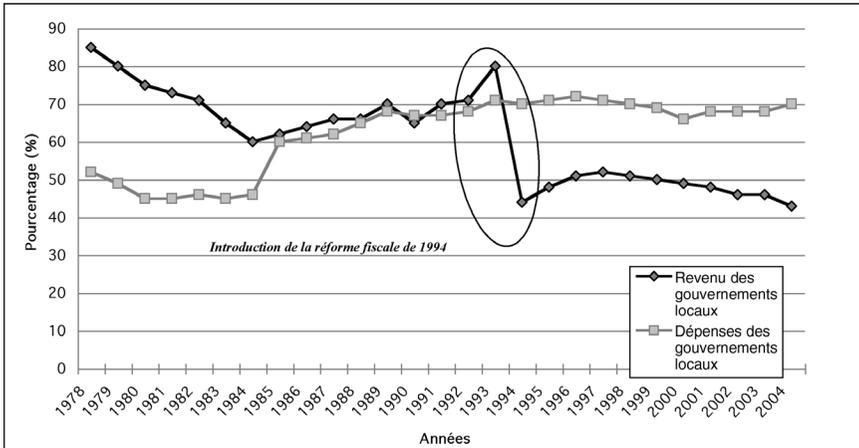
---

1. Durant cette période, les relations fiscales entre les autorités provinciales et le centre étaient administrées selon le système de contrat fiscal, autrement connu sous le nom de *eating from separate kitchens* (Batisse *et al.*, 2005, p. 5). L'objectif était de promouvoir le développement économique des localités chinoises en leur attribuant une autonomie fiscale supérieure, tout en conservant un degré de contrôle raisonnable au gouvernement national chinois (Shen et Zou, 2008a).

la réforme fiscale de 1994 a eu un impact négatif sur le budget de plusieurs gouvernements locaux en creusant le fossé entre responsabilités financières et dépenses publiques.

FIGURE 4.1

### Le déséquilibre fiscal des gouvernements provinciaux, 1978-2004



Source : Shen et Zou, 2008b, p. 10 (données tirées du *China Statistical Yearbook*, 2005).

Bon nombre d'administrations locales sont devenues largement dépendantes des transferts fiscaux de Beijing, bien que ceux-ci soient en grande partie influencés par la disponibilité des recettes budgétaires. Cette façon de faire n'offre donc pas un filet de sécurité fiable pour les diverses localités et garantit encore moins les services sociaux de première nécessité (West et Wong, 1995). La qualité des services publics, voire leur accessibilité, est intimement liée au développement économique des municipalités, étant donné l'énorme fardeau fiscal auquel celles-ci sont assujetties. D'après les constats de Kanbur et Zhang (2005), les régions dont l'agriculture est la principale production soutiennent une liberté économique moindre que dans les régions industrielles et diversifiées. Autrement dit, la Chine intérieure, fortement peuplée par les ethnies minoritaires et faiblement urbanisée, est plus limitée en ressources financières et en provision de services publics que la Chine côtière, majoritairement peuplée par les Hans et profondément urbanisée.

## 4.1.2 L'ÉDUCATION

Nul ne peut nier qu'il existe d'importantes disparités en matière d'éducation entre les trois zones géographiques, les milieux urbains et ruraux, et les groupes ethniques de la Chine. En effet, les gouvernements locaux des régions rurales les plus pauvres du pays peuvent à peine amasser les fonds nécessaires pour payer les salaires des professeurs, sans parler des coûts associés au matériel scolaire et au maintien de l'infrastructure (Cao, 2008). À l'inverse, les gouvernements locaux des régions économiquement avancées mobilisent beaucoup plus facilement les ressources financières destinées à promouvoir l'éducation (Shen et Zou, 2008b).

Comme on peut s'y attendre, les dépenses d'éducation par élève varient considérablement à l'échelle du pays, les grands centres urbains et les provinces côtières étant nettement favorisés. Comme le signalent Tsang et Ding (2005), le ratio urbain-rural des dépenses en éducation était de 1,84 au niveau primaire et de 1,69 au niveau secondaire d'après les statistiques de l'année 1999, soit un investissement presque double en région urbaine. Parallèlement, les dépenses par étudiant des provinces côtières excédaient celles des provinces intérieures de 71 % au niveau primaire et de 75 % au niveau secondaire, ce qui illustre ici encore un avantage non contestable pour la frontière maritime. Il va sans dire que les services en éducation sont tout sauf uniformément répartis dans les différentes régions du pays. Reconnaisant l'importance d'investir dans l'amélioration continue de sa main-d'œuvre afin d'entrer dans l'ère de la modernité, le gouvernement a donc adopté, en 1986, une loi sur l'enseignement obligatoire (West et Wong, 1995) qui prévoit que chaque élève complète neuf années d'éducation de base, six au niveau primaire (6-12 ans) et trois au niveau secondaire (13-15 ans). Bien que la loi ait été adoptée à l'échelle nationale, son application et le financement de celle-ci relèvent directement des administrations locales. Ainsi, les régions les plus développées de la Chine ont pu atteindre l'objectif des neuf années d'éducation obligatoires beaucoup plus facilement que les régions les moins développées. On comprend donc rapidement d'où vient l'écart en matière de scolarité entre les différentes régions et les divers groupes de population du pays<sup>2</sup>.

Les réformes économiques ont elles aussi eu un impact négatif sur le niveau d'éducation des minorités ethniques. Ainsi, on voit apparaître de plus en plus d'écoles privées, ce qui a pour effet d'accroître les coûts de l'éducation. À l'évidence, les ethnies minoritaires, substantiellement moins riches que la majorité han, ne peuvent pas se permettre de payer les droits de scolarité des écoles de haut calibre (Bhalla et Qiu, 2006). Les installations éducationnelles

---

2. Pour réduire cette inégalité et améliorer l'égalité d'accès pour tout le monde, la loi sur l'enseignement obligatoire a été révisée pour la première fois en 2006.

publiques, situées dans les villages montagneux à forte densité ethnique, offrent souvent des services de moindre qualité étant donné les ressources financières limitées du gouvernement local (Cao et Feng, 2009). Par conséquent, les degrés d'éducation diffèrent considérablement entre les minorités et la majorité. Les données du recensement de la population chinoise de 1990 indiquent que la proportion de minorités analphabètes au Tibet s'élevait à 72,82 % comparativement à seulement 3,09 % pour la majorité. Dans la province du Qinghai, elle se chiffrait à 62,74 % du côté des minorités et à 25,78 % du côté de la majorité. Bref, les Hans tendent à être mieux éduqués que les ethnies minoritaires, de telle sorte que l'écart de revenu entre les divers groupes de population s'intensifie (voir le chapitre 7 qui présente une étude de cas sur l'inégalité ethnique en matière d'éducation).

Les installations scolaires ainsi que l'équipement éducatif jouent par ailleurs un rôle non négligeable dans la qualité des services offerts. En effet, les écoles délabrées<sup>3</sup> se concentrent surtout dans les régions rurales très pauvres, notamment au cœur de la province de Guizhou, tandis que les écoles privilégiées<sup>4</sup> se situent davantage dans les milieux fortement urbanisés tel que le delta de la rivière des Perles le long de la côte maritime (West et Wong, 1995). Dans le même ordre d'idées, les localités rurales marginalisées de l'ouest, faute de financement adéquat, n'ont guère d'autre choix que d'employer des professeurs non qualifiés (habituellement détenteurs d'un seul diplôme secondaire) pour assurer l'enseignement. D'après l'étude de West et Wong (1995, p. 74), les taux d'échec et d'abandon des élèves étaient substantiellement plus élevés dans la province de Guizhou (8 %), localisée dans la zone ouest du pays, que dans la province de Shandong (2,5 %), située dans la zone est du pays. Ainsi, l'objectif national de compléter les neuf années d'éducation obligatoire a été beaucoup plus atteint dans les régions côtières que dans les régions intérieures.

Si les étudiants des régions urbaines restent en moyenne plus longtemps à l'école que les étudiants des régions rurales, on peut s'attendre à ce que le taux d'analphabétisme soit moins élevé dans les provinces hautement urbanisées. En examinant la figure 4.2, on constate que parmi les 17 provinces ayant un degré d'urbanisation supérieur à 40 %, seulement trois ont un taux d'analphabétisme plus élevé que 10 %<sup>5</sup>. À l'inverse, parmi les 14 provinces ayant un degré d'urbanisation inférieur à 40 %, sept ont un taux d'analphabétisme plus

---

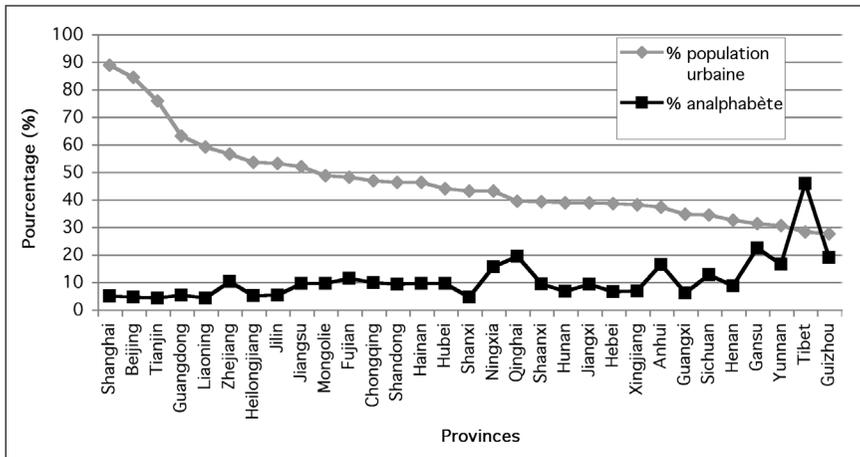
3. On considère que les bâtiments sans électricité et ayant des trous dans les murs, les planchers et les plafonds sont des écoles délabrées. Le manque de pupitres, de tableaux et de salles de classe contribue également à réduire la qualité de l'éducation (West et Wong, 1995).

4. Les écoles privilégiées sont celles qui possèdent des bibliothèques, des laboratoires scientifiques, des salles de musique et des laboratoires d'ordinateurs (West et Wong, 1995).

5. Le taux d'analphabétisme du Zhejiang s'élève à 10,20 %. Ainsi, cette province fait partie de celles où le taux d'analphabétisme est supérieur à 10 %.

élevé que 10 %. De façon similaire, on remarque que la quasi-totalité (plus de 40 %) des provinces urbanisées est située dans les zones géographiques est et centre, à l'exception de Chongqing, de la Mongolie intérieure et de Ningxia. Comme la structure productive des régions urbaines est plus diversifiée que celle des régions rurales, les gouvernements locaux des provinces très urbanisées sont en mesure d'amasser plus de ressources financières. Bien entendu, avec plus de fonds disponibles, on peut investir une somme d'argent supérieure dans la fourniture de services sociaux, ce qui accroît évidemment le bien-être de la population. Tout compte fait, bien qu'elle soit perçue comme une responsabilité relevant à la fois du gouvernement central et des gouvernements provinciaux (à cause de son impact sur la société dans son ensemble), l'éducation demeure entre les mains des autorités locales, et comme les ressources financières varient largement d'une province à l'autre, la qualité des services en éducation fait de même, ce qui creuse encore plus les écarts régionaux en Chine.

FIGURE 4.2  
Rapport entre le taux d'analphabétisme  
et le degré d'urbanisation



Source: *China Statistical Yearbook*, 2007, tableaux 4-4 et 4-13.

### 4.1.3 LA SANTÉ PUBLIQUE

Comme en éducation, la qualité des services de santé publique offerts à la population diffère considérablement entre les régions chinoises, particulièrement entre les petites localités rurales et les grands centres urbains. Ainsi, pas

moins de 70 % des médecins ruraux ne détiennent qu'une éducation de niveau secondaire et une formation médicale d'une durée moyenne de vingt mois<sup>6</sup> (Eggleston *et al.*, 2008, p. 152). C'est pourquoi les patients requérant des traitements spécialisés doivent habituellement être transférés dans des hôpitaux pouvant compter sur des médecins spécialisés et des équipements plus pointus. Bien sûr, la plupart d'entre eux se trouvent dans les provinces bien nanties de l'est côtier, et l'acheminement des patients vers ces établissements demeure très limité (West et Wong, 1995). Dans le chapitre 6, nous traitons plus spécifiquement de l'accès inégal aux services de santé des divers groupes de population. Même s'il existe un grand nombre d'installations médicales dans les campagnes, la capacité est nettement supérieure dans les régions urbaines avec 3,56 lits disponibles par 1000 personnes, comparativement à 1,43 lit dans les régions rurales (Hougaard *et al.*, 2008).

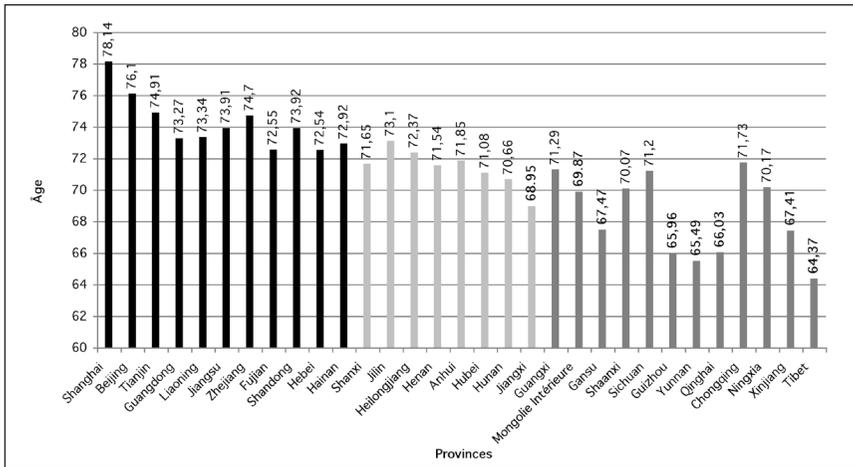
Un bon indicateur de l'accessibilité aux soins de santé est l'espérance de vie de la population. Il ne fait aucun doute que des services de santé très qualifiés permettent une espérance de vie beaucoup plus élevée. La figure 4.3 trace l'espérance de vie dans les 31 provinces chinoises regroupées par zone géographique. D'après les statistiques, on peut voir que les habitants des régions de l'est et du centre vivent en moyenne plus longtemps que les gens de l'ouest. Plus précisément, sept des douze provinces de l'ouest détiennent une espérance de vie inférieure à 70 ans, tandis que c'est le cas pour seulement une province de l'est et du centre combinés. Finalement, notons que Shanghai, municipalité située au premier rang pour ce qui est du PIB provincial par habitant (57 695 yuans), présente également l'espérance de vie la plus élevée (78,14 ans), tandis que le Tibet, région autonome située au 25<sup>e</sup> rang pour le PIB provincial par habitant (10 430 yuans), montre l'espérance de vie la plus faible (64,37 ans), inférieure de près de 14 ans !

Les disparités régionales de revenu ont occasionné une augmentation des inégalités dans la fourniture des services publics, principalement à cause de l'écart de financement entre les divers gouvernements provinciaux (Shen et Zou, 2008a). Cela dit, plusieurs municipalités de l'ouest ne peuvent pas fournir des soins de santé de première classe à leurs habitants à cause de leur budget extrêmement limité. Il est vrai que la réforme fiscale de 1994 a permis au gouvernement central de renflouer ses actifs, mais il a toutefois laissé bon nombre de localités incapables de fournir des soins publics de base à leurs citoyens.

---

6. Ces données proviennent d'une étude réalisée en 2001, laquelle s'intéressait à la question de la qualité des soins de santé offerts dans les petites municipalités de la Chine. En tout, 781 médecins de 46 comtés situés dans l'ouest de la Chine ont été interrogés.

FIGURE 4.3  
L'espérance de vie par province



Source : *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 4-6 (données tirées du recensement national de la population, 2000).

## 4.2 LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES MÉNAGES (*HUKOU*)

### 4.2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME DU *HUKOU*

Instauré dans les années 1950, peu après la fondation de la République populaire de Chine, le système d'enregistrement des ménages (*hukou*) est un outil permettant le contrôle des migrations internes et de la planification économique. Le Bureau de la sécurité publique, organisme chargé de l'administration et de la délivrance de *hukous*, détient l'entière responsabilité d'émettre à chaque ménage chinois un *hukou*, qui contient les noms de tous les membres de la famille, et d'enregistrer, par la même voie, les informations auprès des autorités locales. D'ailleurs, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR, 2005) précise que « chaque citoyen ne peut détenir qu'un seul *hukou* permanent, dans une seule zone *hukou* » (p. 4). Cela s'explique par le fait que chaque zone d'enregistrement officielle procure exclusivement à ses résidents une gamme complète d'avantages sociaux. Autrement dit, une personne de passage travaillant dans la métropole de Shanghai (détenant un *hukou* extérieur) ne pourrait pas recevoir des services publics dispensés par le gouvernement local. De plus, le *hukou* de chaque résident chinois peut être

classé en deux catégories : agricole (rural) ou non agricole (urbain). Le lieu d'inscription du *hukou* résidentiel est d'une importance capitale, car non seulement il précise l'accessibilité aux services publics, mais il joue également un rôle essentiel quant au niveau de vie des citoyens locaux. Comme l'expliquent Chan et Zhang (1999), plusieurs emplois urbains sont strictement réservés aux détenteurs de *hukous* urbains, encore aujourd'hui malgré les modifications majeures apportées à ce système d'enregistrement des ménages.

À partir des années 1980, en réponse au nouveau modèle d'économie socialiste de marché, le système d'enregistrement des ménages a été renouvelé et plusieurs politiques sur la migration intérieure ont été élaborées. Soulignons d'abord que le certificat de résidence temporaire (CRT) a été créé en 1985 afin de « [...] permettre aux migrants internes souhaitant demeurer dans les régions urbaines pendant plus de trois mois de s'enregistrer légalement auprès des autorités locales du *hukou* » (HCR, 2005, p. 6-7). Auparavant, aucune forme de migration « spontanée » n'était acceptée, alors que l'introduction du CRT a tacitement permis les déplacements de la population vers les grands centres urbains. Il faut toutefois prendre conscience que les résidents enregistrés temporairement ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux (accès aux emplois, logement, soins médicaux, éducation, etc.) que les détenteurs de *hukous* urbains permanents. Finalement, les travailleurs migrants doivent, pour être en mesure d'occuper un emploi en région urbaine, payer des frais administratifs élevés et se procurer des documents additionnels tels que des permis de travail et de planification familiale (Chan et Zhang, 1999).

L'adoption de la carte d'identité de résident (CIR), en 1985, constitue une seconde réforme importante apportée au système d'enregistrement des ménages. À vrai dire, le processus de comptabilisation de la population a considérablement changé depuis l'arrivée de la CIR, passant d'un livret par ménage à une carte d'identification avec photo par personne (HCR, 2005). De toute évidence, cette nouvelle approche convient beaucoup mieux au contexte actuel de mobilité croissante des citoyens. Notons aussi que la responsabilité de la gestion de la population a été décentralisée en 2001 pour incomber désormais aux administrations locales. Par conséquent, « la libéralisation du système d'enregistrement des ménages est plus probable dans les petites régions urbaines, car les centres urbains les plus importants (Beijing, Tianjin et Shanghai) gèrent leur système d'enregistrement des ménages de façon plus serrée » (HCR, 2005, p. 8). D'ailleurs, la stratégie chinoise de développement urbain consiste à canaliser les migrants ruraux vers les petites villes d'environ 20 000 habitants, plutôt que d'ouvrir grandes les portes des mégapoles (Cao *et al.*, 2000). Comme le font remarquer Chan (2003) et l'UNDP (2005), les modifications au système du *hukou* ont bénéficié principalement à une minorité riche ou éduquée (capable de se procurer un CRT), mais laisse la classe ouvrière non qualifiée dans des conditions difficiles d'immobilité.

Wang (2004) mentionne également que les principales métropoles imposent des conditions strictes pour obtenir le *hukou* urbain, cherchant par là à n'attirer que les candidats d'excellence. Il s'agit d'une pratique sélective que l'on appelle « le *hukou* pour l'élite et l'investissement<sup>7</sup> ». Maintenant que nous avons présenté la structure du système d'enregistrement des ménages (*hukou*), examinons son impact sur les disparités régionales chinoises.

#### 4.2.2 LA DISCRIMINATION ENVERS LES TRAVAILLEURS RURAUX

La modernisation du système du *hukou* a facilité les déplacements internes de la population au cours des dernières décennies, mais l'écart social entre habitants urbains et ruraux n'a tout de même pas disparu. D'ailleurs, le HCR (2005) indique que l'accroissement des flux migratoires en direction des centres urbains a entraîné la création d'une nouvelle division socioéconomique, celle de la « sous-classe urbaine » (p. 10). Habituellement, les ouvriers ruraux se voient attribuer les travaux dangereux et exténuants qui nuisent sans contredit à leur santé. Ils n'ont guère le choix de supporter des conditions de travail déplorables, parmi lesquelles on trouve souvent des températures extrêmes, de la poussière suffocante, des bruits assourdissants, des systèmes de ventilation piteux ainsi que des expositions fréquentes à des matériaux nocifs (Bhalla et Qiu, 2006 ; UNDP, 2005). Pire encore, en l'absence du *hukou* urbain, ils ne sont aucunement protégés par les lois du travail. En conséquence, plusieurs travailleurs sont atteints de graves maladies professionnelles. Compte tenu du fait que les citoyens ruraux installés en milieu urbain ont un accès extrêmement limité aux soins publics, est-il surprenant que leur niveau de santé soit inférieur à celui de leurs confrères urbains ?

Dans un autre ordre d'idées, les salaires que gagnent les migrants ruraux, qui possèdent les mêmes qualifications, représentent approximativement 80 % des salaires versés aux habitants urbains, ce qui illustre ici encore la nature discriminatoire du système du *hukou* (UNDP, 2005, p. 42). En plus du fait que les revenus des travailleurs ruraux sont inférieurs à ceux des travailleurs urbains, il arrive souvent que les honoraires soient versés en retard par l'employeur. Un sondage portant sur les travailleurs ruraux à Beijing montre qu'environ un employé sur quatre voit une part de son salaire différée (UNDP, 2005, p. 87). Chan (2003) confirme cette situation en stipulant que bon nombre d'employeurs retiennent une portion du salaire, tout en promettant à leurs travailleurs que la somme due sera versée à la fin de l'année. De toute évidence, l'employé sera, dans plusieurs cas, incité à conserver son emploi, sous peine de ne jamais récupérer les revenus retenus. De ce fait, même dans

---

7. Traduction libre de l'auteur : « *Hukou for talents and investments* », Wang, 2004, p. 119.

le cas où les conditions de travail auront atteint un niveau insupportable, les travailleurs ruraux seront placés dans une situation de dépendance envers les dirigeants d'entreprise.

Puisque le niveau d'éducation de la population rurale est généralement moindre que celui de la population urbaine, il existe des barrières réelles à l'accessibilité à certains emplois. En effet, seulement 8 % des migrants ruraux occupent des professions de cols blancs, tandis que c'est le cas pour 32 % des travailleurs urbains (UNDP, 2005, p. 42). De manière générale, les citoyens d'origine rurale tendent à se concentrer dans les emplois sous-qualifiés aux salaires minimaux. En effet, comme l'influx majeur de migrants ruraux constitue une réserve quasi inépuisable en main-d'œuvre non qualifiée, cela tire à la fois salaires et conditions de travail à la baisse. Qui plus est, comme les travailleurs ruraux doivent être en mesure de justifier un emploi pour demeurer en ville, ils sont facilement exploités par leurs employeurs (Chan, 2003). Parallèlement, le système *hukou* permet de régulariser les déplacements internes au gré des besoins des entreprises. Essentiellement, cela signifie que les migrants ruraux sont appelés à venir en milieu urbain lorsque la demande augmente, alors qu'ils peuvent facilement être renvoyés vers la campagne s'ils sont trop nombreux ou si les emplois se font rares (Catin et Van Huffel, 2004 ; Chan, 2003). Enfin, le rapport sur le développement humain en Chine (UNDP, 2005) spécifie que les salaires des migrants ruraux augmenteront seulement une fois que le surplus de main-d'œuvre non qualifiée inondant le marché sera résorbé.

#### **4.2.3 LES RESTRICTIONS DE LA MOBILITÉ INTÉRIEURE : FAVORITISME ET INÉGALITÉS**

Le système du *hukou* impose des limites étroites aux citoyens chinois ordinaires quand vient le temps de changer le lieu de résidence permanent, mais l'élite minoritaire, riche et bien éduquée, trouve néanmoins presque toujours une façon de s'établir là où bon lui semble. Wang (2004) signale que plus on occupe une position élevée dans l'échelle sociale, plus il est facile de s'installer n'importe où en Chine. Il s'agit simplement de réaliser un investissement massif qui génère la création de plusieurs emplois, ou encore de dépenser un montant extrême sur l'achat d'une propriété immobilière. De surcroît, les diplômés universitaires, dans la plupart des cas, se voient garantir des *hukous* urbains après leurs études. Toujours d'après Wang (2004), un employé qualifié peut facilement obtenir un *hukou* permanent dans une région urbaine, à condition que l'employeur soit prêt à l'appuyer financièrement. Il y a ainsi concentration spatiale des capitaux et de la population hautement éduquée dans les grandes métropoles chinoises, ce qui a pour effet d'entraîner l'exode des cerveaux vers les régions côtières et de munir les administrations locales urbaines des fonds

requis pour l'amélioration des services publics. La majeure partie des industries riches en capital et en main-d'œuvre spécialisée sont donc concentrées le long du sud-est chinois, ce qui creuse les inégalités régionales au pays.

Même si plusieurs modifications ont été apportées au système d'enregistrement des ménages depuis son implantation, le vrai problème est qu'il existe toujours des privilèges politiques, économiques et culturels associés au *hukou* urbain. D'ailleurs, la Congressional-Executive Commission on China (CECC, 2005) avance que les migrants ruraux n'ont pas accès aux services publics tels que la santé et l'éducation, car ils ne sont pas en mesure de justifier un emploi à revenu élevé de même qu'un lieu d'habitation stable. De façon similaire, l'étude de Whalley et Zhang (2004), sur l'impact du *hukou* sur les inégalités régionales en Chine, révèle que le système de gestion de population représente une barrière importante à l'atteinte d'une distribution de revenu plus égalitaire. Comme on peut s'y attendre, la majorité des flux migratoires va des provinces les plus pauvres vers les provinces les plus riches. Malheureusement, les conditions de vie qui attendent les migrants ruraux en milieu urbain ne sont pas idéales. « L'écart urbain-rural a été comparé à la distance entre le paradis et la terre ; changer son *hukou* rural en *hukou* urbain était plus difficile que "de monter au paradis" » (HCR, 2005 p. 5).

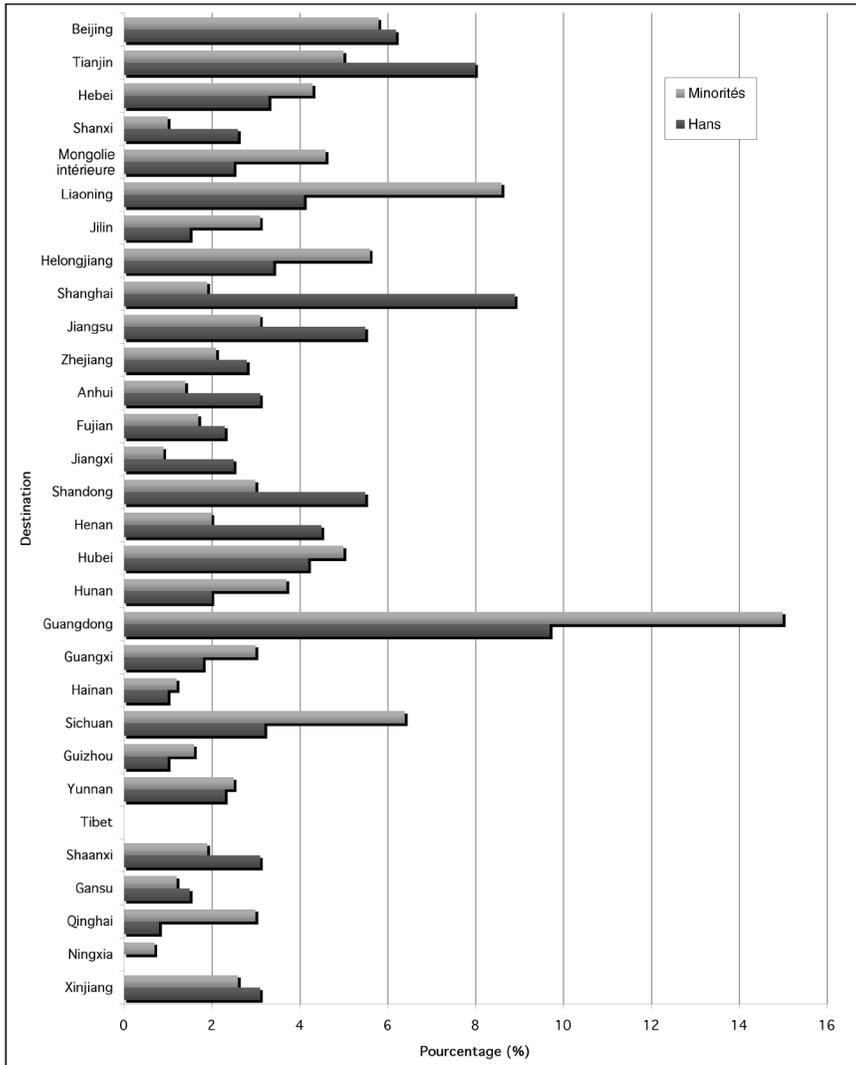
#### 4.2.4 LES TENDANCES MIGRATOIRES DES MINORITÉS ETHNIQUES

Puisque la plupart des ethnies minoritaires sont concentrées dans la zone ouest du pays et que la structure économique y est moins favorable que dans l'est, on pourrait s'attendre à ce qu'une proportion substantielle de la population minoritaire émigre vers les grandes agglomérations côtières. Toutefois, Bhalla et Qiu (2006) indiquent que plus on est pauvre, plus la mobilité est restreinte. Pourquoi ? Parce que, d'une part, les coûts associés au déménagement sont trop élevés et que, d'autre part, la peur de l'inconnu empêche la migration. Les minorités ethniques sont très souvent attachées à leur contexte social et conservent leurs propres environnements religieux, culturel et linguistique. Comme les emplois bien rémunérés requièrent presque toujours la connaissance du mandarin, langue officielle de la Chine, les groupes minoritaires, qui parlent leur propre langue, doivent relever ce défi additionnel avant d'émigrer vers les centres urbains et d'accéder aux postes élevés (Cao, 2008). Bien entendu, cela a un impact négatif sur la migration des minorités ethniques en direction des provinces économiquement privilégiées, constituées à presque 100 % de la majorité han (Gustafsson et Sai, 2006). En comparant les flux migratoires de la population minoritaire à ceux de la majorité han, on peut déceler les destinations privilégiées par chacun des groupes de population. La figure 4.4 illustre les taux de migration intérieure par région des ethnies minoritaires et de la majorité han.

On remarque que les trois provinces les plus attrayantes pour les minorités sont le Guangdong, le Liaoning et le Sichuan, alors que la majorité han favorise Guangdong, Shanghai et Tianjin (Iredale *et al.*, 2001). À l'évidence, le flux d'émigration des ethnies minoritaires vers l'est côtier est inférieur à celui de la majorité han. Bien souvent, les minorités se dirigent vers des provinces où vit déjà une quantité non négligeable de population minoritaire, comme c'est le cas pour le Liaoning, le Sichuan, la Mongolie intérieure et le Heilongjiang. Cela dit, on voit apparaître des tendances dans les courants migratoires qui attirent bon nombre de minorités, principalement à cause des connexions sociales issues des régions d'origine. En gros, on peut dire que les ethnies minoritaires tendent à s'installer dans les régions qui accueillent une proportion raisonnable de minorités, sans doute parce qu'elles éprouvent des sentiments d'exclusion sociale et de dissemblance culturelle auprès de la majorité.

Dans le chapitre 5, le dernier de la partie 1, nous résumerons nos principales constatations sur l'évolution des disparités régionales en analysant la relation d'interdépendance entre les trois formes d'inégalité. Pour terminer, nous accorderons une attention particulière à l'impact du déséquilibre chinois sur la situation des minorités ethniques.

FIGURE 4.4  
**Les taux de migration intérieure par province  
 (minorités ethniques et majorité han), 1985-1990**



Source: Iredale *et al.*, 2001, p. 102 (données non disponibles pour la province du Tibet).



## CHAPITRE

---

# L'INTERDÉPENDANCE DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉ ET LEUR IMPACT SUR LES MINORITÉS ETHNIQUES

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le phénomène des inégalités en Chine est d'une complexité incontestable. Il est donc utile d'aborder la problématique des disparités régionales croissantes sous un angle global de façon à tisser des liens entre les dimensions géographique, sectorielle et sociale. Ainsi, il deviendra clair que le niveau alarmant des inégalités résulte de la confluence de plusieurs facteurs socioéconomiques. Dans ce dernier chapitre de la première partie, le chapitre 5, nous résumons nos principales constatations et présentons une brève analyse de la relation d'interdépendance entre les trois formes d'inégalité. Enfin, nous proposons au lecteur quelques éléments-cadres concernant les minorités ethniques afin de faciliter sa transition vers la deuxième partie de ce livre.

## 5.1 ETHNICITÉ, GÉOGRAPHIE ET URBANISATION

La majorité han, au sein de laquelle une proportion plus élevée de ménages sont économiquement privilégiés, habite presque entièrement les provinces côtières « avancées », celles qui sont à la fois les mieux nanties et les plus industrialisées de la Chine. Inversement, les minorités ethniques, qui se caractérisent par une proportion plus élevée de ménages économiquement pauvres, habitent principalement les provinces de l'ouest et du centre « en retard », les plus défavorisées sur le plan économique et les plus faiblement urbanisées au pays (Cao et Maimaitiming, 2009 ; Démurger, 2000). S'agit-il d'une simple coïncidence ? La réponse à cette question est d'évidence négative !

Si l'on étudie les données du tableau 5.1, on constate que les municipalités de niveau provincial de Shanghai, de Beijing et de Tianjin sont les plus riches pour ce qui est du PIB par habitant ainsi que les plus urbanisées de la Chine. De surcroît, elles sont très faiblement peuplées par les minorités ethniques, accueillant chacune une proportion minoritaire inférieure à 5 %. Quant aux provinces de Guizhou, du Yunnan et du Tibet, elles sont classées aux derniers rangs pour leur PIB par habitant et leur taux d'urbanisation. Cependant, elles sont très fortement peuplées par les minorités ethniques, avec chacune une proportion supérieure à 30 %. Dans le cas du Tibet, la population minoritaire dépasse même 90 % ! Ces données suggèrent qu'il existe un lien direct entre l'emplacement géographique des provinces, le degré d'urbanisation et la proportion des ethnies minoritaires.

L'emplacement stratégique des provinces côtières a servi de fondement à la mise en œuvre sélective de la « politique d'ouverture et de réforme ». D'ailleurs, les provinces littorales sont extrêmement bien positionnées pour attirer l'essentiel du capital étranger. Aussi, dans le cas où les expérimentations libérales auraient entraîné des difficultés économiques, il aurait été possible de contenir le problème dans une zone délimitée du pays (Wu, 1998). Similairement, le développement du commerce international en Chine (attribuable en grande partie aux politiques préférentielles) a donné lieu à une transformation de la composition industrielle. En 1978, à l'aube des réformes économiques, la majorité des emplois était concentrée dans le secteur primaire (70,5 %), alors qu'en 2006, cinq ans après l'adhésion chinoise à l'OMC, la plupart des emplois se trouvaient dans les secteurs secondaire (25,2 %) et tertiaire (32,2 %) (voir le tableau 5.2).

**TABLEAU 5.1**  
**Relation entre le revenu par habitant, l'urbanisation**  
**et la proportion des minorités dans la province**

Province	PIB par habitant (yuans)	Rang	Taux d'urbanisation (%)	Rang	Proportion des minorités	Rang par rapport total (%)
<b>Est</b>						
Beijing	50 467	2	84,33	2	4,30	17/18
Tianjin	41 163	3	75,73	3	2,70	19
Hebei	16 962	11	38,44	22	4,30	17/18
Liaoning	21 788	8	58,99	5	16,10	10
Shanghai	57 695	1	88,70	1	0,60	26
Jiangsu	28 814	5	51,90	9	0,40	28
Zhejiang	31 874	4	56,50	6	0,90	23
Fujian	21 471	9	48,00	11	1,70	20
Guangdong	28 332	6	63,00	4	1,50	21
Shandong	23 794	7	46,10	13/14	0,70	24/25
Hainan	12 654	18	46,10	13/14	17,40	9
<b>Centre</b>						
Shanxi	14 123	15	43,01	16	0,30	29/30
Jilin	15 720	13	52,97	8	9,10	12
Heilongjiang	16 195	12	53,50	7	4,90	15
Anhui	10 055	28	37,10	24	0,70	24/25
Jiangxi	10 798	24	38,68	21	0,30	29/30
Henan	13 313	16	32,47	27	1,20	22
Hubei	13 296	17	43,80	15	4,40	16
Hunan	11 950	21	38,71	20	10,10	11
<b>Ouest</b>						
Guangxi	10 296	27	34,64	25	38,40	4
Mongolie int.	20 053	10	48,64	10	20,80	8
Sichuan	10 546	25	34,30	26	5,40	14
Chongqing	12 457	19	46,70	12	NA	NA
Guizhou	5 787	31	27,46	31	37,80	5
Yunnan	8 970	29	30,50	29	33,40	7
Shaanxi	12 138	20	39,12	19	0,50	27
Gansu	8 757	30	31,09	28	8,70	13
Qinghai	11 762	23	39,26	18	46,0	3
Ningxia	11 847	22	43,00	17	34,6	6
Xinjiang	15 000	14	37,94	23	59,4	2
Tibet	10 430	26	28,21	30	93,9	1

Source: Adapté de Chen, 2002, p. 408. Le PIB par habitant et les taux d'urbanisation provinciaux proviennent du *China Statistical Yearbook*, 2007, tableaux 3-13 et 4-4. Les statistiques sur la population minoritaire ont été tirées de Bhalla et Qiu (2006), p. 46 qui les ont tirées du recensement de la population de l'année 2000.

TABLEAU 5.2

**Évolution de la composition industrielle chinoise (%), 1978-2006**

Secteur	1978	1990	2000	2006
Primaire	70,5	60,1	50,0	42,6
Secondaire	17,3	21,4	22,5	25,2
Tertiaire	12,2	18,5	27,5	32,2

Source : *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 2-4.

Il faut toutefois garder en tête que les provinces côtières accueillent la proportion la plus significative des emplois non agricoles, et ont donc besoin d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Au contraire, les provinces intérieures connaissent les taux d'emplois agricoles les plus élevés, et requièrent de ce fait une main-d'œuvre non qualifiée (Chen, 2002). Ainsi, les avantages économiques octroyés à la région méridionale (géographiquement privilégiée) ont contribué à édifier la structure à prédominance industrielle de l'est et à renforcer la structure à prédominance agricole de l'ouest et du centre.

Nous avons vu dans le chapitre 4 que les minorités ethniques détiennent généralement des niveaux d'éducation inférieurs à ceux de la majorité han. Parallèlement, la concentration des activités agricoles a lieu principalement dans les provinces intérieures de la Chine. Il devient très logique que la quasi-totalité des ethnies minoritaires habite les régions occidentales du pays, car les emplois à prédominance agricole nécessitent généralement une main-d'œuvre non qualifiée. En particulier, l'industrialisation requiert des niveaux élevés de capital humain et puisque les Hans tendent à être plus qualifiés que les minorités, il n'est pas surprenant qu'ils habitent les provinces côtières, riches et profondément intégrées dans la mondialisation. Ces constatations nous amènent à voir qu'il existe des liens serrés entre les dimensions géographique, sectorielle et sociale : la position stratégique des provinces côtières a conduit à l'industrialisation rapide de la frontière maritime tout en encourageant la concentration urbaine de la population han dans cette région. En bref, cette conjonction de facteurs entraîne un accroissement remarquable des inégalités entre régions côtières et intérieures, régions urbaines et rurales et ethnies majoritaire et minoritaires.

## 5.2 L'INTERDÉPENDANCE DES FACTEURS D'INFLUENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Si l'on examine l'impact global des facteurs d'influence économique et sociale sur le niveau des disparités chinoises, on s'aperçoit que les provinces côtières ont nettement été favorisées aux dépens des provinces intérieures. Rappelons

d'abord que la politique d'ouverture préférentielle avait pour objectif de promouvoir la croissance économique au sein des régions côtières, afin que celle-ci se propage par la suite aux régions intérieures de la Chine (Brun *et al.*, 2002, p. 63). La distribution régionale des IDE a donc privilégié la côte du sud-est chinois, qui a reçu plus de 85 % des flux d'investissements cumulés (Durand *et al.*, 2008, p. 122). Quant à la décentralisation fiscale de 1994, les provinces côtières, dont la structure industrielle est plus diversifiée, détenaient une plus grande liberté économique pour fournir aux citoyens des services publics de haut calibre (Kanbur et Zhang, 2005, p. 92). L'adhésion de la Chine à l'OMC a également avantage les zones franches côtières puisque ces dernières forment les principaux ateliers de biens manufacturés et sont les plus orientées vers l'exportation (Li et Zhai, 2002, p. 87). Finalement, le système du *hukou* a contribué à réunir les capitaux financiers et la population hautement qualifiée dans les provinces littorales, étant donné l'accès extrêmement limité des *hukous* urbains (Wang, 2004, p. 122).

Il est tout aussi important d'analyser l'impact des conditions naturelles sur l'état des disparités régionales chinoises. Selon les constats de Bhalla et Qiu (2006), la plupart des régions à haute altitude se trouvent dans la zone ouest de la Chine, de sorte que l'infrastructure et les réseaux de transport sont très peu développés. Par conséquent, il devient extrêmement difficile d'élargir les secteurs secondaire et tertiaire et de tisser des liens commerciaux avec l'extérieur. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, l'industrialisation est positivement corrélée avec la croissance économique, donc si les provinces de l'ouest sont vouées à l'agriculture, compte tenu de leur environnement naturel, il est évident qu'elles tireront de l'arrière sur le plan économique. Encore une fois, les minorités ethniques, habitant à plus de 70 % les provinces occidentales, sont les premières à souffrir des caprices de la nature !

À partir de 1978, année marquant le début des réformes économiques, il devient évident que l'est côtier est le centre économique de la Chine, « le lieu où les choses se passent et où il y a concentration des activités ». Compte tenu du fait que les politiques gouvernementales ont axé le développement économique sur les provinces côtières, à la fois supérieurement urbanisées et intensément peuplées par la majorité han, l'inégalité régionale au pays a connu une augmentation remarquable. Plus précisément, l'expansion du secteur industriel a contribué à accentuer le différentiel de revenu entre milieux urbains et ruraux. Assurément, les provinces fortement urbanisées ont connu une croissance économique beaucoup plus rapide que les provinces faiblement urbanisées, ce qui a contribué à accroître le ratio du revenu urbain-rural de 2,570 en 1978 à 3,278 en 2006<sup>1</sup> ! Pour ce qui est des minorités ethniques, leur concentration géographique au sein des provinces les plus pauvres de l'ouest

---

1. Statistiques tirées du *China Statistical Yearbook*, 2007, tableau 10-2.

chinois explique qu'elles n'aient pas pu bénéficier des bienfaits de l'ouverture économique au même degré que la majorité han. Comme le soulignent Bhalla et Qiu (2006), les provinces de la région de l'ouest étaient tout simplement situées trop loin des centres économiques côtiers pour profiter de la croissance (p. 17). Chacune des trois formes d'inégalité régionale en Chine a été sérieusement accentuée par les facteurs d'influence économique et sociale !

L'étude des inégalités régionales en Chine fait voir que les gains de la mondialisation se sont fait ressentir très différemment selon les régions géographiques, les secteurs d'activité et les groupes de population. D'ailleurs, les provinces côtières ont connu, au cours des trois dernières décennies, des taux de croissance économique nettement supérieurs à ceux des provinces intérieures. Parallèlement, le développement du secteur industriel a donné lieu à l'exploitation de l'avantage comparatif de la Chine, la production croissante de biens exigeant un grand volume de main-d'œuvre bon marché. En conséquence, le secteur agricole a connu une diminution importante de productivité. Quant à la majorité han, elle a été bien mieux placée que les ethnies minoritaires pour capitaliser sur les occasions d'ouverture économique.

Pour illustrer les principales constatations de cette première partie du livre, nous présentons dans le tableau 5.3 un résumé des facteurs contribuant directement à l'accroissement des inégalités en Chine. La première colonne liste les facteurs géographiques qui ont un impact notable sur le niveau des disparités régionales chinoises : l'emplacement géographique, la politique d'« ouverture et de réforme », la répartition spatiale des IDE et l'accès aux réseaux d'infrastructures et de transport développés. La deuxième colonne présente les facteurs sectoriels : le taux d'urbanisation, le ratio du revenu urbain-rural, la distribution des secteurs d'activité, l'adhésion chinoise à l'OMC et les privilèges/désavantages associés aux *hukous* urbains/agricoles. Enfin, la troisième colonne regroupe les facteurs sociaux : la répartition provinciale des groupes de population, le niveau d'éducation et de capital humain, l'accès et la qualité des services publics de même que le niveau de l'espérance de vie. C'est la réunion de ces trois dimensions géographique, sectorielle et sociale qui crée la problématique du déséquilibre global de la Chine.

Nous avons vu que la « politique d'ouverture et de réforme », mise en œuvre de façon géographiquement sélective, a conduit à l'industrialisation rapide de la frontière littorale, de sorte que la majorité han, riche, bien éduquée et habitant principalement cette région du territoire, en a nettement profité. Bien entendu, la concentration des ressources humaines et financières dans les grandes agglomérations urbaines côtières a eu pour effet de creuser l'écart social entre résidents côtiers et résidents intérieurs, entre citadins et ruraux de même qu'entre les minorités ethniques et la majorité !

**TABLEAU 5.3**  
**Les facteurs de l'inégalité croissante en Chine**

<b>Dimension géographique</b> ↔	<b>Dimension sectorielle</b> ↔	<b>Dimension sociale</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• (+) Provinces côtières stratégiquement positionnées (facilité d'accès aux ports de mer et au commerce international).</li> <li>• (-) Provinces intérieures géographiquement isolées (difficulté d'accès aux ports de mer et au commerce international).</li> <li>• (+) Politique d'« ouverture et de réforme » ayant nettement favorisé le développement économique de la frontière littorale (p.ex., instauration des ZES, ouverture de 14 villes côtières et création du projet urbain de Pudong).</li> <li>• (-) Politique d'« ouverture et de réforme » ayant négligé le développement économique des provinces intérieures. Les privilèges octroyés à la frontière littorale n'étaient pas applicables à l'ensemble du territoire chinois.</li> <li>• (+) Concentration spatiale des IDE dans les provinces du sud-est chinois.</li> <li>• (-) Accessibilité difficile des IDE dans les provinces intérieures de la Chine.</li> <li>• (+) Réseaux d'infrastructures et de transport biens développés au sein des provinces côtières (forte intégration dans le commerce mondial et conditions climatiques faciles).</li> <li>• (-) Réseaux d'infrastructures et de transport peu développés au sein des provinces intérieures (faible intégration dans le commerce mondial et conditions climatiques difficiles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (+) Taux d'urbanisation supérieur dans les provinces côtières.</li> <li>• (-) Taux d'urbanisation inférieur dans les provinces intérieures.</li> <li>• (+) Ratio du revenu urbain/rural plus faible dans les régions fortement urbanisées.</li> <li>• (-) Ratio du revenu urbain/rural plus élevé dans les régions faiblement urbanisées.</li> <li>• (+) Prédominance des secteurs secondaire et tertiaire dans l'est côtier.</li> <li>• (-) Prédominance du secteur primaire dans le centre et l'ouest.</li> <li>• (+) L'adhésion de la Chine à l'OMC bénéficie principalement aux provinces littorales, marquées par la forte présence du secteur non agricole.</li> <li>• (-) L'adhésion de la Chine à l'OMC nuit principalement aux provinces intérieures, marquées par la forte présence du secteur agricole.</li> <li>• (+) Privilèges politiques, économiques et culturels associés au <i>hukou</i> urbain.</li> <li>• (-) Désavantages politiques, économiques et culturels associés au <i>hukou</i> agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (+) Concentration de la majorité han dans les provinces méridionales.</li> <li>• (-) Concentration des minorités ethniques dans les provinces intérieures.</li> <li>• (+) Niveau d'éducation supérieur dans la majorité han située principalement le long de la côte est (degré plus élevé du capital humain).</li> <li>• (-) Niveau d'éducation inférieur dans les minorités ethniques situées en majeure partie dans les provinces intérieures (degré plus faible du capital humain).</li> <li>• (+) Services publics de meilleure qualité dans les provinces côtières, surtout depuis la réforme fiscale de 1994.</li> <li>• (-) Services publics de moins bonne qualité dans les provinces intérieures, surtout depuis la réforme fiscale de 1994.</li> <li>• (+) Espérance de vie plus élevée dans les provinces de l'est.</li> <li>• (-) Espérance de vie moins élevée dans les provinces du centre et de l'ouest.</li> </ul>

### 5.3 L'INÉGALITÉ EN CHINE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES MINORITÉS ETHNIQUES

Le creusement des inégalités régionales en Chine a conduit au développement d'une société de plus en plus polarisée, dans laquelle les citoyens les plus pauvres et marginalisés sont très souvent les minorités ethniques. Défavorisées économiquement et socialement, les minorités ethniques ont un accès plus difficile aux services de santé et d'éducation et aux emplois bien rémunérés que leurs confrères hans. Conséquemment, l'écart entre le niveau de vie de ces deux groupes d'habitants chinois (minorités et majorité) ne fait qu'augmenter !

D'abord, il y a de très grandes différences dans la qualité des soins de santé offerts en Chine, ce qui représente un premier facteur contribuant à l'augmentation de l'inégalité sociale. D'ailleurs, après la décentralisation fiscale de 1994, les petits villages ruraux, chargés de responsabilités financières colossales, ne peuvent plus répondre aux besoins d'approvisionnement en santé de leurs citoyens. Les services d'éducation spécialisés dans les régions minoritaires sont très difficilement accessibles, ce qui explique partiellement pourquoi les médecins de ces régions minoritaires demeurent souvent sous-qualifiés (Eggleston *et al.*, 2008). À l'évidence, la plupart des traitements spécialisés se concentrent dans les municipalités riches situées dans la région est du pays. Les données du *China Statistical Yearbook* (2007, tableau 22-31) indiquent que le personnel médical (incluant médecins, infirmières et soutien technique) s'élève à 138 002 personnes dans la municipalité de Shanghai comparativement à seulement 19 746 dans la région autonome du Tibet, soit une différence alarmante de 70 % ! On constate aussi que l'accès aux services de santé est réparti de façon très inégale entre les minorités ethniques et la majorité han.

Ensuite, Zhang (1999) explique que l'accès à l'éducation au sein des régions minoritaires de la Chine est l'un des principaux défis à relever. On pourrait se demander quels sont les facteurs déterminants de l'iniquité en matière d'éducation entre majorité han et ethnies minoritaires ? Les causes en sont multiples : d'abord, les minorités ethniques sont plus susceptibles d'habiter les régions pauvres et éloignées, ce qui laisse peu ou encore pas du tout de ressources monétaires à investir dans les installations publiques, les salaires des enseignants et le matériel scolaire. De plus, la distance que les étudiants des régions rurales de l'ouest doivent parcourir pour se rendre à leur école est généralement plus grande que celle des communautés urbaines situées le long de la frontière méridionale (Cao et Feng, 2009). Qui plus est, les ménages souffrant de précarité financière extrême ne laissent guère le choix à leurs enfants d'abandonner leur éducation au profit d'un travail qui

rapportera quelques yuans additionnels nécessaires à la survie de la famille. La combinaison de ces facteurs contribue sans conteste à augmenter l'écart du niveau de vie entre la majorité han et les minorités ethniques.

Le revenu par habitant des minorités ethniques tire largement de l'arrière par rapport à celui de la majorité han. En effet, nous savons que la structure économique des provinces intérieures, principalement habitées par les minorités ethniques, est beaucoup moins favorable que celle des provinces côtières. De plus, l'étude de Bhalla et Qui (2006) précise que les villages faiblement peuplés par les minorités ethniques ont à la fois un PIB par habitant et un revenu rural par habitant plus élevés. Comment expliquer cette inégalité grandissante entre le revenu des minorités et celui de la majorité ? D'une part, le niveau plus faible de capital humain des ethnies minoritaires a pour effet de concentrer leurs activités de subsistance dans le secteur agricole, contrairement à la majorité han qui domine le secteur industriel. D'autre part, l'isolement géographique de l'ouest, le climat rigoureux et les conditions difficiles de transport, le manque d'infrastructures fonctionnelles ainsi que le retard éducationnel des minorités contribuent au déséquilibre économique entre ces deux groupes d'habitants chinois.

Dans la partie suivante, nous présentons trois études de cas qui mettent en lumière les définitions et concepts décrits précédemment. Par la description de situations réelles, nous espérons permettre au lecteur de mieux comprendre le problème grandissant des disparités régionales en Chine. Sommairement, la première étude de cas (chapitre 6) examine la relation entre les services de santé et l'ethnicité en Chine ; la deuxième (chapitre 7) illustre l'inégalité en matière d'éducation entre les minorités ethniques et la majorité han ; et finalement, la troisième (chapitre 8) étudie les disparités de revenu entre milieux urbains et ruraux en tenant compte de la distribution spatiale des groupes ethniques de la Chine.



PARTIE

---



2

**TROIS ÉTUDES  
DE CAS**



## L'ETHNICITÉ ET LE CHOIX DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ<sup>1</sup>

L'équité en matière d'accès aux services sociaux influence depuis longtemps les politiques du gouvernement central chinois (Liu *et al.*, 2002). Pourtant, la poursuite des réformes économiques depuis la fin des années 1970 a suscité une hausse des inégalités entre milieux urbains et ruraux ainsi que des disparités intra et interrégionales et socioéconomiques (Zhao, 2006). Cela a généré de nombreuses préoccupations en ce qui a trait aux différences d'accessibilité aux services de santé en zones urbaines et rurales et à l'équité d'accès à ces services, une priorité importante des politiques dans le domaine de la santé

---

1. Les principaux résultats de cette recherche proviennent du chapitre 5 : «Patterns of the use and the choice of health care facilities among the Han and minority populations in China», dans *Ethnic Minorities and Regional Development in Asia: Reality and Challenges*, The International Convention of Asia Scholars (ICAS) publication series, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2009, p. 65-82.

(Liu *et al.*, 2003). Selon certaines études, les inégalités régionales, entre milieux urbains et ruraux, et celles en matière d'accès aux services de santé ne cessent d'augmenter (Liu *et al.*, 1999). Elles sont attribuées aux disparités de revenu croissantes, aux changements sur le plan du financement et de l'organisation de ces services, ainsi qu'à la baisse dramatique de la couverture sociale en matière d'assurance médicale au sein de la population. À partir de 2000, le gouvernement chinois a reconnu la hausse de ces inégalités et a changé sa démarche pour parvenir au développement, passant d'une approche axée sur la croissance du PIB à une stratégie ciblant le développement humain et social (Meng, 2007). À la suite de ce changement d'orientation des politiques, des progrès en matière d'accès au système de santé étaient anticipés. En nous appuyant sur des données du China Health and Nutrition Survey (CHNS), nous nous penchons dans ce chapitre sur les inégalités en matière d'accès aux services de santé entre minorités ethniques et Hans, ainsi que sur les facteurs déterminant les choix d'un foyer et d'une couche sociale à l'autre, dans neuf provinces de la Chine, de 1989 à 2004<sup>2</sup>.

## 6.1 LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ACCÈS À LA SANTÉ

Les politiques préférentielles du gouvernement à la suite de l'implantation des réformes économiques de 1978 et des réformes fiscales de 1994 ont contribué à l'augmentation des disparités régionales, sectorielles et sociales en Chine. Les écarts économiques entre la majorité han et les minorités ethniques viennent pour la plupart du faible niveau d'éducation dont sont victimes ces dernières, ainsi que de leur concentration géographique dans des régions éloignées. Selon Gustafsson et Shi (2003), l'écart de revenu moyen entre majorité et minorités ethniques a presque doublé entre 1988 et 1995, s'élevant à un taux alarmant de 35,8 %. La population des six provinces (Shanghai, Beijing, Tianjin, le Zhejiang, le Liaoning et le Guangdong) dont l'indice de développement humain (IDH) est le plus élevé ne comprend qu'une très faible proportion de la population minoritaire de Chine. Par ailleurs, celle des six provinces (le Tibet, le Guizhou, le Yunnan, le Gansu, le Qinghai et le Ningxia) dont l'IDH est le plus faible compte une proportion significative de la population ethnique minoritaire totale du pays (UNDP, 2005). La situation socioéconomique privilégiée dont jouit la majorité han a contribué indiscutablement à la hausse des inégalités régionales en Chine. En raison de ces disparités, il existe des écarts importants dans l'accès et l'utilisation des services médicaux, mais les facteurs qui influent sur les prises de décision en matière de santé diffèrent entre Hans et minorités ethniques.

---

2. Les deux types de services de soins de santé sont l'hôpital et la clinique.

## 6.2 LES SERVICES DE SANTÉ EN CHINE

Le système de santé public chinois est constitué d'organismes chargés d'offrir les services médicaux à trois niveaux de la bureaucratie : municipal/préfectoral, cantonal et provincial (Li *et al.*, 2006). Les infrastructures et services médicaux de haute qualité et le personnel qualifié sont rares et souvent limités au niveau provincial de la bureaucratie. Alors que le nombre d'institutions médicales dans les cantons est plutôt élevé, celles-ci sont de petite taille et ne s'occupent que d'un nombre limité de traitements (Hougaard *et al.*, 2008). À titre d'exemple, en 2003, 70 % des médecins de village dans les 46 cantons sous le seuil de la pauvreté n'avaient reçu aucune éducation formelle et, pour la plupart, qu'une vingtaine d'heures de formation (Eggleston *et al.*, 2008). Au cours des années 1980, on a mis en place un système médical dans lequel les médecins de village pouvaient envoyer leurs patients aux niveaux municipal, cantonal ou provincial, en fonction de la gravité de leur cas. Ce système a été démantelé après la décentralisation fiscale des années 1990, et les patients peuvent maintenant choisir d'avoir accès aux services médicaux municipaux ou provinciaux, selon la gravité de leur cas et leurs moyens financiers. En conséquence, les services de haute qualité sont surutilisés et ceux qui y ont recours sont pour la plupart des patients à hauts revenus, alors que les infrastructures et services bas de gamme sont sous-utilisés et que la population y ayant recours est en majorité défavorisée sur le plan socioéconomique (Eggleston *et al.*, 2006).

Des études portant sur l'usage des services sociaux soulignent la baisse significative de l'utilisation des infrastructures et services médicaux depuis la mise en place de réformes visant la libéralisation économique (Bloom, 2001 ; Bloom et Gu, 1997 ; Bloom et Gu, 1997 ; Hesketh et Zhu, 1997 ; Wagstaff et Yu, 2007). Ces études sous-entendent que cette conséquence n'est pas une coïncidence. Par exemple, entre 1985 et 2000 le taux de lits occupés dans les hôpitaux de municipalités/préfectures a diminué de 46 à 33,1 % et ce taux dans les hôpitaux de cantons a chuté de 82,7 à 60,8 % (Liu, 2004). Selon Mao (2006) entre 1993 et 2003, les services de consultation externe et le taux d'hospitalisation ont diminué de 1,8 à 1,62 visite par habitant, soit une réduction de l'ordre de 4,2 à 3,6 %. Néanmoins, ce n'est qu'entre 1989 et 1993 que l'accès aux services de santé est devenu universel et il ne semble y avoir aucun signe de diminution dans leur usage (Henderson *et al.*, 1994, 1998).

Alors qu'en théorie un plus grand nombre de visites chez le médecin n'a pas nécessairement un impact positif sur d'éventuelles réformes en matière de santé, des études démontrent qu'une demande croissante de services coïncide avec un faible taux de consultations médicales (Liu et Mills, 1999). Selon les données de Liu *et al.* (2007), en 2003, seulement 43 % des répondants consultent un médecin lorsqu'ils sont malades, tandis que 32,2 % d'entre eux s'auto-soignent et 15,8 % n'ont recours à aucun traitement. C'est pour cette

raison que la hausse d'utilisation des services médicaux est interprétée comme une amélioration d'accès aux soins de santé, peu importe les résultats concrets sur la santé des citoyens (Wagstaff et Yu, 2007). Non seulement l'usage des services de santé a diminué globalement, mais l'accroissement des inégalités dans leur utilisation entre milieux urbain et rural a aussi été documentée. Selon Liu *et al.* (1999), entre 1985 et 1993, le nombre de jours d'hospitalisation a augmenté de 12,8 % en région urbaine alors qu'il a diminué de 10,3 % en région rurale. Similairement, Liu *et al.* (2007) décrivent les tendances en matière de consultation de médecins et de recours aux services hospitaliers en zones urbaines et rurales de la Chine, à l'aide des données du National Health Services Surveys (NHSS) de 2003. Ainsi, 53 % des répondants qui se soignent eux-mêmes et 90 % des répondants qui n'ont recours à aucun soin médical lors d'une maladie résident en zones rurales. Meng (2007) précise, à l'aide de données du Health Statistics and Information (CHSI) de l'année 2003, que les résidents des campagnes ont un accès plus restreint aux soins de santé, incluant les consultations externes et internes, que les résidents des villes. En 2003, le taux de non-consultation s'élevait à 5 % en campagne et à 2,5 % en ville. Les inégalités entre régions urbaines et rurales en matière d'accès aux soins de santé sont indéniables et l'appartenance à un groupe ethnique influence certes cette corrélation.

### 6.3 L'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX SERVICES DE SOINS DE SANTÉ CHEZ LES HANS ET CHEZ LES MINORITÉS ETHNIQUES<sup>3</sup>

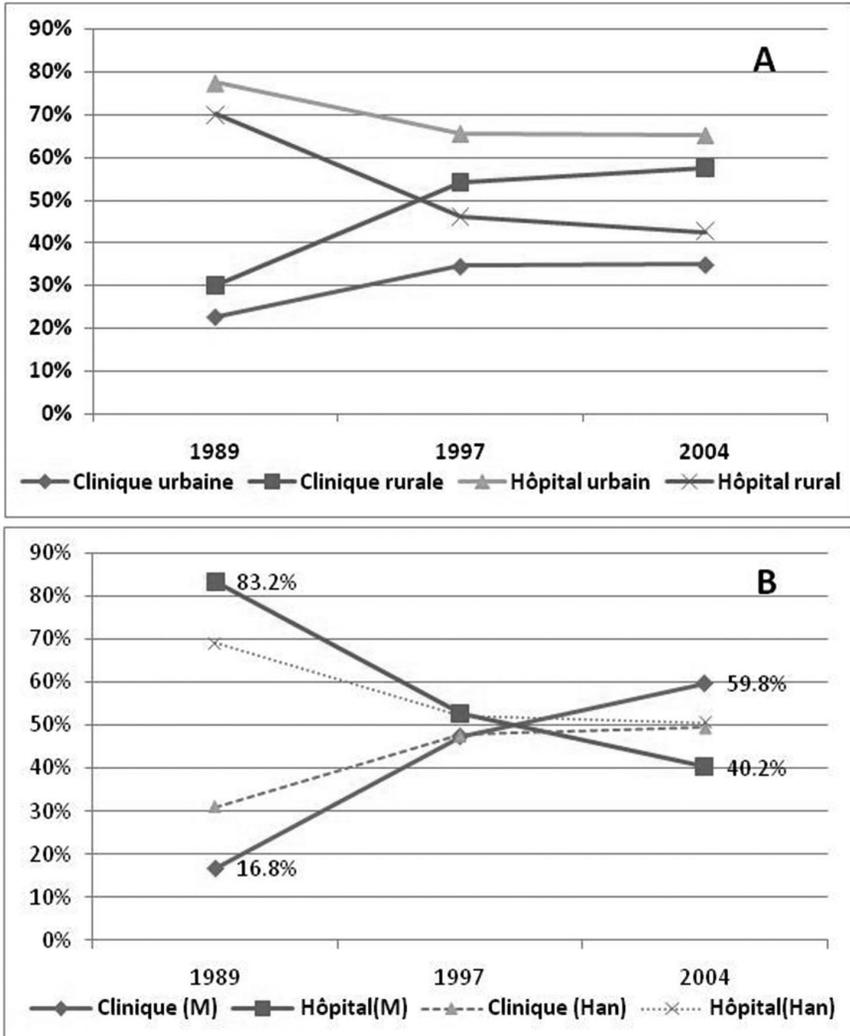
La figure 6.1 illustre un changement marqué dans le comportement de la population chinoise quant aux services de santé entre 1989 et 2004. D'ailleurs, en 1989, 70 % de la population chinoise avait recours aux hôpitaux, alors qu'en 2004, cette proportion s'élève à seulement 42,5 %. La diminution apparente a été compensée par une plus grande utilisation des cliniques médicales. En 1989, moins d'un tiers de la population vivant à la campagne avait recours aux cliniques, alors qu'en 2004, près de 60 % de cette population fait appel à ce type de services. De telles tendances ont aussi été remarquées dans les villes, où le recours aux hôpitaux a diminué de près de 15 %, soit de 77,4 à 65,1 %, et la consultation en clinique a augmenté considérablement, de 22,6 à 34,9 %.

---

3. Les données utilisées dans cette recherche proviennent principalement du University of North Carolina Population Centre CHNS et du *China Statistical Yearbook*, 2005. Trois ans de données ont été utilisées pour cette recherche : 1989, 1997, et 2004. Le nombre d'échantillons est de 1811 ménages en 1989, 3071 en 1997 et 2904 pour 2004.

FIGURE 6.1

**Utilisation des cliniques et des hôpitaux par les minorités et les Hans dans les régions urbaines et rurales**

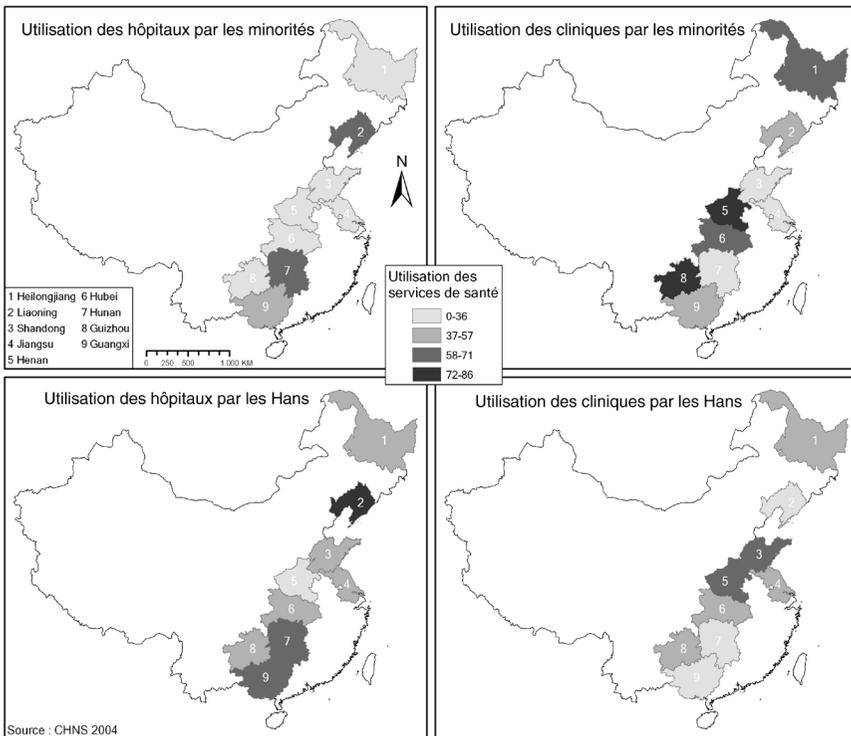


Si l'utilisation des services médicaux est comparable pour l'ensemble de la population, les changements notés ci-dessus sont plus prononcés parmi les minorités ethniques. Le recours aux services hospitaliers a diminué de 40 % chez les ethnies minoritaires, mais de 20 % chez la majorité han. Les consultations en clinique ont augmenté de 16,8 à 59,8 % dans la population minoritaire, mais de seulement 20 % chez les Hans. En 2004, les hôpitaux et

les cliniques étaient aussi populaires les uns que les autres chez les minorités ethniques et les Hans, même si les cliniques demeuraient plus fréquentées chez les minorités ! Des différences considérables entre minorités ethniques et Hans demeurent dans le recours aux hôpitaux ou aux cliniques dans les différentes provinces (voir figure 6.2). Par exemple, le taux de recours aux services hospitaliers est bien plus élevé chez les Hans qu'il ne l'est chez les groupes ethniques minoritaires dans toutes les provinces, à l'exception du Henan. Par ailleurs, une plus grande proportion de minorités ethniques a recours aux cliniques plutôt qu'aux hôpitaux, ce qui est encore plus marqué au Guizhou (province de l'ouest) et au Henan.

FIGURE 6.2

### Proportion d'utilisation des cliniques et des hôpitaux par les minorités et les Hans dans les neuf provinces de la Chine



Nos données confirment la baisse du recours aux services hospitaliers au sein de la population chinoise entre 1989 et 2004, ainsi que la hausse des consultations en clinique. Akin *et al.* (2005) concluent que le déclin des services hospitaliers vient des différences en matière de politiques et de sources de financement entre les hôpitaux et les cliniques. Le gouvernement

imposant un système de contrôle des prix, les hôpitaux publics ont une faible capacité à générer des revenus, à l'exception de profits tirés de la vente de certains médicaments, des tests et des services de soins de technologie de pointe, et de l'imposition de frais d'hospitalisation élevés. En zone rurale par contre, un tiers des médicaments redistribués ou vendus sont contrefaits et leur prix demeure relativement bas, ce qui permet une accumulation importante de profits (Mao, 2006). Quels facteurs influencent le choix des Hans et des minorités ethniques de délaisser les services hospitaliers au profit des cliniques ? Ces facteurs sont-ils démographiques, financiers ou géographiques ? Afin de mieux répondre à ces questions, nous vous présentons une série d'analyse de régression logistique.

## **6.4 L'APPARTENANCE À UN GROUPE ETHNIQUE ET LES FACTEURS INFLUENÇANT LE CHOIX DU TYPE DE SERVICES MÉDICAUX**

Le tableau 6.1 présente les résultats de l'analyse de régression logistique. Le modèle 1, qui inclut l'appartenance aux groupes ethniques en tant que variable indépendante, est en mesure de prédire le choix de services médicaux dans 80,5 % des cas, ce qui sous-entend la fiabilité du modèle. Le R carré est également relativement élevé (Cox et Snell = 0,410, Nagelkerke = 0,547).

Nous pouvons constater que le facteur le plus important expliquant le choix du type de services est le moyen de déplacement des citoyens chinois. Ceux qui prennent un taxi ou l'autobus ont, respectivement, 15,2 et 11,5 fois plus de chances d'aller à l'hôpital que ceux qui marchent pour avoir accès à des soins de santé. Ceux qui se rendent à vélo ou conduisent ont eux aussi plus tendance à aller consulter un médecin à l'hôpital plutôt qu'à la clinique. Par contre, le ratio qui illustre cette différence n'est pas aussi marqué. Les patients ayant recours aux moyens de transports plus dispendieux comme le taxi font souvent face à une situation médicale urgente qui nécessite des soins particuliers qui ne sont pas offerts en clinique.

La disponibilité des services est un autre facteur important permettant de prédire si un individu aura tendance à choisir l'hôpital ou la clinique<sup>4</sup>. Dans les provinces où l'infrastructure est plus dense, les gens ont 4,6 fois plus tendance à se rendre à l'hôpital. Les patients appartenant à un groupe ethnique minoritaire ont moins tendance à se rendre à l'hôpital (B(exp) = ,571). Cela n'est pas surprenant puisque les minorités ethniques, pour la plupart,

---

4. La disponibilité des soins de santé a été définie par le nombre d'établissements par habitant dans la province de résidence du ménage.

TABLEAU 6.1  
**Résultats de la régression logistique<sup>a</sup>**

	<b>Modèle 1 (pour toute la population) n = 2871</b>	<b>Modèle 2 (pour les Hans) n = 2469</b>	<b>Modèle 3 (pour les minorités) n = 402</b>
Cox et Snell R <sup>2</sup>	0,410	0,420	0,410
Nagelkerke R <sup>2</sup>	0,547	0,560	0,555
	<b>B(exp)</b>	<b>B(exp)</b>	<b>B(exp)</b>
Âge	1,023***	1,019***	1,040***
Femme	1,290	1,184	3,389*
Mariage	1,253	1,132	3,565**
Éducation	***	***	
École primaire (1)	0,976	0,913	1,487
Écoles secondaire de premier cycle (2)	1,206	1,172	1,904
Écoles secondaire de deuxième cycle (3)	1,813***	1,724**	2,505
École technique (4)	3,722***	3,071***	9,488**
Collège / université (5)	2,701***	2,155**	18,178***
Assurance-maladie	0,660***	0,730**	0,189***
Rural	0,952	0,878	1,459
Région (ouest)	***	***	
est (1)	0,309***	0,237***	1,209
centre (2)	0,511***	0,421***	0,609
Temps de voyage	1,085***	1,094***	1,051**
Coût de voyage	0,988	0,987	1,409
Temps d'attente	1,057***	1,048***	1,131***
Coût de service	1,015***	1,016***	1,015**
Revenu par capita	1,000***	1,000***	1,000**
Qualification de médecin	2,086***	2,094***	1,671
Disponibilité de drogues	2,864***	1,514***	3,088
Méthode de déplacement	***	***	
Vélo (1)	3,719***	3,848***	3,028**
Autobus (2)	11,477***	19,441***	3,505*
Voiture (3)	3,130***	3,492***	1,056
Taxi (4)	15,150***	12,547***	2,736E9
Infrastructure	4,610***	3,905***	3,692
Minorité	0,571***		
% de cas prévus	80,5	80,8	83,1

\*, \*\*, \*\*\* représentent le niveau de la signification « p » : 0,10 ; 0,05 ; 0,01 respectivement.

<sup>a</sup> La variable dépendante : Clinique =1/ Hôpital =2.

vivent en région rurale éloignée, où les hôpitaux sont moins accessibles que les cliniques. Contrairement aux Hans, les ethnies minoritaires sont généralement défavorisées tant financièrement que sur le plan éducationnel, ce qui les contraint à avoir recours aux soins de santé les moins chers, au détriment de la qualité de ces services.

Les patients qui détiennent une assurance-santé ont moins tendance à se rendre à l'hôpital que ceux qui n'en détiennent pas ( $B(\text{exp}) = ,660$ ). D'une part, la disponibilité de l'assurance-santé réduit les chances qu'un individu préfère être soigné dans un hôpital plutôt qu'une clinique. D'autre part, la disponibilité des médicaments d'un lieu à l'autre et la présence de médecins qualifiés formés selon les critères de la médecine occidentale augmente les possibilités qu'un individu se rende à l'hôpital ( $B(\text{exp}) = 2,860$  et  $2,864$  respectivement). La qualité des cliniques et des hôpitaux varie énormément en Chine. La taille des lieux et le type de services offerts changent de façon considérable dans un hôpital et dans une clinique. Les cliniques sont souvent très petites et n'offrent qu'une variété limitée de services. Alors que les hôpitaux urbains détiennent en moyenne 128,5 lits et 170,4 employés, les hôpitaux ruraux n'ont en moyenne que 16,1 lits et 24,8 employés (*China Statistical Yearbook*, 2005). En 2004, le ratio illustrant la différence entre lits d'hôpitaux urbains et ruraux par tranche de 10 000 personnes était de 2,2. Le ratio illustrant la différence de taille du personnel hospitalier en zones urbaine et rurale était de 2 au cours de cette même année (*China Statistical Yearbook*, 2005). Ces statistiques indiquent qu'il y a deux fois moins de médecins à la campagne et que la qualité de leur formation est très faible dans les régions sous-développées (Eggleston *et al.*, 2008 ; Meng, 2007). En 2003, la majorité des médecins de village (70 %) n'avaient pas reçu d'éducation formelle et n'avaient complété qu'une demi-semaine de formation (Eggleston *et al.*, 2008). En conséquence, dans les régions sous-développées, le niveau d'éducation des patients, qui constitue un facteur influençant la qualité des soins de santé, est faible. En effet, les individus qui sont conscients des différences de qualité en matière de soins de santé remplacent les bénéfices liés au choix de services par de plus longs trajets (Haynes *et al.*, 2003, p. 1733). L'éducation<sup>5</sup> semble donc avoir un impact significatif sur le choix entre services à l'hôpital ou en clinique. Les patients qui bénéficient d'un niveau d'éducation plus élevé, notamment ceux ayant reçu une éducation à l'école technique, ont plus tendance à avoir recours aux services des hôpitaux. Ils ont 3,7 fois plus de chances de se rendre à l'hôpital en cas de besoin. Chaque niveau d'éducation supérieur augmente la probabilité de recours aux services de santé à l'hôpital.

---

5. L'école primaire est pour les enfants de 6 à 12 ans, l'école secondaire de premier cycle, pour les enfants de 13 à 15 ans et l'école secondaire de deuxième cycle, pour les enfants de 16 à 18 ans.

Le statut conjugal, le lieu de résidence (urbain ou rural) et le coût des déplacements n'ont pas un impact significatif sur le choix du type de services. Le temps d'attente, les frais de service et le revenu par habitant sont corrélés de façon significative, mais n'ont pas d'impact sur le choix en tant que tel.

De façon générale, nous constatons que le moyen de déplacement, une plus grande disponibilité de services de santé, un haut niveau d'éducation ainsi que le sexe féminin, augmente la probabilité de se rendre à un hôpital plutôt qu'à une clinique. Un plus faible niveau d'éducation, l'accès à l'assurance-santé, le fait d'habiter dans une province centrale ou à l'est, la disponibilité de médecins éduqués en Occident, la disponibilité de médicaments et l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire réduisent les chances de recours aux services hospitaliers.

#### 6.4.1 LES HANS ET LES MINORITÉS ETHNIQUES

Les modèles 2 et 3, qui s'appliquent aux Hans et aux minorités ethniques respectivement, illustrent une relation importante entre le choix du type de services de santé et les variables indépendantes. Le modèle concernant les Hans parvient à prédire le choix du type de services dans 80,8 % des cas, et celui qui s'applique aux minorités, dans 83,1 % des cas. Les facteurs qui influent sur le choix sont très différents chez les Hans et chez les minorités (voir le tableau 6.1). Premièrement, les caractéristiques identitaires et démographiques des minorités, comme le fait d'être une femme ou d'être mariée, influencent le choix. Une femme ou une personne mariée a trois ou quatre fois plus de chances de préférer l'hôpital à la clinique. Pour les Hans, cependant, les facteurs démographiques perdent de leur importance. Il est possible que dans des contextes ruraux traditionnels, où les minorités résident pour la plupart, l'identité sexuelle et le statut conjugal importent beaucoup plus que dans des zones urbaines modernes et égalitaires, principalement peuplées par les Hans. De plus, si les hommes appartenant à un groupe ethnique minoritaire peuvent éviter le recours aux services hospitaliers coûteux pour des raisons financières, les femmes enceintes ou ayant des enfants ne jouissent pas d'un tel choix. Puisque les cliniques n'offrent qu'un nombre limité de services, les femmes doivent, dans la plupart des cas, se rendre à l'hôpital.

L'importance accordée à l'éducation dans le processus de prise de décision varie également entre Hans et groupes ethniques minoritaires. Chez ces derniers, le niveau d'éducation semble jouer un rôle mineur, tandis que chez les Hans, il constitue le second facteur le plus important. Malgré tout,

les minorités qui ont reçu plus de neuf ans d'éducation obligatoire<sup>6</sup> ont plus recours aux hôpitaux de haute qualité, qui offrent une plus grande variété de services, qu'aux cliniques. Cela est lié au fait qu'en général les minorités ont un niveau d'éducation plus faible que les Hans. Selon Cao (2008), dans la province du Gansu, le taux des filles habitant les cantons minoritaires, étant non scolarisées et vivant sous le seuil de la pauvreté s'élève à près de 70 %, ce qui est quatre fois plus élevé que dans les cantons à majorité han. En effet, la scolarisation permet de prédire le recours à un examen prénatal, les immunisations, l'accouchement à l'hôpital, et le taux de mortalité infantile et à la naissance (Li *et al.*, 2008). L'écart entre le niveau d'éducation des Hans et celui des minorités ethniques accentue les divisions sociales et économiques qui les caractérisent. Cela crée un cercle vicieux d'inégalités dans lequel un faible niveau d'éducation diminue toute possibilité de pouvoir d'achat élevé, ce qui réduit les possibilités d'accès à des services de santé de qualité. La littérature actuelle se penche sur les obstacles auxquels font face les minorités en matière d'accès aux soins de santé (Li *et al.*, 2008), mais très peu d'ouvrages décrivent la façon dont certains facteurs géographiques contribuent à accroître l'écart de santé. Plus précisément, la ségrégation géographique des minorités ethniques, qui pour la plupart vivent dans les régions éloignées de l'ouest, affecte substantiellement le niveau d'accès à des services de santé. La région de résidence est aussi importante chez les Hans, mais constitue un facteur moins significatif en ce qui concerne la prédiction des choix de soins de santé. Cela vient sans doute de ce qu'ils ne sont situés que dans certains cantons de ces quelques provinces. La concentration des minorités ethniques dans certaines zones du territoire chinois est révélatrice de leur ségrégation géographique et de leur degré d'exclusion socioéconomique cultivée par la majorité han.

Les moyens de transport sont une autre différence importante entre minorités ethniques et Hans. Elles influencent grandement la prise de décision quant au recours aux soins hospitaliers ou en clinique chez la population han, mais demeurent peu importantes chez les minorités. Dans les zones rurales de l'ouest, peu de moyens de transport sont disponibles. Les patients doivent marcher ou se déplacer à vélo pour avoir accès à des soins de santé. Le type de déplacement n'influence donc pas le recours aux hôpitaux ou aux cliniques. De plus, la disponibilité d'infrastructures n'a pas un impact statistiquement significatif sur le choix de soins de santé. Les minorités ont tendance à vivre en milieu rural et dans des régions éloignées où il existe peu de choix, ce qui peut expliquer le faible impact de cette variable.

---

6. En fait, il y a une signification avec les sous-variables : École technique (4), Collège / université (5) (voir tableau 6.1).

## 6.4.2 LE REVENU ET LE CHOIX DU TYPE DE SOINS

Un certain nombre d'études (Eggleston *et al.*, 2008 ; Hougaard *et al.*, 2008) rapportent que le recours aux services de santé a diminué, au cours des dernières décennies, à la suite d'une hausse des frais qui y sont associés. Dans les résultats de notre analyse, nous constatons cependant avec surprise que le revenu par habitant a peu d'impact sur le choix entre hôpital et clinique, que ce soit chez les Hans ou chez les minorités. En effet, même si plusieurs études avancent qu'un revenu élevé aurait un impact positif sur le recours aux services des hôpitaux, plus coûteux en général, mais aussi de meilleure qualité, ce n'est pas ce que notre étude révèle.

Puisque nos résultats de l'analyse de régression présentent des coefficients de corrélation partiels, il est possible que l'impact du revenu par habitant soit moins significatif que l'impact de la région dans laquelle le revenu est généré. Le développement déséquilibré et le niveau élevé d'inégalités régionales sont si importants en Chine que de nombreuses dynamiques sociales et économiques varient en fonction des régions et des zones urbaines et rurales. Par exemple, les Hans, qui pour la plupart vivent dans les régions de l'est les plus développées d'un point de vue économique, ont 4,5 fois plus tendance à avoir recours aux hôpitaux que les résidents hans des régions défavorisées de l'ouest. Chez les minorités, la région de résidence semble jouer un rôle mineur ; en effet, les provinces de l'est les plus développées comme le Jiangsu ou le Shandong ne comptent presque aucune minorité ethnique.

Le lien entre l'offre et la demande de services de santé a largement été étudié (Shengelia *et al.*, 2005 ; Strombom *et al.*, 2002). De façon générale, le recours à certains soins a diminué par suite de l'augmentation de leur coût. Cette inflation, qui résulte des réformes économiques et des politiques liées à la santé, ont mené à une hausse du pourcentage des dépenses associées aux soins de santé par patient. Il est passé de 16 % pour le nombre total de dépenses liées à la santé en 1980, à 38 % en 1988, et à 61 % en 2001 (Zhang et Kanbur, 2005). Cette augmentation des coûts s'explique en partie par l'inflation et en partie par le vieillissement de la population. Cependant, la hausse de tels frais résulte également des abus qui ont accompagné les réformes financières des hôpitaux. Ces abus prennent plusieurs formes, incluant le recours disproportionné à du matériel de technologie de pointe plus coûteux, ainsi qu'à un nombre trop élevé d'ordonnances et de services (Liu et Hsiao, 1995 ; Wong *et al.*, 2007). Presque tous les hôpitaux en Chine exigent un dépôt en espèces avant d'offrir toute forme de soins, ce qui pose des difficultés importantes aux individus provenant d'un milieu défavorisé, comme beaucoup de minorités ethniques, qui souhaitent avoir accès à de tels services. De plus, Liu (2004) constate qu'en moyenne 45 % des reports de consultations internes en zone rurale se font contre l'avis des médecins et dans près de 80 % des cas pour des raisons financières. En fait, une autre étude de Liu *et al.* (2007) démontre

qu'en 2003 les visites chez le médecin étaient moins fréquentes dans les régions les moins développées (l'ouest et le centre) que dans les régions développées (l'est), et que 43 % des répondants ne consultaient un médecin que lorsqu'ils étaient malades. De plus, 32,2 % des répondants se soignaient sans pour autant consulter de médecin, et 15,8 % ne se soignaient aucunement. À l'aide des données du ministère de la Santé chinois, Hougaard *et al.* (2008) constatent que le nombre de personnes rapportant avoir été malades sans consulter de médecin pour des raisons financières a augmenté de 36,4 % en 1993 à 48,9 % en 2003, et est particulièrement élevé dans les régions défavorisées (63,7 % en 1998 et 75,4 % en 2003). Les gens qui se soignent eux-mêmes ou ignorent certains problèmes médicaux aussi longtemps qu'ils le peuvent, le font dans l'espoir d'éviter des dépenses supplémentaires. Même si les coûts des soins médicaux sont plus bas dans les régions défavorisées, comme les provinces de l'ouest du pays, ils représentent tout de même un fardeau financier pour les résidents de ces régions, incluant une grande proportion des minorités ethniques. Les frais d'hospitalisation minimaux équivalent à environ 27,9 % du revenu par habitant urbain en 2003, et à environ 149 % du revenu rural moyen (Mao, 2006).

L'assurance-santé est un autre facteur influençant le choix entre l'hôpital ou la clinique, que ce soit pour les Hans ou les minorités ethniques. Alors que certaines études démontrent que l'absence d'assurance-santé empêche les individus d'avoir accès aux services de santé (Zhao, 2006), d'autres constatent que l'accès à une telle assurance encourage les gens à avoir recours aux services médicaux de haute qualité lorsqu'ils en ont besoin, ce qui, en par le fait même, augmente les risques de dépenses catastrophiques (Wagstaff et Lindelow, 2008). Nos résultats indiquent le contraire : les patients assurés ont moins tendance à se rendre dans les hôpitaux que ceux qui n'ont pas d'assurance. La majorité des individus qui achètent une assurance médicale souffre d'une maladie et ont tendance à dépenser beaucoup plus que la moyenne en matière de soins de santé. Puisque seulement une partie des dépenses liées à la santé est remboursée par l'assurance, les individus préfèrent avoir recours aux services les moins coûteux, ce qui réduit leurs dépenses totales. Bien que l'assurance-santé ait longtemps été considérée comme un instrument politique pouvant améliorer les services de santé et concourir à leur accès universel (Ding et Zhu, 2007), les programmes d'assurance varient beaucoup en Chine et n'ont pas tous le même impact. En zone rurale, ils sont surtout financés par les contribuables (80 %), tandis qu'en ville, ils sont assumés par les résidents dans une proportion bien plus faible, allant de 0 à 25 %, en fonction du secteur dans lequel ils travaillent (Gao *et al.*, 2002).

## CONCLUSION

Ce chapitre démontre qu'il existe des différences considérables entre Hans et groupes ethniques minoritaires dans le recours aux services de santé et les facteurs qui déterminent le choix d'un type de services plutôt qu'un autre. Les minorités ethniques font face à un double désavantage, vivant dans des régions éloignées, loin des hôpitaux de haute qualité. De plus, possédant un niveau d'éducation plus faible que les Hans et des ressources financières limitées, elles ne peuvent pas choisir le type de soins le plus adéquat, mais sont obligées d'avoir recours aux services de santé locaux, souvent de faible qualité. Ces différences dans l'accès aux services ont creusé entre les minorités ethniques et la majorité han un écart important quant à l'espérance de vie, laquelle est bien plus faible chez les premières que chez la seconde. Les taux de mortalité infantile et maternelle ainsi que la fréquence des maladies infectieuses sont bien plus élevés dans les zones à forte concentration de minorités ethniques. Par exemple, en 2000, le taux de mortalité maternelle à l'échelle du pays était de 53/100 000, alors qu'au Tibet et au Xinjiang il était respectivement de 466/100 000 et de 161/100 000 (Human Development Report, 2007/2008). L'espérance de vie est également bien plus faible dans les régions à forte concentration de groupes ethniques minoritaires. Il semble évident que les politiques du gouvernement chinois doivent cibler ces zones éloignées et défavorisées afin de réduire, et idéalement d'éliminer les inégalités en matière d'accès aux services médicaux. Ces écarts sont d'autant plus importants que, lorsqu'ils sont combinés à l'inégalité d'accès à d'autres services sociaux comme l'éducation et aux écarts de revenu, ils accroissent les tensions entre la majorité et les minorités ethniques. Afin d'améliorer la situation, le gouvernement chinois a récemment adopté une politique visant la réforme du système de soins de santé et, plus particulièrement, l'expansion de l'assurance-santé à toute la population chinoise. Les réformes actuelles visent la mise en place d'un système d'assurance-santé universel d'ici 2020 (*China Daily*, 8 avril, 2009 ; Ramzy, 2009). Ces réformes auront certainement un impact sur l'accès des membres de groupes ethniques minoritaires aux services de santé. Il reste à savoir quand et jusqu'à quel point l'on procédera à ces changements.



## CHAPITRE

---

# LES MINORITÉS ETHNIQUES ET LA SCOLARISATION

## Le poids des inégalités spatiales<sup>1</sup>

**M**algré le développement économique de la Chine, depuis l'implantation de ses réformes à la fin des années 1970, les inégalités régionales qui caractérisent le pays se sont accentuées de façon dramatique durant les vingt dernières années. La qualité de l'éducation de base ainsi que l'accès à cette dernière comptent parmi les raisons principales qui expliquent cette disparité (Adams et Hannum, 2005). En fait, l'éducation est devenue un sujet important avec les études sur la répartition des revenus, dans les années 1960, au moment où la théorie du capital humain fut développée (Psacharopoulos, 1988). Certaines études empiriques (Checchi, 2003 ; de Gregorio et Lee, 2002) démontrent que de plus grandes inégalités de revenu nuisent à la scolarisation, les familles à

---

1. Les principaux résultats de cette recherche proviennent de l'article : « Spatial Inequality in Children's Schooling in Gansu, Western China : Reality and Challenges », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 2008, vol. 55, n° 3, p. 331-350.

faible revenu n'ayant pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Inversement, de faibles inégalités de revenu facilitent la scolarisation, qui à son tour réduit les disparités en matière d'éducation. Les inégalités sont bien plus prononcées dans la campagne de l'ouest de la Chine, caractérisée par une forte concentration de minorités ethniques, et sont bien moindres en zone urbaine où le niveau de vie est plus élevé (Cao et Feng, 2009).

En nous fondant sur une étude de cas dans l'une des provinces les plus pauvres de l'ouest de la Chine, le Gansu, nous nous penchons dans ce chapitre sur les tendances spatiales des inégalités du taux de scolarisation chez les enfants. Nous explorons plus particulièrement la manifestation et les causes de ces dynamiques au sein des régions ethniques minoritaires, ainsi que la discrimination dont sont victimes les filles en matière d'accès à l'éducation.

## 7.1 L'ACCÈS DES ENFANTS À L'ÉDUCATION : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE<sup>2</sup>

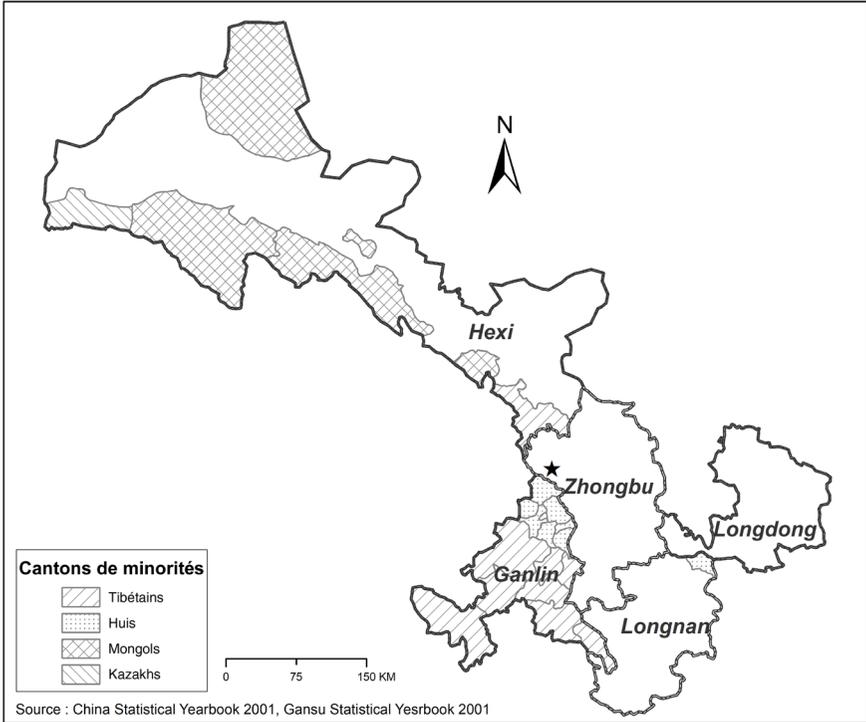
Le Gansu est une région singulière d'un point de vue socioéconomique et culturel du fait de sa situation originale à l'intersection des plateaux de Loess, de la Mongolie intérieure et du Tibet-Qinghai. Ce carrefour géographique, particulier par rapport aux provinces qui lui sont voisines, a eu un effet remarquable sur la répartition spatiale des minorités ethniques sur son territoire. Les Kazakhs, les Salars et les Mongols occupent les cantons minoritaires autonomes au nord-ouest de la province, qui sont reliés aux régions minoritaires autonomes adjacentes du Xinjiang et de la Mongolie intérieure, au nord du Gansu. Les Huis et les Tibétains habitent au sud du Gansu, près du Qinghai et du Sichuan (figure 7.1). Au Gansu, la population minoritaire représente 8,93 % des 25 millions d'habitants de la province, et inclut 45 groupes ethniques. La plupart de ces groupes vivent dans les vingt cantons autonomes désignés par le gouvernement et représentant 34 % de la totalité du territoire provincial<sup>3</sup> (*Gansu Statistical Yearbook*, 2001).

---

2. Dans cette recherche, toutes les données proviennent des quatre sources suivantes : *Gansu Census 2000*, *Gansu Education Yearbook 2001*, *Gansu Yearbook 2001* et *China Yearbook 2001*. (Veuillez noter que le *Yearbook* de l'année 2001 présente les données de l'année 2000.)

3. Le canton est l'unité administrative de base d'une province en Chine. Il y a 80 cantons qui s'étendent sur cinq régions géographiques principales au Gansu. Ces dernières sont : le Hexi au nord-ouest, le Zhongbu au centre, le Ganlin au sud-ouest, le Longdong au sud-est et le Longnan au sud.

FIGURE 7.1  
**Répartition géographique des minorités  
 dans les cinq grandes régions géographiques du Gansu**



Depuis la mise en place de la loi sur l'enseignement obligatoire en 1986<sup>4</sup>, le niveau d'éducation des enfants s'est amélioré de façon remarquable dans la plupart des provinces chinoises. Cependant, il reste bas dans les provinces de l'ouest du pays incluant le Gansu, et plus particulièrement dans les régions éloignées, rurales et à forte concentration de minorités ethniques (Yang et Liang, 2004).

4. Neuf années d'enseignement sont obligatoires en Chine depuis l'implantation de cette loi : six années au niveau primaire, de 6 à 12 ans, et trois années au niveau secondaire, de 13 à 15 ans.

### 7.1.1 LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Comme l'illustre le tableau 7.1, en 2000, près de 10 % des enfants de 6 à 15 ans dans la région du Gansu n'étaient pas scolarisés. Si pour l'éducation de niveau primaire le taux moyen de non-scolarisation s'élevait à seulement 2,42 %, la non-scolarisation au niveau secondaire était dix fois plus élevée, pour atteindre un taux moyen de 25,16 %. De plus, le taux de non-scolarisation parmi les enfants de 13 à 15 ans varie en fonction des régions du Gansu, le plus haut taux qui s'élève à 81,60 % se trouvant dans le canton minoritaire du Maqu, situé au sud de la province (point 1, figure 7.2 -A).

TABLEAU 7.1  
Taux de non-scolarisation chez les enfants de 6 à 15 ans  
des écoles primaires et secondaires du Gansu, 2000

Écoles	Enfants		Filles		Garçons	
	Moyenne (%)	Maximum (%)	Moyenne (%)	Maximum (%)	Moyenne (%)	Maximum (%)
Écoles primaires	2,42	15,37	3,05	28,16	1,88	14,16
Écoles secondaires	25,15	81,60	26,33	83,77	24,09	81,37
Écoles primaires et secondaires	9,89	37,67	10,66	46,37	9,20	36,51

Source: *Gansu Education Yearbook 2001*

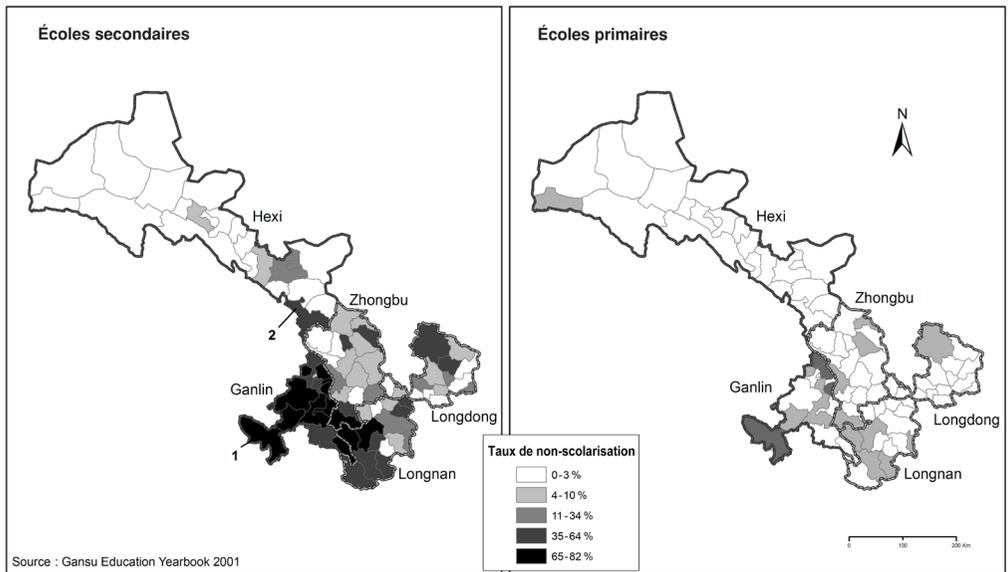
En 2000, la répartition géographique du taux de non-scolarisation dans les écoles secondaires du Gansu était caractérisée par une tendance particulière. Alors que ce taux était élevé au sud de la province dans des zones comme celle de Ganlin, il était plutôt faible dans la plupart des cantons de la région de Hexi au nord du Gansu, à l'exception du canton minoritaire tibétain de Tianshu (voir point 2 dans la figure 7.2-A) où il s'élevait à 49,02 %.

La non-scolarisation touche beaucoup plus les écoles secondaires que les écoles primaires. En 2000, seulement 29 cantons avaient un taux de non-scolarisation se situant entre 0 et 3 % au niveau secondaire, alors que 66 cantons avaient réussi à atteindre ce dernier taux au niveau primaire (figures 7.2 et 7.3). De plus, au cours de la même année, 16 cantons détenaient un taux de non-scolarisation au niveau secondaire se situant entre 35 et 64 %, et 12 autres, entre 65 et 82 %. Ce taux n'atteint aucun de ces pourcentages dans le cas des écoles primaires (figure 7.3). Parmi les 28 cantons au sein desquels le taux de non-scolarisation au niveau secondaire s'élève à plus de 35 %, 23 sont considérés comme très pauvres par le gouvernement, car les gens y vivent sous le seuil de la pauvreté, et 16 de ces 23 cantons sont des cantons minoritaires. La scolarisation des enfants du Gansu constitue un obstacle au

niveau secondaire, d'abord et avant tout. Malgré les progrès remarquables qu'a effectués le gouvernement chinois en ce qui a trait à la promotion de l'éducation au niveau primaire, le niveau de scolarisation ayant augmenté depuis la mise en place de la loi sur l'enseignement obligatoire en Chine, la province du Gansu n'a pu garantir l'accès universel à l'éducation imposé par cette loi. Cela est d'autant plus le cas que le niveau de scolarisation dans les écoles secondaires demeure faible dans les régions les plus défavorisées du Gansu, et dans les cantons minoritaires.

FIGURE 7.2

### Répartition géographique du taux de non-scolarisation dans les écoles primaires et secondaires du Gansu

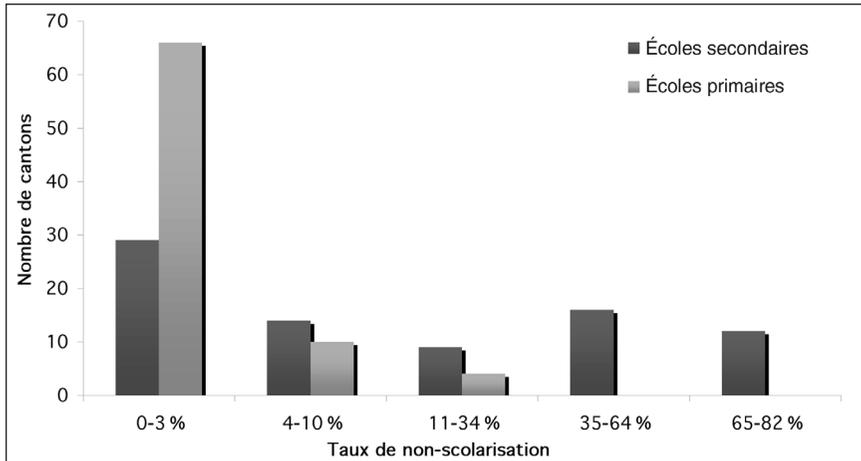


#### 7.1.2 LES INÉGALITÉS DE SEXE ET L'ÉDUCATION DES FILLES

Le taux de non-scolarisation dans les écoles secondaires est plus élevé chez les filles du Gansu que chez les garçons (voir tableau 7.1). D'ailleurs, en 2000, celui-ci s'élevait à 24,09 % chez les garçons alors qu'il atteignait 26,33 % chez les filles. Pourtant, ces chiffres sont peu représentatifs des écarts considérables entre les sexes en matière d'accès à l'éducation dans de nombreux cantons du Gansu. La figure 7.4 illustre la répartition géographique du taux de non-scolarisation dans les écoles secondaires selon le sexe.

FIGURE 7.3

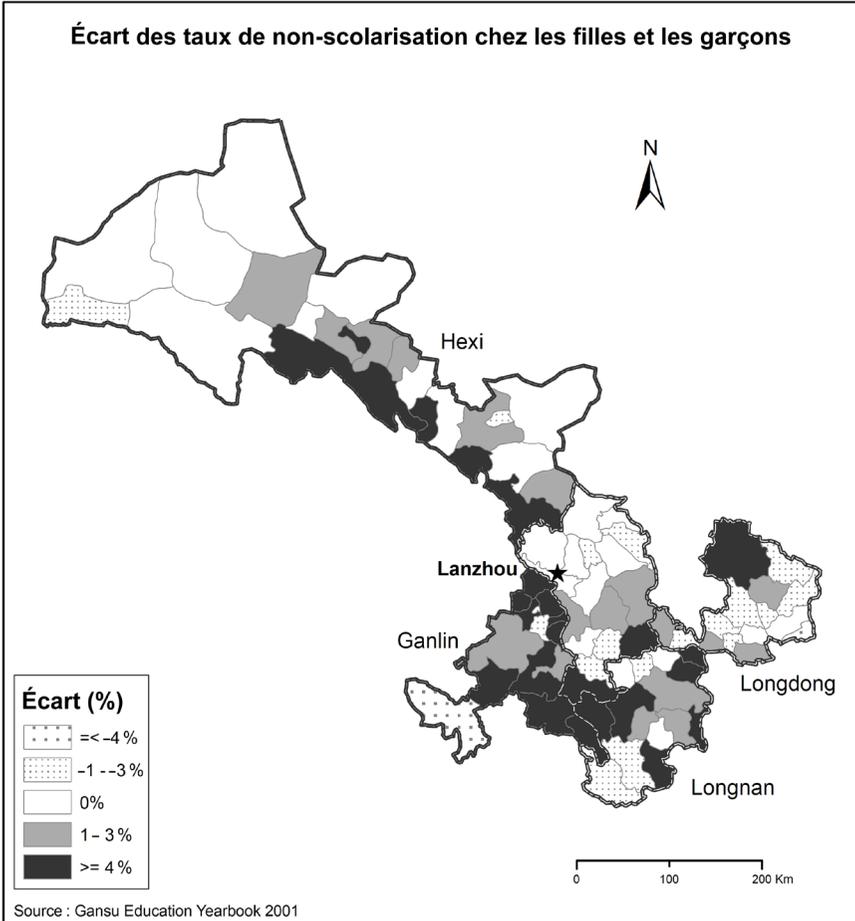
**Nombre de cantons se situant dans chaque catégorie de pourcentage de non-scolarisation aux niveaux primaire et secondaire du Gansu**



Certaines circonstances locales influencent le taux de scolarisation des filles. Les écarts entre filles et garçons sont plus élevés dans la région sud de la province et moins présents au nord, dans la région du Hexi. Le taux de non-scolarisation est en effet souvent plus élevé dans les cantons minoritaires et défavorisés. Dans le Gansu, 50 % des 80 cantons, soit près de 39 cantons, ont un taux de non-scolarisation plus élevé chez les filles que chez les garçons. Seulement 25 % de ces cantons, donc 20 cantons, font face à la situation inverse, soit un taux de non-scolarisation plus élevé chez les garçons que chez les filles. Cette différence, là où elle existe, ne s'élève pas à plus de 5 %. Dans 21 cantons, la différence dans les taux de non-scolarisation d'un sexe à l'autre est presque inexistante. Parmi les 22 cantons où l'écart de non-scolarisation entre gars et filles s'élève à plus de 4 %, 18 ont une population vivant sous le seuil de la pauvreté, 13 sont des cantons minoritaires, et 10 sont des cantons minoritaires où les gens vivent sous le seuil de la pauvreté (figure 7.4). Il semble évident que l'accès à l'éducation pour les filles est associé au milieu socioéconomique défavorable dans lequel elles grandissent et corrélé à la présence d'une forte concentration de minorités ethniques.

FIGURE 7.4

Répartition géographique des taux de non-scolarisation chez les filles et les garçons dans les écoles secondaires du Gansu



En conséquence, à l'exception des cantons où le gouvernement considère que les gens vivent sous le seuil de la pauvreté, ceux à forte concentration de groupes ethniques minoritaires sont caractérisés par un taux de non-scolarisation au secondaire plus élevé que dans les cantons peuplés par des Hans. Dans quelle mesure la répartition géographique des minorités influence-t-elle la façon dont se manifestent les inégalités en matière d'accès à l'éducation chez les filles et les garçons du Gansu ? Mis à part l'influence du niveau de pauvreté ou la présence de minorités ethniques dans un canton,

quelles variables indépendantes pourraient influencer ces inégalités ? Nous avons procédé à une analyse de régression multiple afin de répondre à ces questions.

## 7.2 LES FACTEURS AYANT UN IMPACT SUR LES ÉCARTS EN MATIÈRE DE SCOLARISATION CHEZ LES ENFANTS<sup>5</sup>

Afin d'évaluer l'impact de chaque variable indépendante sur les écarts en matière de scolarisation entre les filles et les garçons au Gansu, nous avons fait deux analyses de régression. Le tableau 3 présente les résultats de ces dernières<sup>6</sup>, illustrant une corrélation significative entre les taux de non-scolarisation chez les filles et les garçons, et les variables indépendantes ( $R = 0,844$ ,  $R^2 = 0,712$ ,  $F = 30,137$  pour les filles ;  $R = 0,833$ ,  $R^2 = 0,693$ ,  $F = 27,515$  pour les garçons). De façon générale, le milieu socioculturel a la plus grande influence sur le taux de non-scolarisation des enfants ; les ressources en matière d'éducation représentent le deuxième facteur. Les conditions économiques de la région concernée sont le facteur le moins significatif dans le cas des garçons, mais semblent avoir un effet considérable sur la non-scolarisation des filles. Même si les résultats des modèles de régression 1 et 2 (filles versus garçons) sont similaires, il importe de mettre l'accent sur quelques différences d'envergure. Cinq indices sur six ont un impact significatif sur la non-scolarisation des filles, alors que seulement quatre influencent ce même taux chez les garçons.

Les deux variables reliées au milieu socioculturel, Taux d'analphabétisme chez les femmes et Concentration de minorités, ont un effet significatif sur le taux de non-scolarisation. Le taux d'analphabétisme chez les femmes est

- 
5. Dans chaque analyse de régression, nous définissons le taux de non-scolarisation au secondaire chez les filles et les garçons en 2000 comme variable dépendante. Le taux qui s'applique au secondaire représente le nombre d'adolescents entre 13 et 15 ans qui ne sont pas inscrits dans une école. Ce taux est calculé en soustrayant la population en âge d'être scolarisée inscrite dans une école du nombre total d'adolescents en âge d'être scolarisés.
  6. Six variables indépendantes (ou indices) ont été choisies afin de correspondre aux trois critères suivants : le milieu socioculturel, les ressources éducatives et les conditions économiques du canton concerné. Les variables Taux d'analphabétisme chez les femmes de plus de 15 ans et Concentration de minorités mesurées par le quotient de localisation font partie de l'aspect socioculturel. Pour ce qui est de l'accès à l'éducation, les variables pertinentes sont la Densité des écoles, mesurée par le nombre d'écoles secondaires dans chaque canton séparés par 100 km<sup>2</sup>, ainsi que le Ratio étudiants/enseignant calculé en divisant le nombre d'adolescents en âge d'être scolarisés dans chaque canton par le nombre d'enseignants dans les écoles secondaires. Les deux variables reliées aux conditions économiques des cantons sont Cantons pauvres, un statut accordé par le gouvernement aux régions sous le seuil de la pauvreté, et Investissements gouvernementaux, qui regroupe les investissements totaux en actifs fixes dans un canton, c'est-à-dire la quantité d'activités de construction et d'achats d'actifs fixes et les montants qui y sont attachés, en devises.

le facteur explicatif le plus important, ce qui démontre qu'une plus grande proportion d'analphabétisme au sein de la population d'un canton a pour effet d'augmenter le taux de non-scolarisation chez les enfants. D'autre part, il est intéressant de noter que la variable d'analphabétisme est plus corrélée aux taux de non-scolarisation des garçons ( $B = 0,399$ ) qu'à celui des filles ( $B = 0,387$ ). Une attitude négative par rapport à l'utilité de l'éducation a tendance à être reliée à un plus faible niveau d'éducation des parents. Cette attitude peut, entre autres, inclure la valorisation de l'éducation des garçons au détriment de celle des filles, ainsi que des tâches ménagères plus nombreuses pour les adolescentes âgées de 13 à 15 ans et inscrites à l'école secondaire (Xi, 2002). Selon Xue et Tian (2001), plus les foyers sont pauvres, plus les parents dépendent de leurs filles pour les tâches domestiques et accordent la priorité en matière d'éducation aux garçons. Un faible niveau d'éducation chez la femme est associé à un niveau de fertilité élevé, ce qui réduit d'autant les possibilités d'un niveau d'instruction élevé au sein d'un foyer. Les parents, et surtout la mère, sont considérés comme les premiers « enseignants » des enfants. Les filles ont souvent tendance à suivre le chemin de leur mère. Dans un tel contexte, il leur manque souvent l'ambition et le sens de la compétition qui les encourageraient à vouloir apprendre. Leur performance à l'école est, dans la plupart des cas, vouée à l'échec.

La concentration des minorités dans un canton est le second facteur le plus important influençant le taux de non-scolarisation chez les enfants. Même si la différence est minime, une forte concentration géographique de minorités ethniques semble avoir un effet plus significatif sur le taux de non-scolarisation chez les filles ( $B = 0,307$ ) que chez les garçons ( $B = 0,289$ ). Or la littérature met l'accent sur les obstacles auxquels fait face le système d'éducation des minorités (Hannum, 2003), sans pour autant aborder la façon dont la géographie influence ces problèmes.

Les taux de non-scolarisation sont par ailleurs affectés par la quantité et la disponibilité des ressources humaines et matérielles dans le domaine de l'éducation, représentées par les variables Densité des écoles et ratio étudiants/enseignant. On considère en fait que la densité des écoles a une influence négative sur le taux de non-scolarisation, c'est-à-dire que plus il y a d'écoles sur 100 km<sup>2</sup>, plus le taux de non-scolarisation chez les enfants est bas. La faible densité des écoles a affecté la scolarisation des filles beaucoup plus qu'elle n'a eu d'impact sur celle des garçons. Inversement, le ratio étudiants/enseignant a un impact positif relativement fort sur la non-scolarisation des filles et des garçons, ce qui signifie que plus il y a d'enfants en âge d'aller à l'école par instituteur, plus le taux de non-scolarisation chez les enfants est élevé.

TABLEAU 7.2  
**Résultats des analyses de régression multiple<sup>a</sup>**

Variables indépendantes	Modèle 1 pour les filles	Modèle 2 pour les garçons
<b>Le milieu socioculturel</b>		
Taux d'analphabétisme chez les femmes	0,387 (3,707)***	0,399 (3,700)***
Concentration de minorités	0,307 (3,557)***	0,289 (3,236)***
<b>Les ressources éducatives</b>		
Densité des écoles	-0,142 (-2,005)**	-0,136 (-1,642)*
Ratio enseignants/étudiant	0,184 (2,060)**	0,203 (2,202)**
<b>Les conditions économiques</b>		
Canton où la population vit sous le seuil de la pauvreté	0,149 (1,911)*	0,106 (1,315)
Investissements gouvernementaux	0,068 (0,954)	0,066 (0,894)
<b>Résumé du modèle</b>		
R	0,844	0,833
R <sup>2</sup>	0,712	0,693
F statistiques	30,137	27,515
Taille de l'échantillon	80	80

Notes : Parenthèse = statistiques de *t*

\*, \*\* et \*\*\* représentent le niveau de la signification « *p* » : 0,10 ; 0,05 ; 0,01 respectivement.

<sup>a</sup> La variable dépendante du modèle 1 est le taux de non-scolarisation au secondaire chez les filles. La variable dépendante du modèle 2 est le taux de non-scolarisation au secondaire chez les garçons.

Dans notre étude de cas, les conditions économiques du canton ne semblent pas avoir un impact aussi important sur le taux de non-scolarisation des enfants. Seule la variable « Canton où la population vit sous le seuil de la pauvreté » semble faiblement corrélée au taux de non-scolarisation chez les filles ( $B = 0,149$ ,  $p < 0,10$ ), bien qu'elle n'ait aucun effet significatif sur celui des garçons. En ce sens, un canton que le gouvernement désigne comme sous

le seuil de la pauvreté est susceptible d'avoir un taux de non-scolarisation plus élevé chez les filles que chez les garçons. Cela confirme les conclusions de plusieurs ouvrages affirmant que, dans les sociétés en voie de développement, les possibilités de scolarisation sont plus limitées pour les filles que pour les garçons, et encore plus dans les régions minoritaires (Oxaal, 1997). Cela vient en partie des coûts élevés qu'engendre la scolarisation des filles. Au-delà de ces coûts (frais de scolarité, fournitures scolaires, vêtements et transport), qui demeurent les mêmes peu importe le sexe, les coûts d'opportunité (perte de temps accordé aux tâches ménagères et perte d'épargnes) chez les filles sont plus élevés au sein des foyers défavorisés, parce que les parents s'attendent à ce qu'elles fassent plus de travail domestique que les garçons. Hannum (2001) conclut que le tiers des garçons et presque 50 % des filles ayant abandonné l'école pour le travail vivent en milieu défavorisé. Par contre, la pauvreté au sein des foyers n'est pas le seul et unique facteur expliquant l'inégalité d'accès à l'éducation d'un sexe à l'autre, et plus particulièrement, le fait que les filles soient désavantagées. Il semble également important de mettre l'accent sur certaines traditions et normes culturelles valorisant l'éducation masculine et imposant aux filles une place vulnérable dans le contexte familial (Hannum et Kong, 2002 ; Ma, 1997). Finalement, nous nous devons de noter que la variable des investissements gouvernementaux n'est corrélée ni au taux de non-scolarisation des filles, ni à celui des garçons.

### **7.3 LA SÉGRÉGATION GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES ETHNIQUES MINORITAIRES**

Notre analyse de régression démontre clairement que la répartition géographique des minorités ethniques a un impact considérable sur les écarts en matière d'accès à l'éducation chez les enfants. La concentration de ces groupes dans certaines zones géographiques illustre à quel point ils demeurent ségrégués et marginalisés par la majorité han d'un point de vue socioéconomique. Comme le montre le tableau 7.3, il existe une différence considérable dans le taux de non-scolarisation des enfants au niveau secondaire entre les cantons peuplés de minorités ethniques et ceux à majorité han (respectivement, 56,7 % par rapport à 16,2 % chez les filles ; 51 % par rapport à 15,1 % chez les garçons). De plus, les écarts de non-scolarisation entre filles et garçons sont plus prononcés dans les cantons minoritaires que dans ceux à majorité han (5,7 % par rapport à 1,1 %). Dans le cas des cantons minoritaires où le gouvernement considère qu'on vit sous le seuil de la pauvreté, l'écart en matière d'accès à l'éducation d'un sexe à l'autre est d'autant plus grand. Il y a 70 % des filles qui ne sont pas scolarisées, contre 60,9 % des garçons. Ces taux sont quatre

fois plus élevés qu'ils ne le sont dans les cantons à majorité han. Finalement, la différence des taux de non-scolarisation entre filles et garçons dans les cantons minoritaires défavorisés est plus significative, soit de 8,2 %.

TABLEAU 7.3

**Taux de non-scolarisation dans les écoles secondaires des cantons hans, minoritaires et sous le seuil de la pauvreté du Gansu, 2000**

	Filles	Garçons	Différence des taux de non-scolarisation entre les filles et les garçons
Moyenne provinciale	26,3 %	24,1 %	2,2 %
Cantons hans	16,2 %	15,1 %	1,1 %
Cantons minoritaires	56,7 %	51,0 %	<b>5,7 %</b>
Cantons minoritaires et sous le seuil de la pauvreté	<b>69,0 %</b>	60,9 %	<b>8,2 %</b>

Source : *Gansu Education Yearbook*, 2001

Les inégalités en matière d'accès à l'éducation au sein des cantons minoritaires du Gansu sont en partie le résultat des déséquilibres profonds dans le processus de modernisation qu'a entamé la Chine, depuis la mise en place de réformes visant sa libéralisation économique. Ce déséquilibre a eu un impact considérable sur le bien-être des groupes déjà marginalisés, comme les communautés ethniques minoritaires (Liang, 2002). Les réformes ont eu pour effet de renforcer les inégalités d'accès et de la qualité de l'éducation entre régions urbaines et rurales, ainsi que les écarts entre la majorité han et les minorités ethniques. Hannum et Kong (2002) soulignent que les réformes implantées au cours des années 1980 ont eu un impact mitigé sur le niveau d'éducation au sein des minorités ethniques. Certaines de ces minorités, incluant les Coréens, ont pu profiter davantage du processus de modernisation. D'autres, comme les Huis au Gansu, ont souffert des changements structurels qui ont suivi dans le système d'éducation et dans l'économie locale. Selon Zhou (2001), 21 ou 22 groupes ethniques minoritaires sont en retard par rapport aux Hans en ce qui concerne l'accès aux ressources en matière d'éducation depuis les années 1980 et 1990 (p. 140). Selon les statistiques officielles du gouvernement chinois, même si le niveau d'éducation chez les minorités s'est accru tout au long de cette période, une analyse du recensement et des données résultant de sondages menés par Hannum (2001) démontre que, dans les régions à forte concentration de minorités, cette amélioration a été plus lente. Même si les enfants de certains groupes minoritaires jouissent d'un succès scolaire et académique comparable à celui de nombreux Hans, la plupart ne se rendent pas aussi loin. Le statut socioéconomique plus défavorisé des minorités ethniques demeure l'une des raisons de cette tendance.

Il en résulte de nombreux problèmes liés à la pauvreté chez les enfants, incluant une scolarisation de faible qualité, des ressources familiales trop limitées pour payer les frais d'inscription, et le besoin de se déplacer pour se rendre à l'école, dans un contexte où les moyens de transport sont rustiques ou inaccessibles. La pauvreté est également liée aux inégalités de sexe chez les minorités ethniques : un niveau de pauvreté élevé s'accompagne des plus grands écarts de scolarisation entre filles et garçons. De plus, les filles des minorités les plus défavorisées ont plus tendance à abandonner l'école pour des raisons économiques que celles d'autres groupes (Yang, 2001).

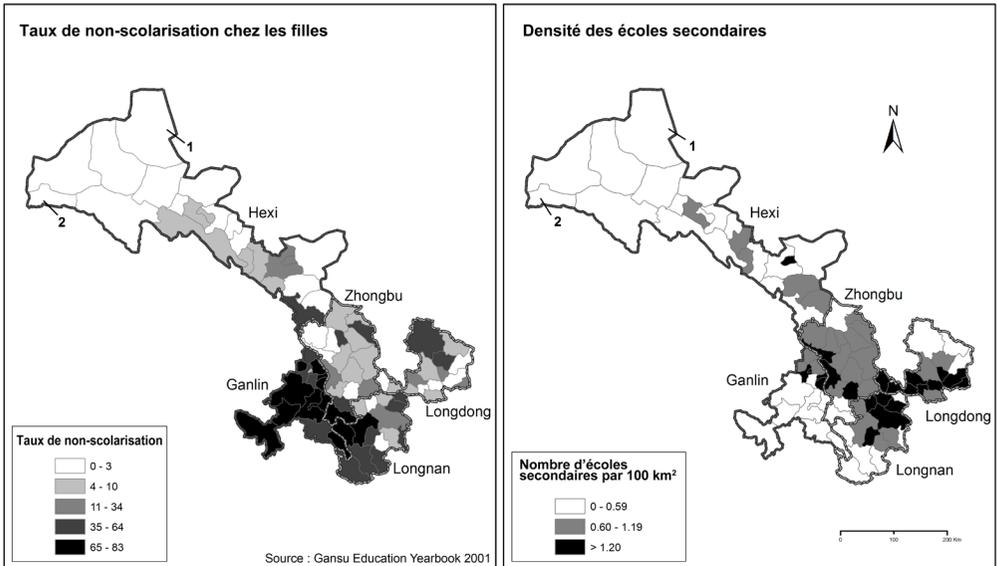
## 7.4 L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Notre analyse souligne que les ressources en matière d'éducation, qui déterminent les possibilités d'accès à l'éducation au Gansu, ont un impact important sur les écarts de scolarisation des enfants.

Premièrement, les caractéristiques géographiques de la province du Gansu entraînent des difficultés considérables en ce qui a trait à l'accès aux écoles, souvent situées loin des foyers (Li et Wang, 2002). Plus la distance qui sépare la maison de l'école augmente, plus les coûts pour recevoir une éducation sont élevés et plus les écarts en matière de scolarisation entre filles et garçons augmentent (Cao et Villeneuve, 1997). Certains parents s'inquiètent de la sécurité de leurs enfants et d'autres, notamment au sein de certaines communautés ethniques ou religieuses minoritaires, de la réputation de leurs filles (Baden et Green, 1994). La figure 7.5 montre que les cantons dans lesquels la densité des écoles secondaires est faible ont un taux de non-scolarisation des filles plus élevé. Cela est plus spécifiquement le cas des régions de Ganlin, de Zhangbu, de Longnan et de Longdong. Les montagnes et les plateaux représentent 70 % du territoire des régions de Ganlin, de Zhongbu et de Longnan. Dans les zones rurales des cantons minoritaires de Ganlin, les résidences sont dispersées et la densité de la population peut s'élever à moins de deux personnes par km<sup>2</sup>. Cependant, il existe certaines exceptions. Les zones minoritaires pastorales du Hexi, par exemple, possèdent la plus faible densité d'écoles, mais conservent tout de même un taux de non-scolarisation plutôt faible au niveau secondaire (voir le point 1 pour les cantons mongoliens et le point 2 pour le canton d'Akesi, dans la figure 7.5). Cela s'explique en partie par leur PIB relativement élevé, leur revenu rural, ainsi que la sédentarisation d'un grand nombre d'adultes et d'enfants en âge d'être scolarisés après 1985 (Ma, 2000).

FIGURE 7.5

### Répartition géographique du taux de non-scolarisation des filles et densité des écoles secondaires du Gansu



Les écarts en matière de scolarisation résultent également des conditions d'enseignement défavorables qui caractérisent les écoles du Gansu. Ces conditions ont entraîné un déséquilibre profond entre le nombre d'enfants en âge d'être scolarisé et le nombre d'enseignants. Les instituteurs qui sont désignés quittent leur poste assez rapidement, et ceux qui sont disponibles ne désirent pas s'installer dans les régions éloignées et sous-développées. Le changement et la rotation des instituteurs sont fréquents, et la plupart des enseignants venant tout juste d'y être affectés sont jeunes et inexpérimentés (Bai, 2003). Les déplacements sont difficiles dans les régions montagneuses et les vallées profondes. Cela affecte la disponibilité des instituteurs et nuit à l'amélioration des compétences des enseignants, sans compter les limites imposées à l'accès à l'information. Plusieurs instituteurs n'ont pas les qualifications requises pour enseigner et ont peu d'occasions de participer à des séances de formation. Le salaire des enseignants est souvent payé en retard, l'éducation étant subventionnée par la communauté locale dont les ressources sont limitées. En raison d'un manque d'investissement, le matériel pédagogique est de très faible qualité et rarement disponible. Bref, les conditions d'enseignement limitées, combinées à des services de transport inefficaces et à des conditions météorologiques défavorables, ont pour effet de réduire le nombre d'instituteurs dans les régions éloignées. Les femmes se sentent

moins en sécurité dans ces conditions sociales et environnementales ; en conséquence, ce sont surtout les hommes qui occupent les postes d'enseignants. Cela a contribué au déséquilibre entre hommes et femmes dans les écoles. Selon les données du *Linxia Hui Autonomous Prefecture Statistical Almanac* (LHAPSA, 1998-2002), en fin d'année 1998, 7 845 enseignants travaillaient dans les écoles primaires du Linxia au Gansu, 3 781 dans les écoles secondaires, et 255 dans les collèges. Les enseignantes représentent 34,54 % du premier groupe (2 710 sur 7 845), 22,97 % du second (854 sur 3 781), et 17,25 % du troisième (44 sur 255).

## CONCLUSION

Cette étude démontre que la ségrégation spatiale des minorités ethniques a un impact significatif sur les disparités en matière de scolarisation chez les enfants du Gansu. Cette ségrégation n'est pas une simple variable, mais représente les conditions socioéconomiques d'une région, que ce soit le taux d'alphabétisme des femmes et le statut socioéconomique des cantons défini par le gouvernement tels qu'illustrés dans cette étude. Cette variable est d'autant plus importante qu'elle nous permet d'examiner de plus près les multiples façons dont l'exclusion socioéconomique se manifeste dans les cantons à forte concentration de minorités ethniques. Même si les réformes de la fin des années 1970 furent accompagnées d'une plus grande tolérance à l'égard des minorités, et malgré l'implantation d'une politique sur le bilinguisme dès le début des années 1980, ce qui a permis la réouverture d'écoles de minorités, le système d'éducation fait face à de nombreux obstacles, de nouveaux besoins et de nouvelles attentes générées par le processus de modernisation qui caractérise la Chine.

La non-scolarisation des filles semble liée à des facteurs financiers. Depuis les réformes fiscales du milieu des années 1990, la responsabilité en ce qui a trait au financement de l'éducation des enfants a été décentralisée de façon graduelle. La proportion des dépenses d'éducation venant du gouvernement a donc diminué et celle des contribuables augmenté. Puisqu'elles reçoivent très peu de financement de la part de leurs gouvernements locaux respectifs, un grand nombre d'écoles se voient contraintes de transférer les frais de scolarité aux familles des élèves. L'augmentation des frais de scolarité accentue les inégalités en matière d'éducation d'une région à l'autre parce qu'elle marginalise encore plus les enfants qui font déjà partie de groupes sociaux défavorisés, surtout les filles. Les réformes visant la décentralisation du financement de l'éducation représentent un fardeau financier pour les foyers marginalisés d'un point de vue socioéconomique, car elles limitent leurs possibilités d'envoyer leurs enfants à l'école. Par ailleurs, la libéralisation

économique en Chine a rendu le travail des enfants d'autant plus avantageux et sollicité dans les régions rurales, et particulièrement chez les minorités ethniques (UNESCO, 2003). Ce problème pourrait être en partie résolu par une politique récemment implantée par les ministères de l'Éducation et des Finances chinois, dont le but est d'annuler les frais de scolarité pour les élèves recevant neuf années d'éducation obligatoire dans les zones rurales de l'ouest du pays (Ding, 2007). Le droit aux manuels gratuits pour tous les élèves en difficulté financière ainsi qu'à une indemnité pour tout étudiant en pensionnat est fondamental dans le système d'éducation obligatoire chinois et garanti par la politique. Même s'il est possible que cette politique vienne en aide à certaines familles défavorisées qui souhaitent que leurs enfants soient éduqués, elle ne saura résoudre pour autant le problème de l'accès à l'éducation pour de nombreux enfants, et de nombreuses jeunes filles plus particulièrement, dont les parents considèrent que le travail est indispensable à la survie du foyer, dans le contexte actuel de l'économie socialiste de marché.



## CHAPITRE

---

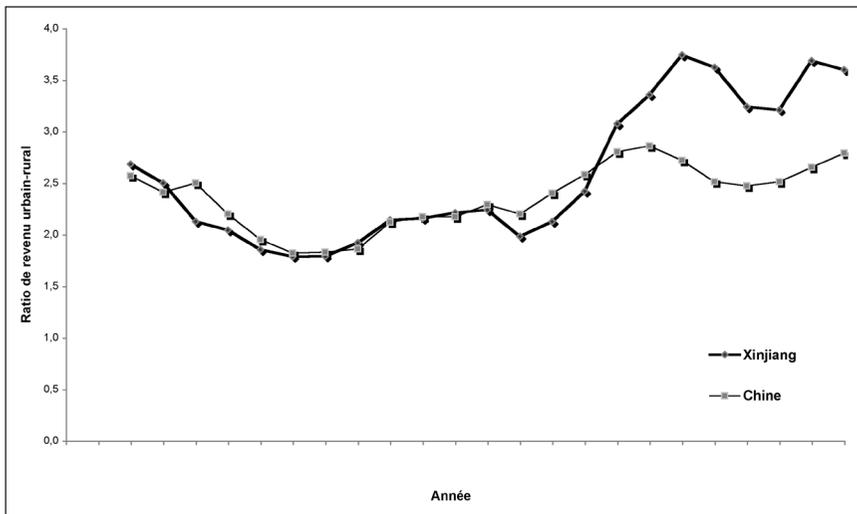
# L'IMPACT DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES ETHNIQUES SUR LES DISPARITÉS DE REVENU EN MILIEUX URBAIN ET RURAL

Jusqu'à présent, la littérature a identifié deux tendances qui caractérisent la relation entre l'urbanisation et les inégalités en Chine (Chen, 2002 ; Wu et Perloff, 2004). Premièrement, les provinces ou régions dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant et le niveau d'urbanisation sont plus élevés, incluant le Jiangsu, le Zhejiang, le Liaoning, Shanghai, Beijing et Tianjin, présentent des inégalités de revenu entre milieux urbain et rural plus faibles. Deuxièmement, les provinces et régions autonomes dotées d'un faible niveau d'urbanisation, incluant le Tibet, le Yunnan, le Guizhou, le Shaanxi, le Qinghai et le Gansu, présentent en général des écarts de revenu entre villes et campagnes plus élevés. L'urbanisation semble *prima facie* contribuer à la réduction de telles disparités. Cependant, cette corrélation ne s'applique pas au Xinjiang, une des cinq régions administratives autonomes de la Chine. Comme l'illustre le tableau en annexe, en 2000, le PIB par habitant du Xinjiang était classé 13<sup>e</sup> et son taux d'urbanisation 17<sup>e</sup> sur les 31 provinces chinoises. La région

autonome se situait au 4<sup>e</sup> rang en ce qui a trait aux inégalités de revenu entre milieux urbain et rural. En 1978, le ratio des inégalités de revenu urbain-rural au Xinjiang était de 2,68, et à l'époque un peu plus élevé (4 %) que la moyenne nationale (voir la figure 8.1). Depuis le début des années 1990, la différence entre le revenu national et celui du Xinjiang a augmenté de façon significative. En 2000, l'écart de revenu entre milieux urbain et rural s'élevait à 3,6 au Xinjiang, soit environ 30 % supérieur à la moyenne nationale. Cette particularité du Xinjiang demeure inexplicquée : qu'est-ce qui fait du Xinjiang une exception ?

FIGURE 8.1

### Écart du ratio de revenu urbain-rural entre le Xinjiang et la moyenne nationale de la Chine, 1978-2000



Source : *Xinjiang Statistical Yearbook*, 2001 ; *China Statistical Yearbook*, 2001

Jusqu'à présent, la littérature s'est peu penchée sur l'impact de certains types de facteurs sur les disparités de revenu entre villes et campagnes (Wan, 2007). De plus, très peu des conclusions ont été confirmées d'un point de vue empirique. Cependant, il est évident que les inégalités entre milieux urbain et rural sont plus élevées dans l'ouest de la Chine, où se trouve la plus grande proportion de minorités ethniques (Xue, 1997). Les inégalités entre la majorité han et les minorités ethniques sont un problème de grande envergure, étant donné l'impact qu'elles pourraient avoir sur le développement économique du pays et sa stabilité politique et sociale. En fait, les conditions socioculturelles et géographiques qui caractérisent la région sont très importantes, la culture, le contexte sociologique et l'identité étant fortement interreliés (van de Walle,

2003). Ces derniers se manifestent de façon différente d'une région chinoise à l'autre, et de façon d'autant plus particulière dans l'ouest, étant donné la concentration géographique de minorités qui s'y trouve. Même si les minorités ethniques en Chine ne représentent qu'un petit pourcentage de la population totale (environ 9 %), dans certaines régions autonomes de l'ouest, incluant le Xinjiang, elles constituent une majorité.

La plupart des minorités vit dans des régions à haute altitude, défavorisées d'un point de vue géographique et social. Ces régions possèdent en général des infrastructures et des ressources humaines limitées, notamment dans le domaine de l'agriculture. Cette situation affecte le capital humain et les dynamiques au sein des foyers, ce qui a pour effet de ralentir la croissance économique des zones concernées (Borooah *et al.*, 2006). Selon Gustafsson et Shi (2003), l'écart moyen entre les minorités ethniques et la majorité han en matière du PIB par habitant en Chine a presque doublé à la suite de la mise en place des politiques préférentielles entre 1988 et 1995, s'élevant à un niveau inquiétant au cours de cette dernière année, soit 36 %. Borooah *et al.* (2006) soulignent qu'en 1995, la probabilité d'être pauvre dans les régions de l'ouest du pays était supérieure de 5 à 7 points pour les minorités ethniques que pour la majorité han. Ce lien entre le statut en tant que minorité, la situation géographique et le revenu ne peut être négligé. Pourtant, l'impact des variables culturelle et géographique sur l'écart de revenu entre zones urbaines et rurales au Xinjiang nécessite d'être évalué et précisé.

Dans ce dernier chapitre, nous nous penchons sur les liens entre la répartition géographique des minorités ethniques et les disparités de revenu entre milieux urbain et rural dans le Xinjiang, dans l'objectif d'identifier les facteurs qui déterminent ces écarts.

## 8.1 LA RÉALITÉ INQUIÉTANTE DES DISPARITÉS ENTRE MILIEUX URBAIN ET RURAL AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE<sup>1</sup>

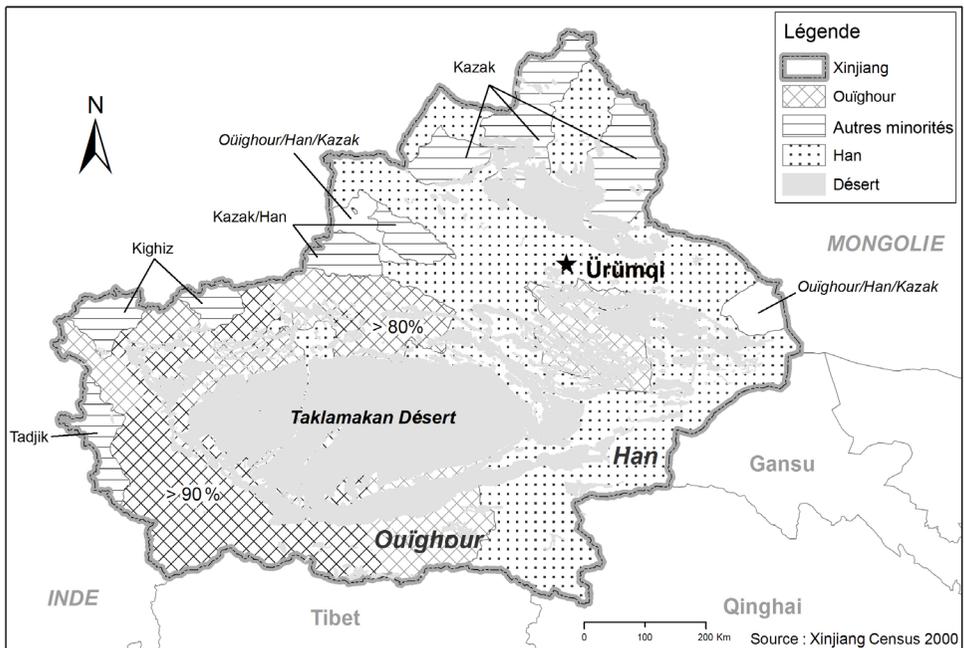
Situé au nord-ouest de la Chine, le Xinjiang a été désigné région autonome ouïghoure depuis 1955. Ses langues officielles sont le mandarin et l'ouïghour. Le Xinjiang est voisin du Tadjikistan, du Kirgizstan et du Kazakhstan à l'ouest, de la Russie au nord, de la Mongolie au nord-est, du Tibet au sud, des provinces du Gansu et du Qinghai à l'est, et de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Inde au sud-ouest. À la suite de vagues de migration au cours du dernier

---

1. Dans cette recherche, toutes les données proviennent des sources suivantes : *Xinjiang Census 1990 et 2000* ; *Xinjiang Statistical Yearbook*, 1991, 2001 et 2003 ; et *Xinjiang 50 Years, Xinjiang Leader's Handbook* 2001.

siècle, la population totale du Xinjiang a crû de 2,1 millions d'habitants en 1900 à près de 20 millions en 2000. Les groupes ethniques minoritaires représentent 60 % de la population totale du Xinjiang. Situés surtout au sud-ouest, les Ouïghours comptent à eux seuls pour 46 % de la population de la province. Les membres de la majorité han, qui constituent approximativement 40 % de la population, résident pour la plupart au nord de la province. Les autres groupes sont dispersés au nord et au sud des frontières du nord et de l'ouest du Xinjiang : les Kazakhs (7,03 %), les Huis (4,44 %), les Kirghizs (0,85 %), les Mongols (0,85 %), les Tadjiks (0,22 %), les Xibes (0,21 %), les Manchous (0,12 %), les Ouzbeks (0,08 %), les Russes (0,06 %), les Daur (0,03 %) et les Tatars (0,02 %)(voir la figure 8.2). Cette cohabitation entre de multiples groupes ethniques favorise le développement d'un héritage culturel régional très riche.

FIGURE 8.2  
**Répartition géographique  
des différents groupes ethniques au Xinjiang<sup>a</sup>**



<sup>a</sup> La région ayant une proportion de plus de 50 % des Ouïghours est considérée comme la région autonome ouïghoure, la région ayant une proportion de plus de 50 % des Hans est considérée comme la région han ; d'autres régions spécifiques sont indiquées sur la carte.

Lors des vingt ans de croissance économique fulgurante en Chine, et plus particulièrement au début des années 1990, le Xinjiang a été confronté à un écart grandissant de revenu entre zones urbaines et rurales. L'augmentation rapide des inégalités s'est poursuivie jusqu'au milieu des années 1990, au moment où le différentiel de revenus a atteint son sommet. En effet, le ratio d'écart de revenu qui était de 1,98 en 1990 avait presque doublé pour atteindre 3,61 en 2000 (*Xinjiang Census*, 1990, 2000). La croissance des disparités entre villes et campagnes a pourtant varié d'un point de vue géographique<sup>2</sup>, comme le montrent le tableau 8.1 et la figure 8.3. En 1990, seulement quatre cantons du sud-ouest, c'est-à-dire 5 % du nombre total de cantons au Xinjiang, se situaient dans la catégorie de ratio d'écart de revenu le plus élevé (> 3,61). En 2000, le nombre de cantons dans cette catégorie était de 27, soit plus de 30 % du nombre total de cantons de la province. Vingt-six de ces cantons étaient situés dans une région défavorisée, le sud-ouest du Xinjiang, et étaient pour la plupart peuplés d'Ouïghours, de Kirghizes et de Tadjiks (voir le coin inférieur gauche de la figure 8.3a). L'autre canton était situé à l'est de la province et peuplé d'Ouïghours lui aussi. Les régions du Xinjiang caractérisées par les plus hauts écarts de revenu entre régions urbaines et rurales sont donc concentrées géographiquement.

**TABLEAU 8.1**  
**Ratio de revenu urbain-rural et nombre de cantons du Xinjiang**  
**qui les affichaient en 1990 et en 2000**

Ratio de revenu urbain-rural <sup>1</sup>	1990	2000	Différence
> 3,61	4	27	+ 23
2,80 ~ 3,60	13	10	- 3
< 2,79	70	50	- 20

Source : *Xinjiang Statistical Yearbook*, 1991 et 2001.

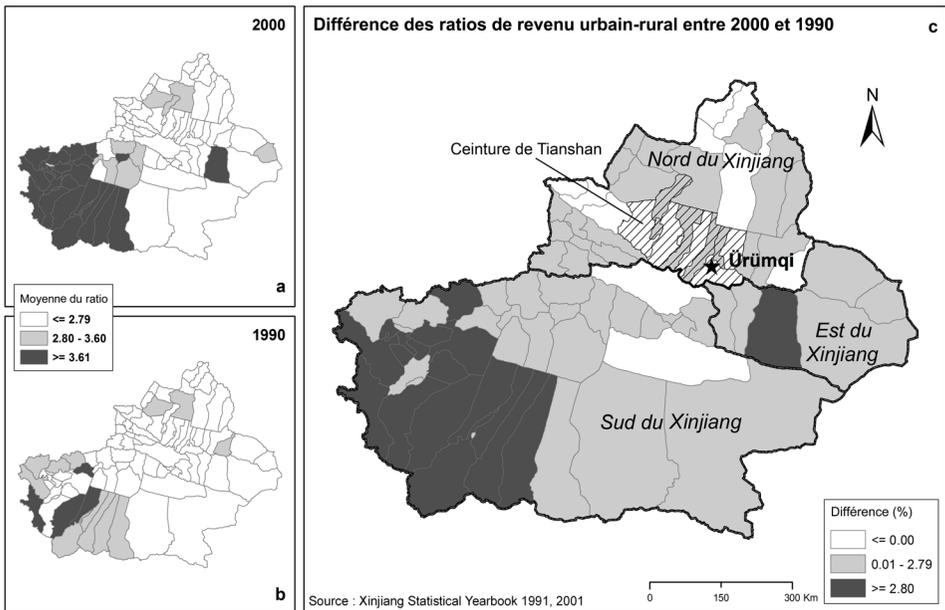
En 1990, 11 cantons sur 13 faisant partie de la catégorie d'écart de revenu moyen (2,80 à 3,60) étaient situés dans le sud-ouest du Xinjiang ; seulement deux étaient situés au nord de la province (voir la figure 8.3b). En 2000, sept des dix cantons faisant partie de cette même catégorie étaient situés au sud-ouest du Xinjiang, et trois au nord. En 1990, près de 70 cantons étaient classés dans la catégorie d'écart de revenu faible (soit inférieur à 2,79). Plus de la moitié d'entre eux était concentrée au nord du Xinjiang, six à l'est, et 26 au sud. Dès 2000, le nombre de cantons faisant partie de cette même catégorie avait diminué de 30 %, le total se chiffrant dès lors à 50. Par rapport

2. Il y a 87 cantons dans le Xinjiang.

à 1990, 20 cantons sont passés aux catégories d'écart de revenus moyen et élevé. Dix-sept étaient situés au sud-ouest, deux à l'est, et seulement un au nord. De façon générale, le développement et les politiques préférentielles des années 1990 ont plutôt mené à une augmentation des ressources et de la richesse dans les milieux urbains, alors que les régions rurales du sud de la province sont demeurées défavorisées d'un point de vue socioéconomique.

FIGURE 8.3

### Répartition géographique du ratio de revenu urbain-rural au Xinjiang, 1990 et 2000



De façon générale, les cantons ayant les plus grands écarts de revenu étaient concentrés au sud-ouest, alors que ceux dont les disparités étaient plus faibles se situaient surtout au nord du Xinjiang, et notamment le long de la ceinture économique dans le versant nord de Tianshan. La ceinture de Tianshan<sup>3</sup> (voir la figure 8.3c) couvre 5 % du territoire de la région autonome, et 20 % de la population du Xinjiang y demeurent. Elle se situe dans une région géographique favorisée à la fois par son climat et par ses infrastructures de transport. Cette ceinture peut aussi compter sur de nombreuses ressources

3. La ceinture de Tianshan comprend la ville d'Ürümqi (capitale de la province), les villes de Changji, de Miqan, de Fukang, de Karamay, de Shihezi, de Kuytun et de Wusu, ainsi que les cantons d'Ürümqi, de Shawan, d'Hutubu et de Manas.

naturelles et humaines propices à son développement économique (Gu et Luo, 2000). Le gouvernement chinois a investi de grands montants afin de promouvoir le développement durable de la ceinture de Tianshan. De plus, c'est dans cette région que se situe près de la moitié des villes du Xinjiang, lesquelles contribuent au plus haut niveau de développement économique de la province. La plupart des cantons dans la région sud sont cependant très différents du reste du Xinjiang. L'économie y est presque exclusivement fondée sur l'agriculture et les emplois, pour la plupart concentrés dans le secteur primaire. Bien que les habitants de cette région représentent 47 % de la population totale du Xinjiang, seulement 19,76 % de la population urbaine provinciale y résident. Situé dans une zone frontalière éloignée, le sud rassemble la plupart des cantons minoritaires et la majorité des cantons où l'on vit sous le seuil de la pauvreté. Jusqu'à très récemment, cette région ne comptait qu'un quart du nombre total des villes de la province. Dans ces cantons et villes, les minorités ethniques représentent plus de 90 % de la population totale. Le gouvernement considère d'ailleurs que dans vingt de ces vingt-cinq cantons, la population vit sous le seuil de la pauvreté. En fait, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'État a très peu investi dans le développement social de cette région.

Les cantons à forte concentration de minorités ethniques ont été beaucoup plus affectés par les écarts de revenu entre milieux urbains et ruraux que ceux peuplés en grande partie par les Hans. De quelle façon la répartition géographique des minorités ethniques au Xinjiang affecte-t-elle ces écarts de revenu ? Au-delà de l'impact de la concentration géographique des minorités ethniques dans un canton précis, les écarts de revenu entre ville et campagne sont-ils influencés par d'autres variables indépendantes, comme les investissements gouvernementaux, le taux d'analphabétisme, le niveau d'urbanisation et les vagues de migration ? Nous avons procédé à une analyse de régression multiple pour pouvoir répondre à ces questions.

## **8.2 LES FACTEURS AYANT CONTRIBUÉ AUX ÉCARTS DE REVENU ENTRE MILIEUX URBAIN ET RURAL**

L'analyse de régression que nous avons faite illustre une forte corrélation entre le ratio d'écart de revenu et les facteurs identifiés<sup>4</sup>. De plus, la méthode *Stepwise* a choisi trois facteurs parmi les cinq, en fonction de leur impact sur

---

4. Dans l'analyse de régression, nous définissons l'écart de revenu entre milieux urbain et rural au Xinjiang en 2000 comme variable dépendante. De plus, nous avons retenu cinq variables indépendantes (ou indices) : 1) le degré de concentration de la population des minorités dans un canton concerné, qui est mesuré par le quotient de localisation ; 2) les investissements gouvernementaux constituant les investissements totaux en actifs fixes dans

la variable dépendante, ce qui a renforcé cette corrélation. Dans le tableau 8.2, nous constatons que la concentration géographique des minorités ethniques, les investissements gouvernementaux et le taux d'analphabétisme sont tous corrélés de façon positive aux disparités de revenu entre ville et campagne. Le niveau d'urbanisation et le taux de migration ne semblent pas corrélés de façon significative à ces écarts.

**TABEAU 8.2**  
**Résultats de la régression multiple *Stepwise***

Ordre	Variables	R	R <sup>2</sup>	Std. Coefficients Beta	F	Sig.
	Constant				1,225	0,224
1	Concentration des minorités ethniques	0,725	0,526	0,744	9,774	0,000
2	Investissements gouvernementaux	0,748	0,560	0,224	2,986	0,004
3	Taux d'analphabétisme	0,770	0,593	0,194	2,630	0,010
4	Niveau d'urbanisation	Cette variable a été automatiquement éliminée par le programme.				
5	Taux de migration	Cette variable a été automatiquement éliminée par le programme.				

### 8.2.1 LA CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES MINORITÉS ETHNIQUES

Dans le tableau 8.2, nous constatons que la valeur du coefficient standardisé de la variable Concentration des minorités ethniques est de 0,744, ce qui représente la valeur la plus élevée parmi les trois variables indépendantes retenues. Il est important de souligner que cette valeur est trois fois supérieure aux coefficients des deux autres variables retenues. Donc, la valeur des deux autres variables demeurant constante, si la proportion de minorités dans un canton augmente de 1 %, les écarts de revenu augmentent d'environ 0,74 %. Cela sous-entend que la concentration géographique des minorités est le facteur principal expliquant l'écart de revenu entre milieux urbain et rural au Xinjiang.

---

un canton, c'est-à-dire la quantité d'activités de construction et d'achats d'actifs fixes et les montants associés, en devises ; 3) le taux d'analphabétisme, c'est-à-dire le nombre de la population d'analphabète chez la population de plus de 15 ans de chaque canton ; 4) le taux d'urbanisation, donc la proportion de la population urbaine par rapport à la population totale de chaque canton ; et enfin 5) le taux de migration qui représente le nombre de migrants d'intracanton, d'intraprovincial (en provenance d'autres cantons au Xinjiang) et d'interprovincial (en provenance d'autres provinces).

## 8.2.2 LES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX

Comme nous l'avions prévu, le coefficient de la variable Investissements gouvernementaux est corrélé de façon positive aux inégalités. Sa valeur étant de 0,224, il constitue la seconde variable expliquant le niveau de disparités entre milieux urbain et rural. Néanmoins, la valeur de ce coefficient est très faible comparativement à celle de la première variable indépendante, Concentration des minorités ethniques. Cela démontre donc qu'il y a une corrélation relativement faible, quoique positive, entre le niveau des investissements gouvernementaux et l'écart de revenu. Les statistiques (*Xinjiang Statistical Yearbook*, 2003) indiquent qu'au cours des dernières années, le niveau des investissements du gouvernement dans le secteur primaire et en zone rurale a diminué considérablement en raison d'une politique de développement favorisant les centres urbains. Ainsi, le montant total des investissements du gouvernement en actifs fixes dans le secteur primaire représentait environ 16 % de tous ses investissements en 1978, mais moins de 3 % en 1995 et moins de 5 % en 2002. Selon le *Xinjiang Statistical Yearbook*, en 2001, seulement 7,7 % du montant total des actifs fixes avait été alloué au secteur primaire de l'économie, au sein duquel près de 60 % de la population totale du Xinjiang travaille. Il reste que le déséquilibre des investissements du gouvernement d'un secteur de l'économie à l'autre n'est pas l'unique problème. Au Xinjiang, la quantité des investissements gouvernementaux fluctue d'une région à l'autre, ce qui crée des conditions inégales de développement économique et augmente par le fait même les disparités entre milieux urbain et rural. En 2000, près de 70 % du coût total des actifs fixes étaient alloués au nord de la province. La ceinture économique de Tianshan a reçu près de 50 % de tous les investissements gouvernementaux au Xinjiang. Seulement certaines régions situées le long du chemin de fer, dont les cantons à l'est et au sud, ont bénéficié des investissements du gouvernement.

## 8.2.3 LE MANQUE D'ÉDUCATION AU SEIN DE LA POPULATION

Au sein de chaque société, l'éducation est un des facteurs principaux à l'origine du développement (Wang, 2001). Dans notre analyse de régression, le coefficient pour le taux d'analphabétisme est significatif, avec une valeur de 0,194. Cette variable constitue le troisième facteur important expliquant le niveau d'écart de revenu entre la ville et la campagne. Elle a aussi un impact positif sur le niveau d'inégalité de revenu, mais demeure relativement faiblement corrélée. Les communautés ethniques minoritaires au sud ont, en général, le taux d'analphabétisme le plus élevé de la province, entre 8,7 % et 14,2 %. Par exemple, les Tadjiks et les Ouïghours ont un taux d'analphabétisme s'élevant à 13 % et à 10 % respectivement. La population à l'est de la province occupe le second rang, avec un taux situé entre 6,5 % et 8,7 %. La

partie la plus au nord du Xinjiang possède le taux d'analphabétisme le plus bas, entre 2,2 % et 6,5 %. Cependant, les cantons situés sur le versant nord de Tianshan sont caractérisés par une population au taux d'analphabétisme très élevé (plus de 10 %), et par un niveau d'inégalité de revenu très faible. En effet, le niveau d'analphabétisme est significatif en raison de la concentration de migrants intra et interprovinciaux (60 et 50 % respectivement par rapport à la population totale de la région) qui se sont installés dans la région, à la recherche d'opportunités économiques et d'un emploi plus rémunérateur (*Xinjiang Statistical Yearbook*, 2001). Comme la plupart de la population flottante provenant du Gansu et du Sichuan appartient à la majorité han, elle est en mesure de communiquer en mandarin de façon plus efficace qu'un grand nombre de minorités ethniques dans les zones éloignées du Xinjiang. Même si ces Hans flottants ne sont pas très éduqués, le fait qu'ils aient le mandarin comme langue maternelle leur donne plus de chance de trouver un emploi que les minorités ethniques.

### 8.3 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MINORITÉS ETHNIQUES

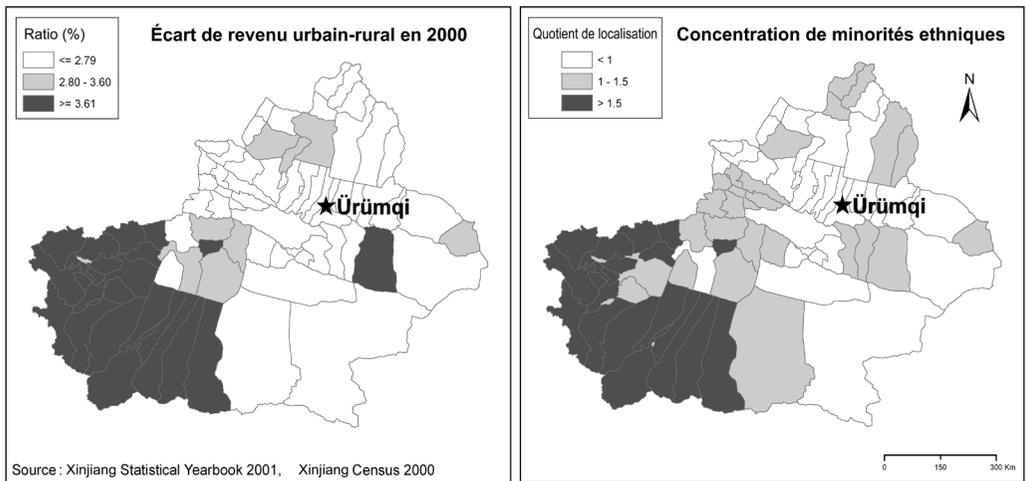
Selon la figure 8.4, les écarts de revenu entre milieux urbains et ruraux sont plus élevés dans les cantons où les membres des minorités ethniques sont plus nombreux que les Hans. La concentration de minorités ethniques est une variable complexe dans la mesure où elle représente les contextes socioéconomique, culturel et géographique qui caractérisent les régions minoritaires. En d'autres mots, la répartition spatiale des minorités est révélatrice de la ségrégation géographique et de l'exclusion socioéconomique de ces minorités. Pourquoi les cantons minoritaires sont-ils pour la plupart caractérisés par plus d'inégalité de revenu ?

Plusieurs facteurs ont contribué à cette réalité. Premièrement, le contexte géographique dans lequel elles se trouvent influence certaines des contraintes auxquelles les minorités doivent faire face. Ces communautés, et plus spécifiquement celles en zone rurale, sont en général situées dans des lieux relativement isolés. Au Xinjiang, où elles représentent plus de 60 % de la population provinciale, les minorités ethniques se concentrent pour la plupart dans les régions frontalières éloignées et plus particulièrement au sud de la province. Elles en sont en l'occurrence désavantagées, cette situation géographique posant obstacle à leur développement socioéconomique. Le PIB par habitant et les revenus ruraux dans cette région sont beaucoup plus faibles que dans les zones à majorité Han. En 2000, le revenu rural moyen dans 22 cantons minoritaires dans le sud du Xinjiang était de 934,5 yuans, ce qui ne représente que la moitié du revenu rural moyen à l'échelle de la

province. Il est important de noter que le revenu rural dans les zones à forte concentration Han est tiré en grande majorité des entreprises des cantons et des villages, alors que dans la région minoritaire du sud il vient de l'agriculture. En raison d'un manque d'infrastructures, et notamment de routes, il est difficile pour les minorités vivant en zones éloignées de transporter leurs produits aux marchés de Ürümqi. En outre, au Xinjiang, 80 % des cantons où l'on vit sous le seuil de la pauvreté comptent une forte concentration de minorités ethniques, lesquelles représentent, dans la plupart des cas, plus de 90 % de la population totale. Les zones où se concentrent les minorités ethniques sont caractérisées par un niveau de revenu beaucoup plus faible, y compris par rapport aux populations rurales des régions à forte concentration de Hans.

FIGURE 8.4

**Rapport entre le ratio des inégalités de revenu urbain-rural et la répartition géographique des populations minoritaires**



Cependant, certains groupes minoritaires habitent dans les zones rurales du nord du Xinjiang, où les conditions de vie sont bien meilleures. C'est notamment le cas de la minorité kazakh dans la préfecture kazakh d'Ili et dans le district de Altay. Grâce à des conditions géographiques idéales et à l'élevage d'animaux, le revenu rural de la minorité kazakh est beaucoup plus élevé que celui des groupes minoritaires faisant de l'agriculture. En 2000, par exemple, le revenu rural moyen était de 2 165 yuans dans la préfecture kazakh d'Ili, mais de seulement 794 yuans dans la région de Hotan. Ainsi, l'écart de revenu entre milieux urbains et ruraux est moins évident au sein des communautés minoritaires du nord de la province.

La prédominance des pratiques traditionnelles dans l'emploi est également une autre cause de l'écart de revenu existant entre zones urbaines et rurales. Selon Cameron (2000), les régions dont une grande proportion de la population vit de l'agriculture ont tendance à avoir un niveau de pauvreté élevé. En 2000, près de 80 % des occasions d'emploi des minorités ethniques au Xinjiang étaient concentrées dans le domaine de l'agriculture, et donc associées à un faible revenu.

Finalement, la qualité de la main-d'œuvre demeure très faible dans les régions éloignées en raison du manque d'infrastructures et des ressources inadéquates en matière d'éducation (Psacharopoulos, 1988). Les emplois rémunérateurs ne sont pas accessibles à la main-d'œuvre peu éduquée, ce qui explique également les écarts de revenu élevés entre milieux urbain et rural. L'accès à l'éducation est un réel obstacle dans les cantons minoritaires du Xinjiang. La distance entre les foyers et les écoles augmente le coût de l'éducation des enfants, ainsi que les écarts en matière de scolarisation entre filles et garçons, les filles étant les premières à être désavantagées (Wang, 2004). En outre, à cause des contraintes géographiques de ces zones éloignées, plusieurs instituteurs n'ont pas les qualifications requises pour enseigner et ont très peu d'accès à la formation.

## CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons démontré que la répartition géographique des minorités ethniques accroît l'inégalité de revenu entre les régions urbaines et rurales au Xinjiang, une corrélation encore peu abordée dans la littérature existante. De plus, cette répartition géographique ne constitue pas une variable simple, mais englobe le contexte social de la région en question. Ce contexte est particulièrement important lorsque les minorités constituent une proportion significative de la population totale, comme c'est le cas au Xinjiang. La concentration des minorités ethniques reflète non seulement leur ségrégation spatiale, mais aussi leur degré d'exclusion socioéconomique par rapport à la majorité. La recherche dans le domaine du développement depuis la Seconde Guerre mondiale montre que la croissance économique ne garantit pas l'équité sociale ni le dynamisme multisectoriel, lequel est essentiel au bien-être social à long terme (Cao et Morrell, 2009 ; Jones, 2004). Le développement ne peut pas être viable si les groupes minoritaires ne sont pas pris en compte dans la société et le système de représentation politique, car la croissance économique n'assure aux populations vulnérables ni la liberté d'exploiter leurs capacités ni l'accès à des droits civils et politiques, peu importe leur identité ou leur statut social. L'inclusion des minorités est de plus en plus importante pour le développement durable, dans un contexte où les écarts de revenu entre les minorités ethniques et la majorité han ne cessent d'augmenter.

## ANNEXE

## Les disparités de revenu urbain-rural et le développement économique des provinces chinoises, 2000

Provinces	Ratio de revenu urbain- rural	Ordre	Taux d'urba- nisation (%)	Ordre	PIB par habitant (yuan)	Ordre
Chine	2,79		36,22		7 039	
Tibet	4,84	1	18,93	31	4 483	29
Yunnan	4,28	2	23,36	29	4 559	27
Guizhou	3,73	3	23,87	28	2 818	31
Xinjiang	3,6	4	33,82	17	7 087	13
Shaanxi	3,55	5	32,26	20	4 607	26
Qinghai	3,47	6	34,76	16	5 088	20
Gansu	3,44	7	24,01	27	3 838	30
Chongqing	3,32	8	33,09	18	5 143	19
Guangxi	3,13	9	28,15	22	4 500	28
Sichuan	3,1	10	26,69	25	4 814	24
Ningxia	2,85	11	32,43	19	4 725	25
Hunan	2,83	12	29,75	21	5 732	17
Anhui	2,74	13	27,81	23	5 075	21
Gaungdong	2,67	14	55	4	11 180	7
Inner Mong.	2,51	15	42,68	9	5 896	16
Shanxi	2,48	16	34,91	15	4 985	22
Hainan	2,46	17	40,11	13	6 587	15
Shandong	2,44	18	38	14	9 409	9
Hubei	2,43	19	40,22	12	7 757	11
Henan	2,4	20	23,2	30	5 550	18
Jiangxi	2,39	21	27,67	24	4 838	23
Jilin	2,38	22	49,68	7	6 675	14
Fujian	2,3	23	41,57	10	11 293	6
Heilongjiang	2,29	24	51,54	6	8 818	10
Hebei	2,28	25	26,08	26	7 545	12
Liaoning	2,27	26	54,24	5	11 017	8
Beijing	2,25	27	77,54	2	17 936	2
Tianjin	2,25	28	71,99	3	16 277	3
Zhejiang	2,18	29	48,67	8	12 906	4
Shanghai	2,09	30	88,34	1	27 187	1
Jiangsu	1,89	31	41,49	11	11 539	5

Source : adapté de Chen, 2002, p. 408.





---

## CONCLUSION

Où va la Chine après les Jeux olympiques de Beijing 2008 ?

Comme de nombreuses études l'ont indiqué, la croissance économique fulgurante de la Chine au cours des trois dernières décennies a été accompagnée d'une augmentation dramatique des disparités régionales. Le problème grandissant des inégalités régionales suscite l'attention des spécialistes qui s'interrogent sur leurs impacts possibles sur l'unité nationale du pays. L'unité nationale et la cohésion territoriale constituent l'un des principaux défis que la Chine d'aujourd'hui devra relever.

Nous avons montré dans cet ouvrage que le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché a principalement bénéficié aux régions géographiques côtières, aux centres urbains et à l'ethnie majoritaire han. Il est vrai que l'intégration progressive de la Chine à la communauté internationale lui a permis de rejoindre les rangs des grands décideurs

politiques internationaux, mais cette montée en puissance s'est faite au prix de l'accroissement des inégalités sociales (Durand *et al.*, 2008). Bien que le gouvernement central de la Chine soit plus que jamais déterminé à les réduire, conscient des avantages économiques, politiques et sociaux de l'équité sociale, cet engagement représente un défi d'envergure. À vrai dire, l'organisation et la préparation des Jeux olympiques ont poussé le gouvernement central à poursuivre le processus de modernisation et de revitalisation de l'infrastructure urbaine, surtout à Beijing, mais aussi dans plusieurs autres grandes villes chinoises, au détriment de la réduction des inégalités au pays. Non seulement l'élan des Jeux olympiques n'a pas participé à la lutte contre les inégalités dans la société chinoise actuelle, mais la récession économique qui frappe l'économie mondiale depuis la fin de l'année 2008 pourrait certainement les exacerber.

Tout d'abord, afin de protéger la performance de son économie, le gouvernement chinois se doit d'investir dans les secteurs les plus durement touchés par la récession. Comme on pourrait s'y attendre, les activités dépendant du commerce international, et donc celles qui recevront un certain appui, sont pour la plupart situées dans les zones urbaines de la Chine, ce qui accentue une fois de plus l'écart entre la ville et la campagne. À l'évidence, la récession économique mondiale oblige Beijing à reformuler ses priorités immédiates, donc à ralentir temporairement le processus de développement qui vise l'équité entre zones géographiques, secteurs d'activité et groupes ethniques de la société chinoise. Ce choix implicite, qui *a priori* semble justifié par la conjoncture mondiale, risque d'être lourd de conséquences en creusant les inégalités de développement entre les Hans et les minorités ethniques, et cela, pour deux principales raisons. Premièrement, les minorités ethniques étant pour la plupart dans une situation socioéconomique précaire, la récession ne fera que réduire encore plus les occasions déjà extrêmement limitées qui pourraient s'offrir à elles. Deuxièmement, la récession rend la compétition pour l'emploi féroce, et comme les minorités ethniques sont victimes de discrimination dans leur éducation et leur langue (compréhension limitée du mandarin), elles seront les premières éliminées de la course.

Parallèlement à l'inégalité ethnique entre les minorités et la majorité han, une forme nouvelle d'inégalité croît dans les milieux urbains chinois. Compte tenu du processus d'urbanisation rapide de la Chine<sup>1</sup>, les mouvements de migration des paysans chinois vers les villes ne peuvent pas être ignorés. D'ailleurs, les travailleurs migrants, qui au départ sont à la recherche d'une vie meilleure, occupent bien souvent un statut marginal dans les villes. Par

---

1. Le taux d'urbanisation était de seulement 9% au début des réformes économiques, alors qu'il s'élève maintenant à presque 44%. Il y a donc 400 millions de citoyens de plus qu'avant les réformes.

exemple, ne pouvant obtenir facilement un permis de travail, ils sont forcés d'entrer dans le secteur informel, ce qui les place dans une position sociale encore plus vulnérable. À l'évidence, les migrants ruraux appartenant à un groupe ethnique minoritaire se trouvent dans une situation d'autant plus difficile. Enfin, sans permis de résidence urbain, il est impossible d'avoir accès aux soins de santé et aux écoles publiques. La question à se poser est donc : quel est l'impact de cette forme nouvelle d'inégalité sur l'état des disparités régionales, ethniques et sectorielles de la Chine ? Ayant jusqu'à présent priorisé le développement des villes côtières, le gouvernement chinois décidera-t-il de réduire d'abord le déséquilibre urbain au détriment des trois autres formes d'inégalité ?





---

## BIBLIOGRAPHIE

- Adams, J. et E. Hannum (2005). «Children's social welfare in China, 1989-1997: Access to health insurance and education», *The China Quarterly*, n° 181, p. 100-121.
- Akin, J.S., W.H. Dow, P.M. Lance et C.P.A. Loh (2005). «Changes in access to health care in China, 1989-1997», *Health Policy and Planning*, vol. 20, n° 2, p. 80-89.
- Anderson, K., J. Huang et E. Ianchovichina (2003). «Long-run impacts of China's WTO accession on farm-nonfarm income inequality and rural poverty», *Policy Research Working Paper*, vol. 3052, Washington, D.C., World Bank.

- Anderson, K., J. Huang et E. Ianchovichina (2004). «The impacts of WTO accession on chinese agriculture and rural poverty », dans D. Bhattasali *et al.* (dir.), *China and the WTO : Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*, chapitre 7. Washington, D.C., World Bank and Oxford University Press.
- Angresano, J. (2008). «The state of China's economy 2009 », *Real World Economic Review*, n° 48, <[www.paecon.net/PAERReview/issue48/Angresano48.pdf](http://www.paecon.net/PAERReview/issue48/Angresano48.pdf)>.
- Baden, S. et C. Green (1994). «Gender and education in Asia and the Pacific », *Report Commissioned*, Canberra, Australian International Development Assistance Bureau.
- Bai, J. (2003). «Development of education and well-being », *Gansu Jiaoyu (Gansu Province Education)*, n° 10, p. 3-7 (en mandarin).
- Batisse, C., M.-F. Renard et G. Rota-Graziosi (2005). «Concurrence fiscale, mobilité du capital et fourniture de biens publics – Application au cas de la Chine », *Rapport de recherche*, Namur, Université de Namur.
- Béjà, J.P. (1989). «La crise sociale en Chine », *La Documentation française*, n° 612 (juillet), p. 1-63.
- Bergère, M.-C. (2000). *La Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 382 p.
- Bergsten, C.F., B. Gill, N.R. Lardy et D. Mitchell (2006). *China : The Balance Sheet : What the World Needs to Know Now about the Emerging Superpower*, <[www.comw.org/cmp/fulltext/0604bergsten.pdf](http://www.comw.org/cmp/fulltext/0604bergsten.pdf)>, p. 15.
- Bhalla, A.S. et S. Qiu (2006). *Poverty and Inequality among Chinese Minorities*, Abingdon, Routledge Taylor & Francis Group.
- Bloom, G. (2001). «Equity in health in unequal societies : Meeting health needs in contexts of social change », *Health Policy*, vol. 57, n° 3, p. 205-224.
- Bloom, G. et X. Gu (1997a). «Introduction to health sector reform in China », *IDS Bulletin*, vol. 28, n° 1, p. 1-11.
- Bloom, G. et X. Gu (1997b). «Health sector reform : Lessons from China », *Social Science and Medicine*, vol. 45, n° 3, p. 351-360.
- Borooh, V.K., B. Gustafsson et L. Shi (2006). «China and India : Income inequality and poverty North and South of the Himalayas », *Journal of Asian Economics*, n° 7, p. 797-817.
- Bradsher, K. (2009). «China slows purchases of U.S. and other bonds », *International Herald Tribune*, 12 avril 2009, <[www.nytimes.com/2009/04/13/business/global/13yuan.html?\\_r=1&scp=7&sq=china&st=cse](http://www.nytimes.com/2009/04/13/business/global/13yuan.html?_r=1&scp=7&sq=china&st=cse)>.

- Brilliant 50 Years of Xinjiang (1999). Urumqi, Xinjiang Peoples Press.
- Brun, J.-F., J.-L. Combes et M.-F. Renard (2002). « Y a-t-il une diffusion de la croissance entre les provinces chinoises ? » *Revue d'économie du développement*, n° 3-4, p. 61-72.
- Cameron, L.A. (2000). « Poverty and inequality in Java : Examining the impact of the changing age, educational and industrial structure », *Journal of Development Economics*, vol. 62, p. 149-180.
- Cao, H. (2008). « Spatial inequality in children's schooling in Gansu, Western China : Reality and challenges », *The Canadian Geographer*, vol. 55, n° 3, p. 331-350.
- Cao, H. et J. Feng (2009). « Chapter 5 : Access to education for girls in minority region of Gansu : A geographic perspective », dans H. Cao et M. Elizabeth (dir.), *Regional Minorities and Development in East and Southeast Asia*, London and New York, Routledge, p. 99-118.
- Cao, H. et A. Maimaitaining (2009). « Urban-rural income disparity and urbanization : What is the role of spatial distribution of ethnic groups ? A case study of Xinjiang uygur autonomous region in Western China », *Regional Studies*, à paraître.
- Cao, H. et E. Morrell (2009). Introduction : From consciousness to responsibility, dans H. Cao et M. Elizabeth (dir.), *Regional Minorities and Development in East and Southeast Asia*, Londres et New York, Routledge, p. 1-16.
- Cao, H. et P. Villeneuve (1997). « La garderie à temps plein ou à temps partiel ? », *Recherches féministes : Territoires*, vol. 10, n° 2, p. 49-75.
- Cao, H., Y. Zhao et S. Losier (2000). « Le projet urbain de Pudong à Shanghai : Offre-t-il un développement durable pour la globalisation de la Chine ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 86, p. 92-100.
- Carroué, L. (2000). « Les mutations géoéconomiques en Chine : enjeux sociaux et territoriaux », *Hérodote, L'Asie du nord-est*, n° 96, p. 172-199.
- Catin, M. et C. Van Huffel (2004). « Ouverture économique et inégalités régionales de développement en Chine : le rôle des institutions », *Mondes en développement*, vol. 32, n° 128, p. 7-23.
- Chan, A. (2003). « Toujours plus bas ! Les effets de la mondialisation sur les conditions de travail en Chine », *Perspectives chinoises*, n° 75, p. 43-52.
- Chan, K.W. et L. Zhang (1999). « The hukou system and rural-urban migration in China : Processes and changes », *The China Quarterly*, n° 160, p. 818-855.
- Chang, A. (2002). « The cause and cure of China's widening income disparity », *China Economic Review*, n° 13, p. 335-340.

- Checchi, D. (2003). « Inequality in income and access to education : A cross-country analysis (1960-1895) », *Labour*, vol. 17, n° 2, p. 153-201.
- Chen, A. (2002). « Urbanization and disparities in China : Challenges of growth and development », *China Economic Review*, n° 13, p. 407-411.
- Chen, A. (2008). « The 1994 tax reform and its impact on China's rural fiscal structure », *Modern China*, vol. 34, n° 3, p. 303-343.
- China Daily* (2009). « How a Village Doctor Sees Health Reform », 8 avril, <[www.chinadaily.com.cn/china/2009-04/08/content\\_7658738.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-04/08/content_7658738.htm)>.
- China Statistical Yearbook* (2005). Beijing, National Bureau of Statistics of China, China Statistical Publishing House.
- China Statistical Yearbook* (2007). Beijing, National Bureau of Statistics of China, China Statistical Publishing House.
- Congressional-Executive Commission on China (CECC) (2005). « China's Household Registration System : Sustained Reform Needed to Protect China's Rural Migrants », <[www.cecc.gov/pages/news/hukou.php](http://www.cecc.gov/pages/news/hukou.php)>.
- Connelly, R. et Z. Zheng (2000). « Determinants of primary and middle school enrollment of 10-18 years olds in China », *Economics of Education Review*, n° 21, p. 455-470.
- de Gregorio, J. et J. Lee (2002). « Education and income inequality : New evidence from cross-country data », *Review of Income and Wealth*, n° 48, p. 395-416.
- Démurger, S. (2000). *Ouverture économique et croissance en Chine*, Paris, Étude du centre de développement, OCDE.
- Ding, J. et M. Zhu (2007). « Welfare effects of public health insurance reform : The case of urban China », *Frontiers of Economics in China*, vol. 2, n° 3, p. 289-323.
- Ding, X. (2007). « The Development of Compulsory Education Finance in Rural China », Department of Education, Science and Culture, Ministry of Finance, document de travail.
- Durand, M.-F., B. Martin, D. Placidi et M. Tornquist-Chesnier (2008). *Atlas de la mondialisation : Comprendre l'espace mondial contemporain*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Eggleston, K., L. Ling, M. Qingyue, M. Lindelow et A. Wagstaff (2006). *Health Service Delivery in China : A literature review*, World Bank.
- Eggleston, K., L. Ling, M. Qingyue, M. Lindelow et A. Wagstaff (2008). « Health service delivery in China : A literature review », *Health Economics*, vol. 17, n° 2, p. 149-165.

- Fewsmith, J. (2001). «The political and social implications of China's accession to the WTO», *The China Quarterly*, n° 167, p. 573-591.
- Fu, X. (2004). «Limited linkages from growth engines and regional disparities in China», *Journal of Comparative Economics*, vol. 32, n° 1, p. 148-164.
- Gansu Census* (2000). Population Census Office of Gansu Province and Computer centre of Gansu Province Statistical Bureau, Beijing, China Publishing House, 2004.
- Gansu Education Yearbook* (2001). Education Department of Gansu Province, Lanzhou, Education Department Press.
- Gansu Statistical Yearbook* (2001). Committee of Yearbook of Gansu Province, Beijing, China Statistics Press.
- Gao, J., J. Qian, S. Tang, B. Eriksson et E. Blas (2002). «Health equity in transition from planned to market economy in China», *Health Policy and Planning*, n° 17 (Supp. 1), p. 20-29.
- Ge, W. (1999). «Special economic zones and the opening of the Chinese economy : Some lessons for economic liberalization», *World Development*, vol. 27, n° 7, p. 1267-1285.
- Gentelle, P. (1999). *Chine et « Chinois » outre-mer à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 312 p.
- Gipouloux, F. (1998). «Intégration ou désintégration : les effets spatiaux de l'investissement étranger en Chine», *Perspectives chinoises*, n° 46, p. 6-14.
- Godement, F. et V. Niquet (2008). «Chine : La République populaire – Histoire», *Encyclopaedia Universalis*, <[www.universalis-edu.com.proxy.bib.uottawa.ca/article2.php?napp=1835&nref=C099059](http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.uottawa.ca/article2.php?napp=1835&nref=C099059)>.
- Godement, F. et V. Niquet (2009). «La République populaire de Chine – Histoire», *Encyclopaedia Universalis* (version en ligne), 2009, <[www.universalis-edu.com.proxy.bib.uottawa.ca](http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.uottawa.ca)>, 11 avril.
- Gu, H. et J. Luo (2000). «Development strategy in Northern Tianshan belt», *Xinjiang Economic Research*, n° 6, p. 2-6.
- Gustafsson, B. et D. Sai (2006). «Villages where China's ethnic minorities Live», *Institute for the Study of Labour (IZA), Discussion Paper No. 2418*, <[www.iza.org/](http://www.iza.org/)>.
- Gustafsson, B. et L. Shi (2003). «The ethnic minority-majority income gap in rural China during transition», *Economic Development and Cultural Change*, n° 51, p. 805-822.

- Hannum, E. (2001). « Commentaries' in unequal schools, unequal chances », dans F. Reimers (dir.), *The Challenges to Educational Opportunity in the Americas at the End of the 20th Century*, Cambridge, Harvard University Press.
- Hannum, E. (2003). « Poverty and basic education in rural China : Villages, households, and girls' and boys enrollment », *Comparative Education Review*, n° 47, p. 141-159.
- Hannum, E. et P. Kong (2002). « Family sources of education gender inequality in rural China : A critical assessment », conférence présentée à la rencontre annuelle de la National Academy of Education (Toronto).
- Hannum, E. et A. Park (2002). « Educating China's rural children in the 21st Century », *Harvard China Review*, n° 34, p. 8-14.
- Haut-Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR) (2005). « Chine : Réformes du système d'enregistrement des ménages (*hukou*) (1998-2004) », <[www.unhcr.org/refworld/docid/4305fccd4.html](http://www.unhcr.org/refworld/docid/4305fccd4.html)>.
- Haynes, R., A. Lovett et G. Sunnenberg (2003). « Potential accessibility, travel time, and consumer choice : Geographical variations in general medical practice registrations in Eastern England », *Environment and Planning A*, vol. 35, n° 10, p. 1733-1750.
- Henderson, G., J. Akin, L. Zhiming, J. Shuigao, M. Haijiang et G. Keyou (1994). « Equity and the utilization of health services : Report of an eight-province survey in China », *Social Science and Medicine*, vol. 39, n° 5, p. 687-699.
- Henderson, G.E., J.S. Akin, P.M. Hutchinson, S.G. Jin, J.M. Wang, J. Dietrich *et al.* (1998). « Trends in health services utilization in eight provinces in China, 1989-1993 », *Social Science and Medicine*, vol. 47, n° 12, p. 1957-1971.
- Hertel, T. et F. Zhai (2006). « Labour Market Distortions, Rural-Urban Inequality and the Opening of China's Economy », *Economic Modelling*, n° 26, p. 76-109.
- Hertel, T., F. Zhai et Z. Wang (2004). « Chapter 16 : Implications of WTO accession for poverty in China », dans D. Bhattasali, S. Li et W. Martin (dir.), *China and the WTO : Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*, Washington, D.C., World Bank and Oxford University Press.
- Hesketh, T. et W.X. Zhu (1997). « Health in China. The healthcare market », *British Medical Journal*, vol. 314, n° 7094, p. 1616-1618.

- Hougaard, J.L., L.P. Østerdal et Y. Yu (2008). «The chinese health care system : Structure, problems and challenges », *Discussion Paper No. 08-01*, Copenhagen, Department of Economics, University of Copenhagen.
- Human Development Report (2007/2008). «Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World », New York, United Nations Development Program (UNDP). <[hdr.undp.org/en/media/HDR\\_20072008\\_EN\\_Complete.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_EN_Complete.pdf)>.
- Ianchovichina, E. et W. Martin (2004). «Chapter 13: Economic impacts of China's accession to the WTO », dans D. Bhattasali, S. Li et W. Martin (dir.), *China and the WTO: Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*, Washington, D.C., World Bank and Oxford University Press.
- Iredale, R., N. Bilik, S. Wang, F. Guo et C. Hoy (2001). *Contemporary Minority Migration, Education and Ethnicity in China*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Jianlin, F. (2004). «An OECD perspective on income disparities in China: A review of chinese studies », *China in the Global Economy: Income Disparities in China*, Paris, OECD.
- Johnson, D.G. (2000). «Reducing the urban-rural income disparity », *Paper no. 00-07*, Chicago, Office of Agricultural Economics Research, The University of Chicago.
- Jones, M.E. (2004). «Forging an ASEAN identity: The challenge to construct a shared destiny », *Contemporary Southeast Asia*, n° 26, p. 140-155.
- Kanbur, R. et X. Zhang (2005). «Fifty years of regional inequality in China: A journey through central planning, reform, and openness », *Review of Development Economics*, vol. 9, n° 1, p. 87-106.
- Kuznets, S. (1955). «Economic growth and income inequality », *The American Economic Review*, n° 45, p. 1-28.
- Lariviere, J.-P. (1999). «Hong Kong: Spécificité démographique et sociale en Chine », *Outre-Mer*, vol. 52, n° 205, p. 23-34.
- Larivière, J.-P. et J.-P. Marchand (1999). *Géographie de la Chine*. Paris, Armand Colin. 297 p.
- LHAPSA 1998-2002 (2003). *Linxia Hui Autonomous Prefecture Statistical Almanac*, Linxia Hui Autonomous Prefecture Government.
- Li, J., C. Luo et N. de Klerk (2008). «Trends in infant/child mortality and life expectancy in indigenous populations in Yunnan Province, China », *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, vol, 32, n° 3, p. 216-223.

- Li, J. et X. Wang (2002). «Countermeasure and problems existed in the educational development of Baoan minority in Gansu province», *Zhongyang Minzu Daxue Xuebao* (Journal of the Central University for Nationalities) (Philosophy and Social Sciences Edition), n° 5, p. 102-107 (en mandarin).
- Li, J., K. Zhang et L. Tian (2006). «Multiple facets of China's health inequality», *Lancet*, vol. 367, n° 9520, p. 1397-1415.
- Li, S. et F. Zhai (2002). «China's WTO accession and implications for its regional economies», *Économie internationale*, n° 92, p. 67-102.
- Liang, H. (2002). «The main problems and reasons for girls' education for Hui minority in Guyuan district», *Xibei Chengren Jiaoyu Xuebao* (Journal of Northwest Adult Education), n° 4, p. 73-77 (en mandarin).
- Liu, G.G., X. Wu, C. Peng et A.Z. Fu (2003). «Urbanization and health care in rural China», *Contemporary Economic Policy*, vol. 21, n° 1, p. 11-24.
- Liu, G.G., Z. Zhao, R. Cai, T. Yamada et T. Yamada (2002). «Equity in health care access to: Assessing the urban health insurance reform in China», *Social Science and Medicine*, vol. 55, n° 10, p. 1779-1794.
- Liu, M., Q. Zhang, M. Lu, C.S. Kwon et H. Quan (2007). «Rural and urban disparity in health services utilization in China», *Medical Care*, vol. 45, n° 8, p. 767-774.
- Liu, X. et W.C.L. Hsiao (1995). «The cost escalation of social health insurance plans in China: Its implication for public policy», *Social Science & Medicine*, vol. 41, n° 8, p. 1095-1101.
- Liu, X. et A. Mills (1999). «Evaluating payment mechanisms: How can we measure unnecessary care?», *Health Policy and Planning*, vol. 14, n° 4, p. 409-413.
- Liu, X. et A. Mills (2005). «The effect of performance-related pay of hospital doctors on hospital behaviour: A case study from Shandong, China», *Human Resources for Health*, n° 3.
- Liu, Y. (2004). «China's public health-care system: Facing the challenges», *Bulletin of the World Health Organization*, vol. 82, n° 7, p. 532-538.
- Liu, Y., W.C. Hsiao et K. Eggleston (1999). «Equity in health and health care: The Chinese experience», *Social Science and Medicine*, vol. 49, n° 10, p. 1349-1356.
- Luo, R., L. Zhang, J. Huang et S. Rozelle (2007). «Elections, fiscal reform and public goods provision in rural China», *Journal of Comparative Economics*, vol. 35, n° 3, p. 583-611.
- Ma, J. (2000). «New model for education in Western pastoral areas in Gansu province», *Sheke Zongheng* (On Social Science), n° 3, p. 13-17 (en mandarin).

- Ma, X.H. (2003). « Analysis of the current income disparity », *Red Flag*, n° 16, p. 24-34.
- Ma, Y. (1997). « Some elementary opinions on the restraints for girls' education for Hui minority in Tongxin County », *Huizu Yanjiu* (The Study of Hui Minority), n° 4, p. 53-55 (en mandarin).
- Mackerras, C. (1998). « The impact of economic reform on China's minority nationalities », *Journal of the Asia Pacific Economy*, vol. 3, n° 1, p. 61-79.
- Maddison, A. (2007). *Chinese Economic Performance in the long run*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, ODCE Development Centre Studies.
- Maimaitiming, A. et H. Cao (2008). « The evolution of urbanization in Western China » (en mandarin), dans C.Y. Zhang et H. Cao (dir.), *Inclusion and Harmony: Improving Mutual Understanding of Development in Minority Regions*, Beijing, The Ethnic Publishing House, p. 93-114.
- Mao, Z. (2006). *Health System of China: Overview of Challenges and Reforms*, UNESCAP.
- Meng, Q. (2007). « Developing and implementing equity-promoting health care policies in China », *A case study commissioned by the Health Systems Knowledge Network*, n° 27.
- Meng, X., R. Gregory et Y. Wang (2005). « Poverty, inequality, and growth in urban China, 1986-2000 », *Institute for the Study of Labour (IZA), Discussion paper series*, n° 1452, <[www.iza.org/](http://www.iza.org/)>.
- National Geographic Atlas of China* (2008). Washington, D.C., National Geographic Society.
- ODCE (2003). *Investment Policy Reviews: China – Progress and Reform challenges*, Paris, OCDE.
- OECD (2002). *China in the Global Economy: Foreign Direct Investment in China: Challenges and Prospects for Regional Development*, Paris, OECD.
- Oxaal, Z. (1997). *Education and Poverty: A Gender Analysis*, Brighton, Institute of Gender Development Studies, University of Sussex.
- Psacharopoulos, G. (1988). « Education and development: A Review », *The World Bank Research Observer*, n° 3, 99 p.
- Qi, J. (2008). « On financial support system for compulsory education in China's Western minority areas », *Frontiers of Education in China*, vol. 3, n° 1, p. 97-114.
- Ramzy, A. (2009). « China's new healthcare could cover millions more » <[www.time.com/time/world/article/0,8599,1890306,00.html](http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1890306,00.html)> (18 avril).

- Rose, A. (2000). « La nouvelle géopolitique de Hong Kong », *Hérodote, L'Asie du nord-est*, n° 96, p. 56-76.
- Roux, A. (1999). *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 192 p.
- Shen, C. et H.F. Zou (2008a). « Fiscal decentralization in China: History, impact, challenges and step forward », *Working Paper*, <econ.gsm.pku.edu.cn/Hzou/index.htm>.
- Shen, C. et H.F. Zou (2008b). « Fiscal decentralization and public services provision in China », *Working Paper*, <econ.gsm.pku.edu.cn/Hzou/index.htm>.
- Shengelia, B., A. Tandon, O.B. Adams et C.J.L. Murray (2005). « Access, utilization, quality, and effective coverage: An integrated conceptual framework and measurement strategy », *Social Science & Medicine*, vol. 61, n° 1, p. 97-109.
- Statistical Yearbook of Guangxi* (1998). National Bureau of Statistics of China, Beijing, China Statistical Publishing House.
- Statistical Yearbook of Guizhou* (1998). National Bureau of Statistics of China, Beijing, China Statistical Publishing House.
- Strombom, B.A., T.C. Buchmueller et P.J. Feldstein (2002). « Switching costs, price sensitivity and health plan choice », *Journal of Health Economics*, vol. 21, n° 1, p. 89-116.
- The Economist* (2009). « China and the G20: Taking the Summit by Strategy », 8 avril, <www.economist.com/displayStory.cfm?story\_id=13447015>.
- Trolliet, P. (2000). « Les niveaux d'administration et le contrôle du territoire chinois », *Hérodote L'Asie du nord-est*, n° 96, p. 77-80.
- Tsang, M. et Y. Ding (2005). « Resource utilization and disparities in compulsory education in China », *The China Review*, vol. 5, n° 1, p. 1-31.
- Tsui, K.-Y. (2007). « Forces Shaping China's Interprovincial Inequality », *Review of Income and Wealth*, vol. 53, n° 1, p. 60-92.
- UNESCO (2003). « EFA (Education for all) global monitoring report 2003/4: Gender and education for all, the leap for equality », Paris, UNESCO Publishing.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) (2006). *World Investment Report 2006: FDI from Developing and Transition Economies - Implications for Development*, New York and Geneva, United Nations Publication, <www.unctad.org/en/docs/wir2006\_en.pdf>.

- United Nations Development Program (UNDP) (2005). *China Human Development Report 2005 : Development with Equity*. Beijing, China Financial & Economic Publishing House, <www.undp.org.cn/downloads/nhdr2005/NHDR2005\_complete.pdf>.
- UNU-WIDER. (2008). « World institute for development economics research of the United Nations University », *World Income Inequality Database*, Version 2.0c, WIDER website accessed May 2008.
- van de Walle, D. (2003). « Are returns to investment lower for the poor? Human and physical capital interactions in rural Viet Nam », *Review of Development Economics*, n° 7.
- Wagstaff, A. et M. Lindelow (2008). « Can insurance increase financial risk? The curious case of health insurance in China », *Journal of Health Economics*.
- Wagstaff, A. et S. Yu (2007). « Do health sector reforms have their intended impacts? The World Bank's Health VIII project in Gansu province, China », *Journal of Health Economics*, vol. 26, n° 3, p. 505-535.
- Wan, G. (2007). « Trends in China: Methodological issues and empirical findings », *Review of Income and Wealth*, n° 53, p. 25-34.
- Wan, G., M. Lu et Z. Chen (2007). « Globalization and regional income inequality: Empirical evidence from within China », *Review of Income and Wealth*, vol. 53, n° 1, p. 35-59.
- Wang, F. (2004). « Reformed migration control and new targeted people: China's hukou system in the 2000s », *The China Quarterly*, n° 177, p. 115-132.
- Wang, J. et G.A. Postiglione (2008). « China's minorities without written scripts: The case of education access among the Dongxiang », *Journal of Asian Pacific Communication*, vol. 18, n° 2, p. 166-189.
- Wang, Q. (2001). « The contributing factors in the damage to girls' education right in Chinese rural areas », *Jiujiang Shifan Daxue Xuebao Shehui Kexueban* (Journal of Jiujiang Normal College-Social Science), n° 2, p. 73-77.
- Wang, W. (2005). *Zhongguo Minzu Fazhan Shi (History of Minority Development in China)*, Chine, Minority Press (en mandarin).
- Weissberg, G. (2000). « La zone nouvelle de Pudang », *Mappemonde*, vol. 59, n° 3, p. 31-36.
- West, L.A. et C.P.W. Wong (1995). « Fiscal decentralization and growing regional disparities in rural China: Some evidence in the provision of social services », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 11, n° 4, p. 70-84.

- Whalley, J. et S. Zhang (2004). «Inequality change in China and (*hukou*) labour mobility restriction», *National Bureau of Economic Research (NBER) Working paper No. 10683*, <www.nber.org/papers/w10683>.
- Wong, C. (2007). «Can retreat from equality be reversed? An assessment of redistributive fiscal policies from Deng Xiaoping to Wen Jiabao», dans V. Shue et C. Wong (dir.), *Paying for Progress in China : Public Finance, Human Welfare and Changing Patterns of Inequality*, Oxford, Routledge, p. 12-28.
- Wong, C.K., K.L. Tang et V. Lo (2007). «Unaffordable healthcare amid phenomenal growth : The case of healthcare protection in reform China», *International Journal of Social Welfare*, vol. 16, n° 2, p. 140-149.
- World Bank (2008). *World Development Indicators 2008*, Washington, D.C., The World Bank publication.
- Wu, V. (1998). «The Pudong development zone and China's economic reforms», *Planning Perspectives*, n° 13, p. 133-165.
- Wu, X. et J.M. Perloff (2004). *China's Income Distribution Over Time : Reasons for Rising Inequality*, Berkeley, Department of Agriculture and Resource Economics, University of California, document de travail.
- Xi, C. (2002). «A review of the study of Chinese girls' education since 1990», *Funv Yanjiu (Women Study)*, n° 9, p. 62-66 (en mandarin).
- Xinjiang Census* (1990). Ürümqi, Xinjiang Peoples Press.
- Xinjiang Census* (2000). Ürümqi, Xinjiang Peoples Press.
- Xinjiang Leader's Handbook* (2001). Xinjiang, Xinjiang Statistics Press.
- Xinjiang Statistical Yearbook* (1991). Beijing, China Statistics Press.
- Xinjiang Statistical Yearbook* (2001). Beijing, China Statistics Press.
- Xinjiang Statistical Yearbook* (2003). Beijing, China Statistics Press.
- Xue, J. (1997). «Urban-rural income disparity and its significance in China», *Hitotsubashi J. Econ*, n° 38, p. 45-49.
- Xue, L. et Tian, J. (2001). «Inequality in chinese education», *Journal of Contemporary China*, vol. 10, n° 26, p. 107-124.
- Yang, J. (2001). «Problems for minority elementary education and countermeasures in Gansu province», *Xibei Shaoshu Minzu Yanjiu (Northwest Minorities Research)*, n° 2, p. 165-173 (en mandarin).
- Yang, X. et X. Liang (2004). «The cultural and educational conditions and countermeasures in Gansu province», *Xibei Renkou (Northwest Population)*, n° 2, p. 51-62 (en mandarin).

- Yanlin, Y. (2004). « An OECD perspective on disparities between urban and rural areas and among different regions in China », *China in the Global Economy : Income Disparities in China*, Paris, OCDE.
- Yeung, Y.M. et S. Jianfa (2004). *China's West : A Critical Path to Balanced National Development*, Hong Kong, Chinese University Press.
- Yeung, Y.M. et Y.W. Sung (dir.)(1996). *Shanghai : Transformation and Modernization under China's Open Policy*, Hong Kong, The Chinese University Press.
- Yonghong, C. (2006). « Urban-rural Gini calculation in dual economy », *Economic Research*, n° 1, p. 115-129.
- Zhang, L.Y. (1999). « Chinese central-provincial fiscal relationships, budgetary decline and the impact of the 1994 fiscal reform : An evaluation », *The China Quarterly*, n° 157, p. 115-141.
- Zhang, X. et Kanbur R. (2005). « Spatial Inequality in Education and Health Care in China », *China Economic Review*, n° 16, p. 189-204.
- Zhang, X. et K. Zhang (2003). « How does globalization affect regional inequality within a developing country ? Evidence from China », *The Journal of Development Studies*, vol. 39, n° 4, p. 47-67.
- Zhao, Z. (2006). « Income inequality, unequal health care access, and mortality in China », *Population and Development Review*, vol. 32, n° 3, p. 461-483.
- Zheng, P. (1999). *Géographie de la Chine*, Beijing, China International Press, 176 p.
- Zhou, M. (2001). « The politics of bilingual education and educational levels in ethnic minority communities in China », *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, vol. 4, n° 2, p. 125-150.





---

## INDEX

### A

#### accès

- à l'assurance-santé, 82
  - à l'éducation, 47, 68, 88, 91-94, 97-99, 102, 114
  - aux services de santé, 68, 74, 75, 85
  - limité, 3
  - universel à l'assurance médicale, 4
- accord multifibre, 42
- adolescent, 94, 95
- Afghanistan, 105
- agriculture, 12, 31, 36, 37, 40, 42, 44, 49, 65, 105, 109, 113, 114, 122
- alphabétisme, 2, 101
- Altay, 113
- analphabète, 110

analphabétisme chez les femmes, 94, 96

analyse quantitative, 6

Armée Rouge, 12

assurance médicale, 3, 4, 74, 85

assurance-santé, 81, 82, 85, 86

autobus, 79

avantage

- comparatif, 10, 25, 35, 43, 45, 66
- social, 54, 55

### B-C

barrière

- commerciale, 42
- non tarifaire, 20

- Beijing, 1, 2, 4, 5, 10, 13, 14, 22, 45, 48, 49, 55, 56, 62, 63, 74, 103, 115, 117, 118, 124, 125, 129-133
- bien manufacturé, 43, 44, 65
- bilinguisme, 101
- canton, 13, 88, 90, 93-96, 99, 107, 109, 110  
 minoritaire, 83, 88, 90-92, 97-99, 109, 112, 114  
 sous le seuil de la pauvreté, 75
- capital  
 étranger, 62  
 humain, 22, 31, 64, 66, 67, 69, 87, 105  
 financier, 65
- caractéristique géographique, 99
- carrefour géographique, 88
- carte d'identité de résident (CIR), 55
- ceinture  
 de Tianshan, 108, 109  
 économique, 108, 111
- centre, 2, 3, 10, 16, 17, 25, 26, 28, 29, 35, 37, 38, 41, 42, 44, 48, 52, 53, 62, 64, 65, 67, 80, 85, 88, 124, 125  
 économique, 25, 65, 66  
 urbain, 5, 44, 50, 52, 55, 56, 58, 111, 117
- certificat de résidence temporaire (CRT), 55
- China Health and Nutrition Survey (CHNS), 74, 76
- CHNS *Voir* China Health and Nutrition Survey, 74, 76
- choix de services, 79, 81
- CHSI *Voir* Health Statistics and Information, 76
- CIR *Voir* carte d'identité de résident, 55
- citoyen chinois, 57, 79
- civilisation chinoise, 11
- climat d'investissement, 41
- clinique médicale, 76
- coefficient, 2, 10, 22-24, 27, 28, 110, 111  
 de corrélation, 84  
 de Gini urbain-rural, 2, 10, 22-24, 26, 27, 133  
 d'urbanisation, 28
- col blanc, 57
- commerce international, 9, 16, 19, 20, 26, 34, 36, 42, 43, 62, 67, 118
- communauté  
 ethnique minoritaire, 98, 111  
 internationale, 117
- concentration de minorités, 86, 88, 89, 92, 98, 101, 109, 112, 113
- condition naturelle, 65
- connexion sociale, 59
- contexte  
 géographique, 112  
 historique, 5, 6  
 social, 58, 114
- corrélation significative, 94
- couverture sociale, 74
- croissance économique, 1, 4, 5, 9, 13, 15, 23, 37, 42, 48, 65, 66, 105, 107, 114, 117
- CRT *Voir* certificat de résidence temporaire, 55
- culture, 4, 45, 104
- ## D
- Daur, 106
- décentralisation fiscale, 3, 47, 48, 65, 68, 75  
 de 1994, 65, 68
- degré  
 d'exclusion socioéconomique, 83, 114  
 d'urbanisation, 27, 51, 52, 62
- Deng Xiaoping, 5, 9, 12, 35, 132
- densité des écoles, 95, 99, 100
- déséquilibre, 5, 6, 10, 21-23, 32, 33, 38, 47, 49, 59, 66, 69, 98, 100, 101, 111, 119
- développement  
 déséquilibré, 84  
 économique, 12, 25, 34, 35, 48, 49, 65, 67, 87, 104, 109, 111  
 humain, 2, 4, 22, 57, 74  
 et social, 4, 74  
 social, 109
- dimension géographique, 24, 31
- discrimination, 4, 56, 88, 118
- disparité  
 de revenu croissante, 74  
 en matière de scolarisation, 101  
 régionale, 2-4, 6, 7, 9, 17, 20-26, 48, 53, 56, 59, 61, 65, 66, 69, 74, 117, 119  
 de revenu, 53  
 sociale, 17
- distribution de revenus, 2, 58
- droit humain, 5

**E**

## écart

- de revenu, 22, 35, 36, 51, 74, 86, 103-105, 107-114
- social, 56, 66
- urbain-rural, 58

## économie

- de marché, 9, 19, 21, 48
- internationale, 6, 19
- mondiale, 1, 2, 34, 42, 118
- planifiée, 6, 9, 18, 19, 35, 117
- socialiste de marché, 6, 9, 18, 19, 34, 55, 102, 117

## éducation, 3, 6, 10, 22, 31, 44, 46-48, 50, 51-53, 55, 57, 58, 64, 66-69, 74, 75, 81-83, 86-95, 97-102, 111, 114, 118

- des filles, 91
- formelle, 75, 81

## efficacité économique, 19, 42

## émeute, 4, 23

## emploi non agricole, 44, 64

## enfant, 4, 68, 81, 82, 88-90, 94-102, 114

## enjeu, 2, 5, 123

## entreprise

- d'État, 41, 48
- transnationale, 19, 41

## équité

- d'accès, 73
- sociale, 2, 4, 114, 118

## espérance de vie, 2, 22, 53, 54, 66, 86

## ethnicité, 4, 62, 69, 73

## ethnie minoritaire, 6, 21, 23, 29-31, 37, 49-51, 58, 59, 62, 64, 66, 68, 69, 77, 81

## étude de cas, 6, 27, 51, 69, 88, 96

## évolution des inégalités, 5, 6

## exclusion

- sociale, 5, 59
- socioéconomique, 83, 101, 112, 114

## exode rural, 3

## expérimentation libérale, 62

## exportation, 15, 20, 25, 35, 36, 42-44, 65

**F**

## façade littorale, 16, 17, 25

## facteur

- de production, 10, 43
- d'influence
  - économique, 6, 32, 33, 46, 64, 66
  - et sociale, 6, 32, 64, 66
  - sociale, 33, 46, 47

## économique, 6

## explicatif, 95

## famille défavorisée, 102

fenêtre *Voir* ouverture économique

## financement

- source de -, 78

## flux

- d'investissements cumulés, 65
- migratoire, 56, 58

## frais de service, 82

## frontière littorale, 66, 67

**G-H**

## G20, 2, 130

## G8, 2

## Gansu, 10, 16, 23-25, 45, 63, 74, 83, 87-94, 98-101, 103, 105, 112, 115, 122, 123, 125, 128, 131, 132

## gouvernement central, 4, 5, 12, 14, 38, 41, 48, 52, 53, 73, 118

## Grand Bond en avant, 12

## groupe

- de population, 10, 17, 20, 31, 50, 51, 53, 58, 66
- ethnique minoritaire, 3, 4, 6, 17, 78, 79, 82, 86, 93, 97, 98, 106, 119

## Guizhou, 10, 22-25, 27, 31, 45, 51, 62, 63, 74, 78, 103, 115, 130

## Guomindang, 12

## Han, 4-6, 17, 21-23, 31, 32, 50, 58-60, 62, 64-69, 73, 74, 77, 83, 84, 86, 97, 98, 104-106, 112-114, 117, 118

## flottant, 112

## Health Statistics and Information (CHSI), 76

## Hong Kong, 13, 38, 127, 130, 133

## hôpital

- public, 79
- rural, 81
- urbain, 81

## Hui, 17, 101, 127, 128, 129

*hukou*, 6, 46, 47, 54-58, 65-67, 123, 124, 126, 131, 132

## permanent, 54, 57

## urbain, 47, 55-58, 65-67

## Human Development Report, 86, 127, 131

**I-J**IDE *Voir* Investissement direct étranger

IDH *Voir* Indice de développement humain

importation, 18, 20, 42, 43

incitatif fiscal, 38

inclusion  
des minorités, 114  
sociale, 4

Inde, 105  
Indice de développement humain (IDH), 22, 23, 74

industrialisation, 19, 64-66

industrie exportatrice, 41

inégalité, 1-6, 10, 21-25, 27, 28, 31-33, 35, 37, 42-44, 47, 50, 51, 53, 57-59, 61, 64-69, 73, 74, 76, 83, 84, 86-88, 91, 93, 94, 97-99, 101, 103, 104, 107, 111-114, 117-119, 123

de revenu, 25, 43, 44, 87, 88, 103, 104, 111-114

régionale, 5, 6, 23, 27, 35, 42, 58, 65, 66, 68, 74, 84, 87, 117, 123

sociale, 68, 118

spatiale, 87

urbaine-rurale, 27, 43

installation  
médicale, 53  
scolaire, 51

institution médicale, 75

instrument politique, 85

investissement  
étranger, 15, 19, 37, 38, 40, 41, 125  
gouvernemental, 41, 97, 109-111

Investissement direct étranger (IDE), 6, 20, 33, 36-42, 65-67

Jeux olympiques de Beijing 2008, 1, 4-6, 13, 117, 118

Jiangsu, 10, 22, 24, 25, 38, 45, 63, 84, 103, 115

**K-L**

Kazakhstan, 105

Kyrgyzstan, 105

Liaoning, 10, 22, 45, 59, 63, 74, 103, 115

libéralisation économique, 75, 98

licence d'importation, 20

lieu de résidence, 57, 82

loi sur l'enseignement obligatoire, 50, 89, 91

**M**

main-d'œuvre, 19, 25, 28, 35, 40, 43, 44, 50, 57, 58, 64, 66, 114

bon marché, 19, 35, 66

non qualifiée, 43, 44, 57, 64

qualifiée, 44

semi-qualifiée, 44

spécialisée, 58

majorité Han, 112

maladie infectieuse, 86

mandarin, 58, 105, 112, 118, 122, 128, 129, 131, 132

Mao Zedong, 12, 19

médecin de village, 75, 81

médicament, 79, 81, 82

mégapole, 55

méthode «*Stepwise*», 110

migrant  
interne, 55  
rural, 55-58, 119

migration, 55, 58, 60, 105, 109, 110, 118, 123, 131

intérieure, 55, 58, 60

interne, 54

milieu  
défavorisé, 84, 97  
socioculturel, 94, 96  
rural, 3, 10, 83  
urbain, 5, 6, 10, 28, 50, 56-58, 65, 69, 73, 74, 108, 109, 112, 113, 118  
rural, 76, 103-105, 110, 111, 114

minorité ethnique, 3-5, 13, 16, 17, 22, 29, 31, 32, 37, 50, 58-62, 64-69, 74, 76-79, 82-89, 92, 93, 95, 97-99, 101, 102, 104, 105, 109-114, 118

modernisation de l'économie, 9, 37

mondialisation, 10, 64, 66, 123, 124

Mongol, 17, 88, 106

Mongolie, 10, 13, 16, 25, 45, 52, 59, 63, 88, 105

intérieure, 10, 13, 16, 25, 45, 52, 59, 88

mortalité maternelle, 86

mouvements de migration des paysans, 118

moyen  
de déplacement, 79, 82  
de transport, 79, 83, 99

moyenne nationale, 104

**N**

National Health Services Surveys (NHSS), 76  
 NHSS *Voir* National Health Services Surveys  
 niveau  
   d'éducation, 10, 22, 50, 57, 66, 74, 81-83, 86, 89, 95, 98  
   d'urbanisation, 103, 109, 110  
   de vie, 2, 4, 22, 26, 31, 55, 68, 69, 88  
 non-scolarisation, 90-101  
 nord, 12, 24, 88, 90, 92, 105-108, 111-113, 123, 130  
 nord-est, 105, 123, 130  
 nord-ouest, 24, 88, 105  
 norme culturelle, 97  
 nouveau géant chinois, 5

**O-P**

OMC *Voir* Organisation mondiale du commerce  
 Organisation mondiale du commerce (OMC), 6, 13, 20, 33, 42-44, 62, 65-67  
 ouest, 2, 3, 10, 15-17, 24-26, 28, 29, 31, 35, 37, 38, 41, 42, 44, 51, 53, 58, 62, 64-69, 78, 80, 83-85, 88, 89, 102, 104-108  
 de la Chine, 24, 37, 53, 65, 88, 104, 105  
 Ouïghour, 105  
 ouverture  
   économique, 2, 10, 15, 20, 34, 35, 37, 42, 43, 48, 66  
   vers l'extérieur, 19, 20, 37  
 Pakistan, 105  
 paradis fiscal, 38  
 patient, 84  
 pauvreté, 4, 43, 83, 90, 92-94, 96-99, 109, 113, 114  
   rurale, 43  
   sous le seuil de la –, 75, 83, 90, 92-94, 96-98, 109, 113  
 pays en voie de développement (PVD), 20  
 permis de travail, 55, 119  
 personnel hospitalier, 81  
 PIB *Voir* produit intérieur brut  
 planification économique, 54  
 politique  
   d'ouverture et de réforme, 9, 10, 12, 25, 35, 37, 62, 66

  d'ouverture préférentielle, 6, 33, 34, 38, 65  
   économique préférentielle, 31  
   fiscale chinoise, 48  
   gouvernementale, 40, 65  
   préférentielle, 34, 35, 62, 74, 105, 108  
   protectionniste, 20  
 population  
   flottante, 112  
   minoritaire, 17, 29, 30, 37, 58, 59, 62, 63, 74, 77, 88, 113  
   urbaine, 22, 28, 57, 109, 110  
 priorité sociale de Beijing, 5  
 privilège économique, 34  
 processus de modernisation, 98, 101, 118  
 produit intérieur brut (PIB), 2, 4, 22, 24-27, 31, 38, 53, 62, 63, 69, 74, 99, 103, 105, 112, 115  
   par habitant, 2, 22, 24-27, 31, 62, 63, 69, 103, 105, 112, 115  
   provincial, 31, 53  
 projet urbain de Pudong, 35, 67, 123  
 protestation, 23  
 puissance chinoise, 2, 5

**Q-R**

Qinghai, 10, 23-25, 45, 51, 63, 74, 88, 103, 105, 115  
 qualité de l'éducation, 51, 87, 98  
   de base, 87  
 quota, 20, 42  
 ratio  
   d'écart de revenu, 107, 110  
   des inégalités de revenu urbain-rural, 104, 113  
   du revenu urbain-rural, 22, 36, 65, 66  
   urbain-rural des dépenses en éducation, 50  
 récession  
   économique, 2, 5, 6, 118  
   mondiale, 2, 5, 6, 118  
 réduction tarifaire, 20  
 réforme, 1, 3-6, 9, 10, 12, 15, 19, 21, 23-25, 34-37, 41, 43, 48-50, 53, 55, 62, 65-67, 73-75, 84, 86, 87, 98, 101, 118  
   de 1978, 1, 48  
   de 1994, 3, 19, 48, 49, 53, 67, 74  
   économique, 6, 10, 15, 19, 24, 25, 34-37, 50, 62, 65, 73, 74, 84, 118  
   fiscale, 3, 19, 48, 49, 53, 67, 74, 101

interne, 19  
 régime de propriété, 41  
 région  
   autonome, 15, 17, 25, 53, 68, 105, 106, 108  
   côtière, 15, 22, 24, 25, 32, 34, 41, 51, 57, 64, 65  
   développée, 85  
   éloignée, 74, 83, 86, 89, 100, 114  
   ethnique minoritaire, 88  
   géographique, 2, 10, 11, 15, 16, 20-22, 35, 66, 88, 89, 108, 117  
   intérieure, 3, 22, 31, 32, 37, 38, 51, 64, 65  
   minoritaire, 37, 68, 88, 97, 112, 113  
   rurale, 5, 12, 28, 31, 50-53, 68, 76, 81, 102, 108  
     éloignée, 81  
   sous-développée, 81  
 régression logistique, 79, 80  
 répartition  
   des revenus, 87  
   géographique, 26, 28, 90, 91, 93, 97, 103, 105, 109, 112-114  
 réputation, 99  
 ressources  
   familiales, 99  
   humaines, 66, 95, 105  
 revenu  
   distribution de –, 2, 58  
   écart de –, 22, 35, 36, 51, 74, 86, 103-105, 107-114  
   entre villes et campagnes, 103, 104  
   par habitant, 22, 31, 63, 69, 82, 84, 85  
   rural par habitant, 31, 69  
 Révolution culturelle, 12, 19  
 Russie, 105

## S

sans permis de résidence urbain, 119  
 santé, 3, 4, 53, 56, 58, 68, 69, 73-76, 79, 81-86, 119  
 publique, 6, 46-48, 52  
 scolarisation, 83, 87, 88, 90-92, 94-101, 114  
 Seconde Guerre mondiale, 12, 114  
 secteur  
   agricole, 10, 36, 37, 43, 44, 66, 67, 69  
   industriel, 5, 10, 28, 31, 36, 43, 65, 66, 69

informel, 119  
 manufacturier, 40, 44  
 primaire, 62, 67, 109, 111  
 public, 41, 42  
 secondaire, 16, 37, 40, 65, 67  
 tertiaire, 16, 37, 40, 65, 67  
 ségrégation  
   géographique, 83, 97, 112  
   spatiale, 101, 114  
 service, 3, 4, 6, 12, 41, 43, 44, 47-55, 58, 65, 66, 68, 69, 73-86, 100, 124, 126, 128, 130, 131  
   de consultation externe, 75  
   de santé, 3, 6, 52, 53, 68, 69, 73-76, 81-86  
     public, 48, 49, 53-55, 58, 65, 66  
     social, 3, 49, 52, 73, 75, 86  
 Shaanxi, 10, 45, 63, 103, 115  
 Shanghai, 10, 13-15, 22, 24, 25, 27, 35, 44, 45, 53-55, 59, 62, 63, 68, 74, 103, 115, 123, 133  
 Sichuan, 10, 25, 30, 45, 59, 63, 88, 112, 115  
 société harmonieuse, 4  
 soin  
   de santé, 3, 53, 68, 73, 74, 76, 79, 81, 83-86, 119  
   médical, 55, 76, 85  
   public, 53, 56  
 source de financement, 78  
 sous-classe urbaine, 56  
 stabilité  
   politique, 23, 104  
   sociale, 23, 104  
 statut  
   conjugal, 82  
   marginal, 118  
*Stepwise Voir méthode*, 110  
 stratégie  
   de développement, 4, 10, 12, 15, 25, 34, 35, 37  
   économique côtière, 34  
   économique, 19, 31, 58, 69  
   industrielle, 35, 65  
   productive, 52  
 sud, 17, 25, 35, 58, 65, 67, 88, 90, 92, 105-109, 111-113  
 sud-est, 25, 35, 58, 65, 67, 88  
 sud-ouest, 17, 88, 105-108  
 système

d'enregistrement des ménages (*hukou*),  
6, 46, 47, 54-58, 65, 126  
de gestion de population, 58  
médical, 75

## T-U-V

Tadjikistan, 105  
tarif douanier, 43  
taux  
d'alphabétisme, 2, 101  
d'analphabétisme, 51, 52, 94, 109-112  
d'hospitalisation, 75  
d'urbanisation, 27, 41, 62, 63, 66, 103,  
110, 118  
de chômage, 44  
de croissance, 9, 25, 27, 66  
de mortalité infantile, 83, 86  
de non-consultation, 76  
de non-scolarisation, 90-100  
taxi, 79  
temps d'attente, 82  
théorie du capital humain, 87  
Tianjin, 10, 14, 22, 45, 55, 59, 62, 63, 74,  
103, 115  
Tianshan, 108, 109, 111, 112, 125  
Tibet, 4, 10, 13, 16, 23, 45, 51, 53, 60, 62,  
63, 68, 74, 86, 88, 103, 105, 115  
Tibétain, 4, 17, 88  
traitement  
préférentiel, 36  
d'impôts, 36

travailleur  
agricole, 44  
migrant, 55, 118  
rural, 56, 57  
trois formes d'inégalités, 6  
Union soviétique, 12  
unité nationale du pays, 4, 117  
urbanisation, 27-29, 41, 51, 52, 62, 63, 66,  
67, 103, 109, 110, 118  
URSS, 12  
Ürümqi, 108, 113, 132  
usine de transformation, 35  
valorisation de l'éducation, 95  
variable indépendante, 79, 94, 111  
vélo, 79, 83

## X-Y-Z

Xinjiang, 4, 10, 13, 15, 16, 45, 63, 86, 88,  
103-115, 123, 125, 132  
Yunnan, 10, 15, 17, 23, 25, 45, 62, 63, 74,  
103, 115, 127  
Zhejiang, 10, 22, 25, 45, 51, 63, 74, 103,  
115  
zone  
d'enregistrement officielle, 54  
économique spéciale, 15, 16, 34  
franche côtière, 65  
géographique, 43, 50, 52, 53, 97, 118  
*hukou*, 54  
minoritaire pastorale, 99  
ouverte, 40  
rurale, 3, 76, 79, 83-85, 99, 102, 111-  
113







Les Jeux olympiques de Beijing 2008 ont représenté pour la Chine l'occasion de montrer au monde sa nouvelle puissance économique. La nation chinoise, désormais incontournable sur la scène internationale, a parcouru un chemin remarquable depuis les réformes de 1978. Mais cette nouvelle réalité est loin de profiter équitablement à l'ensemble du territoire et des composantes de sa société. L'accroissement des disparités se traduit aujourd'hui par une marginalisation économique des régions intérieures, principalement habitées par les minorités ethniques. Comme l'ont clairement illustré les émeutes et protestations sociales survenues en 2008 dans les régions autonomes du Tibet et du Xinjiang, l'unité nationale du pays se voit compromise et l'aspiration de parvenir à une « société harmonisée » est de plus en plus menacée.

Mais dans quelle mesure la nouvelle puissance chinoise sera-t-elle capable de relever le défi des inégalités régionales croissantes et de l'exclusion sociale des minorités ethniques ?

À ce jour, peu d'études portent sur cette question essentielle. L'objectif de ce livre est de mettre en exergue les enjeux actuels auxquels doit faire face le « nouveau géant chinois ». Un accent particulier sera mis sur les inégalités socio-ethniques qui affaiblissent la société chinoise, renvoyant directement au problème des droits humains auquel est souvent confrontée la Chine.



*HUHUA CAO, professeur au Département de géographie de l'Université d'Ottawa, est spécialiste dans l'application de l'approche géostatistique au développement urbain et régional des minorités.*



*SABRINA BERGERON est titulaire d'une maîtrise en mondialisation et développement international de l'Université d'Ottawa (2008). Son mémoire de fin d'études supérieures a examiné de près la question d'interrelation entre les trois formes d'inégalités en Chine (côtières-intérieures, urbaines-rurales et majorité-minorités ethniques).*

